



# Le Petit Colporteur

Racines en Faucigny - Société d'histoire locale

Année 2017 - N°24 - 10 €





## Sommaire

- 1 Mieussy
- 2 Praz de Lys Sommand, parler d'hier pour imaginer demain
- 9 Mieussy, ses villages
- 13 Cocorico... ! en Faucigny
- 17 Vicissitudes d'une maison commune peu commune
- 25 Explosion à l'usine du Giffre
- 29 Mots croisés
- 30 Sur les traces des chasseurs tholoméens morts lors des combats du Linge en 1915
- 32 Contamine-sur-Arve, les pierres de construction de l'église
- 39 Le Thuya de Peillonex
- 41 Une histoire de pompiers... et de pompes
- 45 L'ancienne gendarmerie de Bonneville
- 48 Flore à Sommand
- 51 Fruitière, fruits d'hier à Bogève
- 54 L'école privée de Viuz-en-Sallaz en 1948
- 56 Mastic, Mousse, Marquis, Turc, Bonno et Pataud dans la Grande Guerre
- 62 Translation en 1906 du cimetière de Marcellaz
- 65 Onnion, paroisse de Mieussy
- 69 Histoire des La Fléchère à Saint-Jeoire du 13<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle
- 76 Les vétérans de Mieussy
- 78 Une interminable attente
- 82 Les grottes de Mégevette

### Les auteurs du Petit Colporteur N°24 :

Beautemps Gentiane  
 Bramm Annie  
 Chardon Vincent  
 Châtel Juliette  
 Constantin de Magny Claude  
 Corbet Gabriel  
 Decrouez Danielle  
 Donche Monique  
 Dutailly Didier  
 Fedele Amandine  
 Félisaz Claudette  
 Gevaux Marie-Dominique  
 Le Mouël Chloé  
 Métral Bardollet Michèle  
 Meudic Tristan  
 Périllat Géraldine  
 Poncin Alice  
 Rey-Millet Jeanne  
 Ruckebusch Jean-Luc  
 Vigne Marianne

**Pour tout savoir sur les aquarelles d'Annick Terra Vecchia, qui a mis à l'honneur cette année le village de Mieussy, se reporter page 84.**

## Mieussy

Mieussy fait partie avec Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix de « La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre », une réalité géographique qui renforce l'identité de la vallée du Haut-Giffre.

Le Giffre est issu de la réunion de plusieurs torrents glaciaires dévalant du flanc méridional du Ruan et du Giffre des Fonts. La commune mieusserande, à l'aval de la haute vallée, est nichée dans un ombilic glaciaire entre l'Étroit d'Enté vers l'est et les gorges de Mieussy vers l'ouest, la porte d'entrée vers la basse vallée.

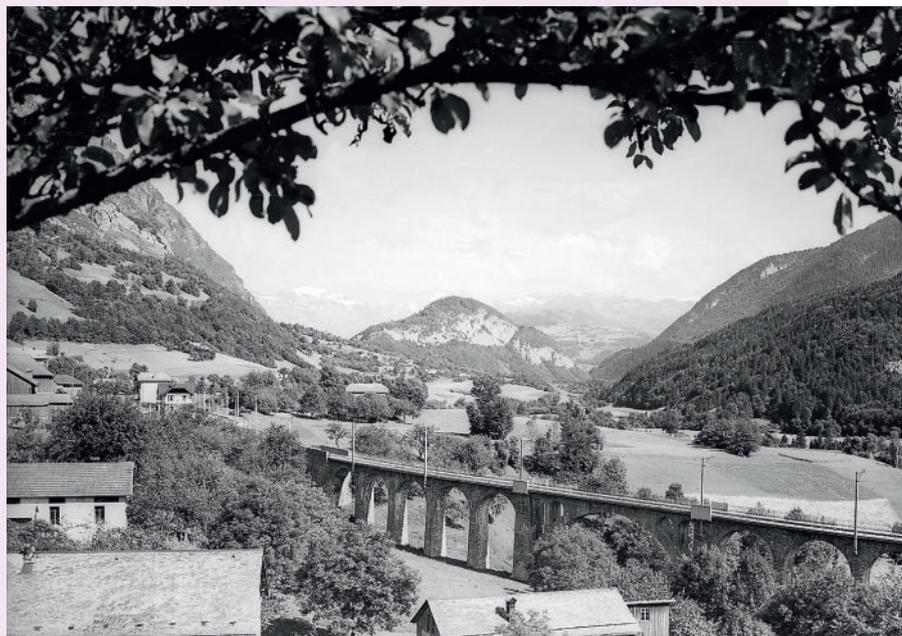
Alors qu'à Taninges, le cours d'eau coule au sud de la plaine, servant de limite avec La Rivière-Enverse et Châtillon-sur-Cluses, il se trouve entièrement sur le territoire mieusserand où il reçoit un affluent, le Foron de Mieussy. L'implantation des villages a donc été conditionnée par les deux seuls ponts qui permettent de l'enjamber : le pont de Boche, menant vers Maillet et Sur le Coux de Thiez, et le pont du Diable, remplacé par le pont Notre-Dame au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et permettant l'accès aux villages de Dessy et d'Ivoray. Ils étaient ainsi les points de passage obligés des anciennes voies de communication, venant du Chablais par les montagnes et rejoignant la vallée de l'Arve par divers itinéraires. Bon nombre de ces chemins existent encore, certains étant balisés pour la plus grande joie des randonneurs. La route Annemasse-Sixt, classée départementale dès 1861 et accompagnée de 1892 à 1959 par la voie ferrée du CEN, assure la liaison vers Genève et vers le haut de la vallée en cul-de-sac.

Si le nom de Mieussy n'apparaît qu'en 1218, il est vraisemblable que l'ensevelissement de son grand coteau, ses beaux alpages (Sommand) et son étagement entre 571 et 2 011 m d'altitude, ont favorisé une implantation précoce de la population. Celle-ci, répartie sur 4 445 hectares, a évolué irrégulièrement, avec un maximum de 2 483 habitants en 1861, un minimum de 1 089 en 1962, pour à nouveau progresser et atteindre 2 124 habitants en 2014.

Quand la pression démographique est devenue trop forte au XIX<sup>e</sup> siècle, les Mieusserands ont émigré temporairement ou définitivement. L'Almanach du duché de Savoie de 1831 révèle que « 400 à 500 personnes, dont les 2/3 comme maçons et tailleurs de pierres, et l'autre tiers comme aiguisers et marchands colporteurs » parcourent la France et la Suisse. Des années 1880 au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux habitants du village de Messy partaient en hiver comme « chauffeurs de calorifères » à Paris, chargés d'alimenter en charbon les chaudières des immeubles parisiens et des grandes administrations. Le marché hebdomadaire du mardi ainsi que les foires du 20 mai et du 20 août, annoncées dans l'Almanach du duché de Savoie de 1831, n'existent plus mais d'autres activités et animations touristiques et sportives ont vu le jour. Rappelons que Mieussy est le premier site au monde qui a vu naître le parapente à la fin des années 1970. Tournée vers l'avenir, c'est aujourd'hui une commune dynamique qui n'oublie pas pour autant ses racines, son histoire et son patrimoine.

*Le comité de rédaction  
du Petit Colporteur*

*Depuis 1959, date de son dernier voyage,  
le CEN ne circule plus sur ce beau viaduc  
construit en 1932. C'est maintenant  
une voie piétonne agréable pour  
découvrir Mieussy.*



# Praz de Lys Sommand, parler d'hier pour imaginer demain

Praz de Lys et Sommand, c'est l'épopée d'un lieu devenu destination de tourisme. Au cœur de cette aventure, c'est l'histoire d'hommes et de femmes de nos villages qui ont vécu la naissance d'une station de sports d'hiver et son développement. De l'exploitation des alpages par les moines chartreux jusqu'à l'installation de la première remontée mécanique, retraçons ensemble l'histoire de deux communes de Haute-Savoie qui s'unissent autour d'un but commun, faire vivre les plateaux de Praz de Lys et Sommand.

## Une station aux deux visages

Lorsque le son du cor des Alpes résonne à nos oreilles, il évoque pour certains des leçons de géographie, les aventures d'Heidi, des vacances au ski, le son des clarines... Mais avant tout les Alpes évoquent pour tous le toit de l'Europe, le Mont Blanc. Rien que dans les Alpes du Nord (Isère, Haute-Savoie et Savoie) on compte 129 stations de ski, et parmi cette centaine de domaines skiables la station de Praz de Lys Sommand qui offre une vue imprenable sur la chaîne du Mont-Blanc.

La station de Praz de Lys Sommand appartient à un ensemble géologique appelé « Les Préalpes du Chablais ». Le domaine s'étend de 1 200 à 2 000 m d'altitude entre l'étage montagnard, constitué par une forêt mixte de feuillus et de conifères, et l'étage subalpin où le hêtre et le sapin ont disparu pour laisser la place à des essences telles que le sorbier ou le bouleau. Le sous-sol est composé essentiellement de calcaires, de schistes ardoisiers, de marnes, de brèches et de grès, et la surface en herbe sur un sol recouvre 2/3 de la surface totale, avec une influence marquée par l'exploitation agricole des terres. Le replat de Praz de Lys et les alpages de Sommand, séparés par une montagne qui court de la Pointe du Marcelly à celle du Haut Fleury et s'abaisse vers le col de la Ramaz, sont parsemés de nombreuses tourbières. Les versants y sont assez doux sans grande falaise verticale, toutefois la topographie recèle de

nombreuses dépressions d'origine karstique. D'un point de vue géomorphologique et géologique, le territoire est doté de tous les avantages favorables à l'implantation d'une station de ski.

## Des plateaux exploités depuis des siècles

Certains pourraient attribuer l'origine étymologique de Praz de Lys à un pré de lys, mais rien n'est moins sûr. S'il est vrai que les lys martagon et autre lys de saint Bruno fleurissent ce plateau, l'origine est moins bucolique. Les plateaux de Praz de Lys et Sommand révèlent de nombreuses tourbières, mémoires vivantes du temps où les glaciers recouvraient la vallée.

Les noms de lieux le rappellent : Molliettes, Mouilles Noires et Praz de Lys, déformation de « Pra d'illie » en latin pratum de lyex... Ces différents noms connus aujourd'hui sont des milieux humides qui ont donné le suffixe qu'il faudrait prononcer « Lyi ». Et donc à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on écrit Pradilly ou même Praz de Lhy (le pré des « molye » par extension). Finalement le nom évoluera jusqu'en 1860 vers l'orthographe connue aujourd'hui : Praz de Lys. Sommand est assimilé à sommet, mais ce peut être aussi l'emplacement d'une source, du gallo-romain summus, « source, lieu élevé près d'une source », par extension du latin summus, « sommet », Somenes en 1160, Somens en 1358, Sauman en 1730, Sous Manses en 1888 puis Sommand de nos jours.



*Le lac de Roy, mémoire vivante des temps glaciaires.*



Au XIII<sup>e</sup> siècle, la famille de Faucigny octroie les alpages de Sommand et Praz de Lys aux religieux ainsi qu'aux habitants de Flérier<sup>1</sup> et des Bois<sup>2</sup>. Au-delà des forêts de conifères présents à l'étage subalpin se dévoilent la pelouse alpine et ses grandes étendues d'herbes et de fleurs sauvages, idéales pour faire paître les troupeaux. L'estive va engendrer un aménagement des alpages, les chemins sont pavés pour rendre leur utilisation plus aisée, mais la voie romaine au départ de Taninges n'a rien de romain, si ce n'est son apparence qui lui a valu ce surnom récent ; elle permet de faire glisser les luges chargées de foin. Les prés d'accès facile sont fauchés, quant au troupeau il ira paître en des lieux moins accessibles, principalement les pentes. Modifiée par l'occupation humaine (défrichage, fauchage, fumure) la prairie s'élève çà et là et la montagne voit son visage se modifier par cette activité humaine.

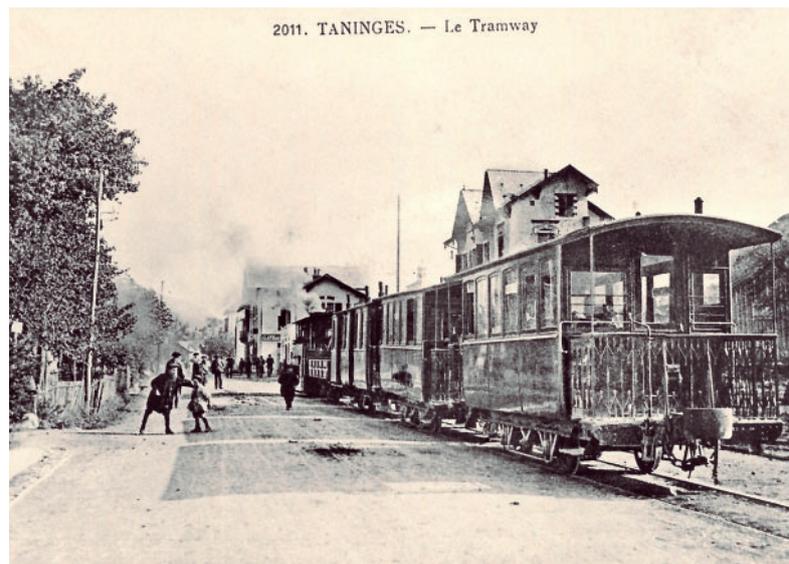
## Les débuts du tourisme pour Praz de Lys et Sommand

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Alpes accueillent les premiers visiteurs. Ce sont de jeunes Anglais aisés, venus découvrir la beauté et les gigantesques montagnes de la vallée du Mont-Blanc à « Chamouny ». Ces nouveaux voyageurs vont s'aventurer au bord du plus grand glacier qu'ils appellent « la Mer de Glace ». Déjà, une première esquisse de l'organisation du tourisme apparaît. Les locaux s'improvisent guides par

leurs connaissances de la montagne et trouvent dans le développement du thermalisme une activité annonçant les prémices de la saisonnalité. Le tourisme est lancé, et se développera à Taninges, au Praz de Lys et dans la vallée du Giffre dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les touristes, pour la plupart des bourgeois en quête « d'exotisme », cheminent dans la vallée à la belle saison. Ils visitent et découvrent les communes qu'ils traversent lors de leurs voyages. Taninges et sa position idéale de carrefour de vallées exploite cette situation particulière. L'hôtellerie y est riche, neuf hôtels accueillent les visiteurs et proposent à leurs résidents différents services, guides et porteurs pour des excursions dans les montagnes voisines (Praz de Lys, Môle, plateau d'Agy, pointe d'Orchez, col des Gets), billard pour se divertir et chambres noires pour les photographes. Des services réguliers de voiture sont à disposition des clients. Certains hôtels bénéficient de l'arrêt de l'automobile Genève-Morzine ou de l'arrêt du CEN.

## Les pionniers du tourisme au Praz de Lys

En 1859 le Praz de Lys accueille ses premiers habitants à l'année, la famille Grange installée au Pontet. Dans un premier temps ils vivent dans un chalet d'alpage, puis Pierre Grange entreprend la construction d'une ferme confortable et fonctionnelle, à l'architecture inconnue dans la région. Cette nouvelle bâtisse peut accueillir quinze vaches ainsi que le fourrage pour les nourrir l'hiver. Pour compléter ses revenus dus à l'exploitation de sa ferme et de sa scierie, aujourd'hui



Le CEN (Chemins de Fer Economiques du Nord) reliant Annemasse à Sixt.

- 1 - Flérier : aujourd'hui village de Taninges. Voir page 9 l'article de Juliette Châtel « Mieussy, ses villages ».
- 2 - Les Bois : aujourd'hui village de Châtillon-sur-Cluses.



Le Grand Hôtel du Praz de Lys.

Pensionnaires du Grand Hôtel, bourgeois en quête du grand air.

disparue, il décide d'ouvrir sa maison aux premiers touristes en quête « du bon air » de la montagne. C'est ainsi qu'il crée le premier établissement touristique du Praz de Lys.

Dès la fin des années 1890, le docteur Achille Humbert, maire de Taninges, décide de construire un hôtel au Praz de Lys. Comme ses confrères prônent à l'époque les bienfaits de l'air pur et du soleil, le Praz de Lys lui apparaît un site idéal, offrant des vacances reposantes et hygiéniques au bon air des alpages. Le choix de l'emplacement est stratégique, il est situé à côté de la petite chapelle Saint-Jacques et Saint-Christophe, au beau milieu des alpages, et surtout au croisement des chemins ancestraux parcourant le plateau. La construction de l'hôtel est assurée par les artisans de Taninges. Ils vont édifier un bâtiment robuste composé d'une assise de pierre et d'un mantelage<sup>3</sup> de bois. Le docteur Humbert propose à la famille Chardonnens, propriétaire d'un hôtel à Nice, la gérance du Grand Hôtel du Praz de Lys. En 1899, la construction est sur le point d'être terminée quand l'hôtel accueille ses premiers clients, habitants de Taninges pour un repas entre amis après une ascension au pic du Marcelly, voyageurs en provenance de Paris, Lyon, Dijon, Genève pour un séjour de plusieurs semaines.

Les critiques sont dithyrambiques, la renommée est rapide et le bouche-à-oreille efficace. L'accès à l'hôtel depuis Taninges se fait à pied ou en voiture à cheval par la voie pavée. La famille Rothschild est intéressée par l'achat de l'ensemble du plateau afin de le développer, mais le projet n'aboutit pas et les Rothschild se tournent vers Megève. L'accès compliqué est un obstacle, « l'ouverture du chemin d'amélioration pastorale et

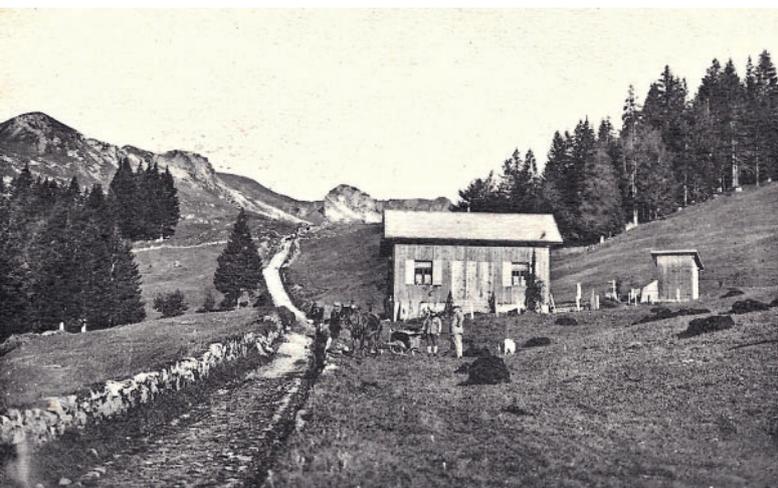


touristique entre le hameau des Côtes et le col de la Savolière »<sup>4</sup> est entreprise en 1923. En 1933, la famille Chardonnens deviendra propriétaire de l'hôtel, et se prépare pour sa première saison hivernale. C'est une catastrophe ! Non par manque de neige mais par la rareté des clients car l'accès se fait soit à pied, soit par traineau à cheval. Il n'existe pas d'autre moyen de locomotion. Ce sont les frères Ramel de Taninges, qui assurent le service d'autocars entre Cluses et Morzine, qui vont trouver la solution en achetant à la société Citroën l'une des autochenilles de la Croisière jaune. La dernière saison hivernale s'éteint avec l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale.

Charles Grange, petit-fils de Pierre Grange, quant à lui entreprend en juin 1938 la construction d'une nouvelle bâtisse, en amont de la ferme du Pontet, entièrement dédiée à l'accueil des touristes été comme hiver. Ainsi le 24 décembre 1938 l'auberge « La Bonne Grange » ouvre ses portes aux premiers visiteurs. Rebaptisée plus tard « Le Chamois », elle sera exploitée durant la guerre, servant parfois de refuge à des personnes en attente de passage en Suisse. A la création de la station de Praz de Lys Sommand, Robert Grange, fils de Charles Grange, le

3 - Mantelage : bardage vertical.

4 - Archives municipales de Taninges.



L'auberge La Bonne Grange au Pontet.

propriétaire actuel, achète « Le Chamois » à ses parents, fait quelques travaux d'agrandissement et s'y installe définitivement. Quant à la ferme de Pierre Grange du Pontet, elle existe toujours et est propriété de ses arrière-petits-enfants.

## Sommand, un accès autrefois difficile

Les Mieusserands ont vécu presque exclusivement de l'élevage jusqu'en 1970, début de la station. Sommand par sa position escarpée, en retrait par rapport à la vallée, a limité son développement et a gardé son charme d'antan. L'accès difficile au plateau n'a pas facilité l'installation de structures hôtelières pour accueillir les premiers visiteurs, mais les nombreux sentiers parcourant les alpages ont certainement mené les voyageurs du Praz de Lys à la découverte des alpages de Sommand.

Durant des années les seuls occupants du plateau sont les alpagistes, venant trouver en ces lieux la richesse procurée par une nourriture abondante pour le bétail, permettant un lait de qualité. La seule structure hôtelière présente à Sommand avant les années 1970 est « la buvette du Haut Fleury », un petit chalet attirant les

Mieusserands le dimanche et très certainement les touristes séjournant au Grand Hôtel.

Sans oublier également que les alpagistes se rendent eux aussi à la vogue du Praz de Lys le 15 août, un moment attendu durant toute la saison d'été, « un moment à ne pas rater ».

## Les débuts du ski pour nos locaux

A Taninges, la pratique du ski est une activité ancienne. A cette époque, on ne parle pas encore de ski mais de sports d'hiver en pratiquant le patinage, le ski de descente, le saut à ski et le bobsleigh. Et déjà des compétitions sont organisées avec les communes voisines. En 1935 le club met en place une école de ski pour les enfants le jeudi. Et en 1939 les premières courses de ski pour les enfants seront organisées sur la piste de descente ! A cette époque, la descente se pratique en compétition mais les sorties de ski du club sont avant tout du ski de randonnée. La difficulté d'accessibilité au plateau du Praz de Lys en hiver ne permet pas de profiter de ses immenses champs de neige. C'est l'achat de l'autochenille pour emmener les premiers « touristes-skieurs » du Grand Hôtel qui permettra d'emmener les skieurs jacquemards. Petit à petit le club se développe. Dans les années 1950 le ski club de Taninges - Praz de Lys initie et débusque de jeunes talents, dont un certain Simon « Fanfan » Burtin, qui participera activement à la création de l'ESF du Praz de Lys en 1971.

A Mieussy, Robert Guyonnet, arrivé au village de Messy en tant que maître d'école durant l'année scolaire 1958-1959, commence à intégrer une nouvelle activité dans les programmes scolaires : le ski. Cette matière s'enseigne alors sur les pentes de Pringy<sup>5</sup>, et pour les moins équipés, le maître d'école se charge de leur procurer du matériel. Guy Chavanne, ancien écolier, se souvient que « toute la classe se rendait sur les pentes de Pringy et pendant que les uns skiaient, les autres subissaient un contrôle de récitation ou de calcul. » En 1968, M. Guyonnet organise une réunion chez « Paturel » avec quelques passionnés de la glisse afin de lancer un projet de club. Les statuts se mettent en place en décembre 1969. Après avoir lancé le club de ski de Mieussy et fait un don de 50.- F pour que l'association puisse faire face aux premiers frais de fonctionnement, M. Guyonnet laisse le soin aux jeunes Mieusserands de faire vivre le club, avec pour premier président Serge Raymond.

5 - Lieu-dit proche du village de Messy aux larges pentes enneigées permettant la pratique du ski.





PREMIERE ECOLE de SKI de TANINGES 1927-1928

## Le premier perchman de France est Mieusserand !

Un petit télésiège est installé vers les Mouilles par Aimé Perinet et fonctionne pour les enfants des écoles le jeudi et le dimanche. En 1966, la sœur d'Aimé, Suzanne Perinet ouvre la buvette « le Mont d'Orsay » avec cinq tables pour des casse-croûtes et de la restauration rapide. Cette même installation sera déplacée en 1968 au lieu-dit Les Clos, plus haut en altitude pour un meilleur enneigement. Enfin, après deux hivers de fonctionnement, cette petite remontée mécanique sera rachetée par la commune afin de venir s'intégrer aux premiers équipements sur le plateau de Sommand. Elle finira sa vie, pour le plus grand bonheur des débutants de la glisse, sous le nom de « Baby ». Installé en 1965, ce télésiège aura vu passer plusieurs générations d'enfants venus avec un seul objectif, apprendre à skier et sentir les sensations incroyables de la glisse sur neige.

## Une station de ski, les jeunes restent au pays

En 1963, même si l'activité touristique ne connaît plus son faste d'antan, les maires de Tanninges et Mieussy décident de relier les plateaux de Praz de Lys et Sommand par la route, c'est l'ouverture du col de la Ramaz. Mais la vie de ces deux sites ne se résume pas seulement à une activité touristique. L'entretien des alpages passe par l'activité agropastorale, qui est elle aussi en déclin. Les villages ruraux, comme beaucoup d'autres en France, voient les jeunes s'exiler en ville.

L'activité industrielle est en plein essor dans la vallée de l'Arve et les jeunes délaissent malgré eux le travail de la ferme pour le travail à l'usine, c'est l'exode rural. Pour faire face à ce désintérêt pour les territoires de montagne, l'Etat s'engage à venir en aide aux territoires en difficulté en proposant des aides financières aux projets innovants, permettant une diversification de l'activité dans les campagnes ; le Fonds de Rénovation Rurale de 1967 voit le jour. Les communes de Mieussy et de Tanninges saisissent cette opportunité et en 1969 la procédure administrative pour la création de la station est en marche. Ce fond, pour la population locale, permet, en envisageant une double activité selon

les saisons, de se projeter dans le futur tout en restant au pays, et évite la désertification ce qui est un ajout pour les paysages. Les agriculteurs, charpentiers, maçons et autres métiers sujets à la saisonnalité deviendront alors moniteurs de ski, accompagnateurs en montagne, conducteurs de télésiège, dameurs, pisteurs-secouristes le temps de la saison d'hiver.

Tout en rendant possible l'installation de remontées mécaniques et de logements de tourisme, ce plan d'Etat va aussi donner « un petit coup de pouce » aux travaux de captage de l'eau et d'électrification.

## La création de Praz de Lys Sommand

En 1968 les communes de Tanninges et de Mieussy, par l'intermédiaire de leurs maires respectifs MM. Emile Baudey pour Mieussy et Marcel Pollet-Villard pour Tanninges, sous l'égide d'Adelin Malgrand, maire de Samoëns et conseiller général, se lancent dans une aventure qui dure depuis une cinquantaine d'années : la création de la station de Praz de Lys Sommand. Grâce à l'aménagement de la route du col de la Ramaz une première base est déjà posée. Il ne manque plus que le principal, aménager la station. Il faut à présent construire et aménager un domaine skiable reliant Praz de Lys et Sommand et définir deux emplacements pour établir les zones résidentielles des deux plateaux.

Pour gérer le domaine skiable, Tanninges et Mieussy décident en 1969 la création du Syndicat Intercommunal Tanninges-Mieussy, connu sous le nom de SITM et présidé à l'époque par le maire de Tanninges. Ce syndicat a la charge de la gestion et de l'exploitation du domaine. Les deux communes quant à elles ont à charge de financer les

équipements et de recruter les employés de la station. L'année suivante, la création de la station est en marche et durera deux ans. Les premières remontées mécaniques tourneront durant l'hiver 1971-1972.

### Praz de Lys : un développement rapide et efficace

Le passé touristique de Praz de Lys fut sans nul doute un avantage à son bon développement. Dès le début de la station en 1971, le domaine skiable du Praz de Lys compte quatre remontées mécaniques, les téléskis de Planey, Hôtel, Brésy et le télésiège de Véran, assurant la liaison entre les deux plateaux. Les zones résidentielles sont installées sur des sites vierges de toutes constructions. Le choix se porte sur le lieu-dit Chevaly, un espace de 8 ha. 3 000 lits sont prévus en plus de ceux qu'offrent déjà les locaux de l'association Jeunesse Ardente, l'hôtel de la famille Grange, et les nombreux chalets familiaux. Le conseil municipal choisit de confier le projet de construction à un architecte-urbaniste amoureux du Praz de Lys, Yves Jenkins. L'année 1997 marque un tournant dans l'extension du domaine skiable avec la construction du télésiège du Haut-Fleury d'un dénivelé de 479 m. Sa construction a non seulement permis d'offrir de nouvelles pistes mais propose une nouvelle jonction sur le versant de Sommand.

### Sommand : des débuts difficiles

La différence du Praz de Lys, le passé touristique de Sommand avant 1971 est quasi-nul. Un accès difficile et une activité agropastorale riche n'ont pas favorisé le développement de structures hôtelières ou permis une impulsion touristique. La station de ski est donc vue comme une activité nouvelle, un nouveau souffle, une occasion à ne pas laisser passer. Les jeunes de l'époque dont Guy Chavanne, futur maire de Mieussy et Rémi Perche ont su apporter une dynamique à ce projet et sont force de propositions. Dès lors, ils dessinent une cartographie pour déterminer l'emplacement des pistes en fonction de l'ensoleillement. Un plan d'occupation des sols est réalisé par M. Duvernay, architecte. Tout semble bien s'enchaîner. C'est une entreprise grenobloise qui signe le contrat pour la construction de 2 200 m<sup>2</sup>/année d'hébergements au milieu de la forêt au départ de Roche Pallud en 1969. Mais à ce moment-là des procédures litigieuses juridiques sont engagées. Le plateau de Sommand est alors la cible des écologistes, souhaitant vivement protéger ce site qui, par sa très belle tourbière, est incomparable. Les constructions vont être bloquées imposant à Sommand un tourisme à la journée durant une dizaine d'années. Au cours de la première saison d'hiver en 1971, la station de Sommand n'est accessible que par le Praz de Lys, la route d'accès connue aujourd'hui étant

Ouvriers employés à la construction de la route d'accès à Sommand en 1951.





Les débuts de la station de Sommand.

en cours de travaux pour sa remise aux normes. Du fait des difficultés, la station, tout en protégeant sa tourbière, s'est faite en plusieurs étapes, ce qui donne cinq générations de remontées mécaniques :

- 1<sup>re</sup> en 1971 : 2 téléskis, le col de Sommand et petit Crintat
- 2<sup>e</sup> : grand télésiège de Sommand, téléskis des Platières et d'Echerus
- 3<sup>e</sup> en 1983 : téléskis de Mouille Noire, de Fleury et des Buchilles
- 4<sup>e</sup> en 1987 : téléskis de Sommand et des Rhodos
- 5<sup>e</sup> en 2004 : télésiège de Pierres Rouges

Finalement, Mieussy-Sommand aura su développer son équipement touristique avec prudence et modération, guidé par des ressources plus modestes et protégeant son patrimoine écologique.

## Hiver 1971-1972, le retour des joies de la glisse

Une nouvelle station, de nouvelles activités, une nouvelle clientèle... La petite station de Praz de Lys Sommand s'est peu à peu développée au fil des années pour devenir aujourd'hui un beau domaine skiable avec 45 km de pistes de ski alpin, 54 pistes, 24 remontées mécaniques dont 6 télésièges, un snowpark, des espaces débutants, 60 km de pistes de ski de fond, 30 km de sentiers piétons, 800 m de dénivelé. Et au sommet, un panorama à 360°, du massif du Mont-Blanc en passant par les premiers contreforts du Jura et le bassin genevois. Une station qui ne prétend pas rivaliser avec les grandes constellations du ski français mais préfère jouer la carte de la qualité, de l'accueil et de l'environnement.

Ce que nos aïeux sont venus chercher hier, nous le cherchons encore aujourd'hui. Un environnement, de grands espaces et un dépaysement aussi bien en été qu'en hiver. Même si les modes de découvertes de l'espace montagnard ont évolué depuis les débuts du tourisme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous serons toujours sensibles à la beauté et la grandeur de ces montagnes, barrières naturelles qui nous englobent ou nous élèvent, mais qui à chaque instant, nous offrent à nous tous la même émotion : le ravissement. Praz de Lys Sommand, une histoire proche de nous, des femmes et des hommes audacieux... La station n'en est qu'à ses débuts, multi activités, sports de pleine nature, un terrain de jeu à découvrir et redécouvrir ! Le futur reste à écrire...

*Amandine Fedele,  
Guide du Patrimoine des Pays de Savoie  
pour Taninges et Mieussy*

### REMERCIEMENTS :

- A Juliette Châtel pour son aide à la rédaction de cet article et ses connaissances du territoire.
- A Simon Burtin, Eric Jeandin, Paul Bron, Robert Grange et sa fille, Assunta Jacquard, Mireille Raymond, Guy Chavanne, et toutes les personnes qui ont su apporter leur mémoire, leur expérience et leur amour de Praz de Lys et Sommand.

### SOURCES :

- Mietton M. Aménagement de l'espace et problèmes fonciers au Praz-de-Lys (Haute-Savoie). Revue de géographie alpine, 66(4), p. 409-420. 1978.
- Onde H. & Gros A. Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie. In N°8, 629 p. 1935.
- Préau P. Savoie, l'esprit des lieux. La Fontaine de Siloé, 253 p. 2010.
- Bellegarde M.-T. Mieussy d'hier à aujourd'hui. Imprimerie Nouvelle, Sallanches, 304 p. 2009.
- Actes du 42<sup>e</sup> Congrès des sociétés d'histoire de Savoie. Les Savoyards et le Tourisme depuis l'Annexion. La Fontaine de Siloé, 320 p. 2009.

# Mieussy, ses villages

Sur les deux versants dominant la vallée du Giffre, Mieussy a longtemps offert un damier changeant de prés et de clairières ouvertes dans la forêt. Sur des replats bien exposés, les champs cultivés ont alterné avec un habitat diversifié. Désormais, soit les prés sont délaissés et la forêt reprend bien vite son droit, soit de nouvelles constructions mitent le paysage qui se modifie considérablement. Circulation des voitures oblige, les routes goudronnées qui ont succédé aux antiques chemins retracent les itinéraires, en transformant un paysage longuement façonné par l'agriculture traditionnelle. Il a fallu des millénaires pour le peaufiner et à peine un demi-siècle pour le démanteler et oublier la signification des noms de lieux.

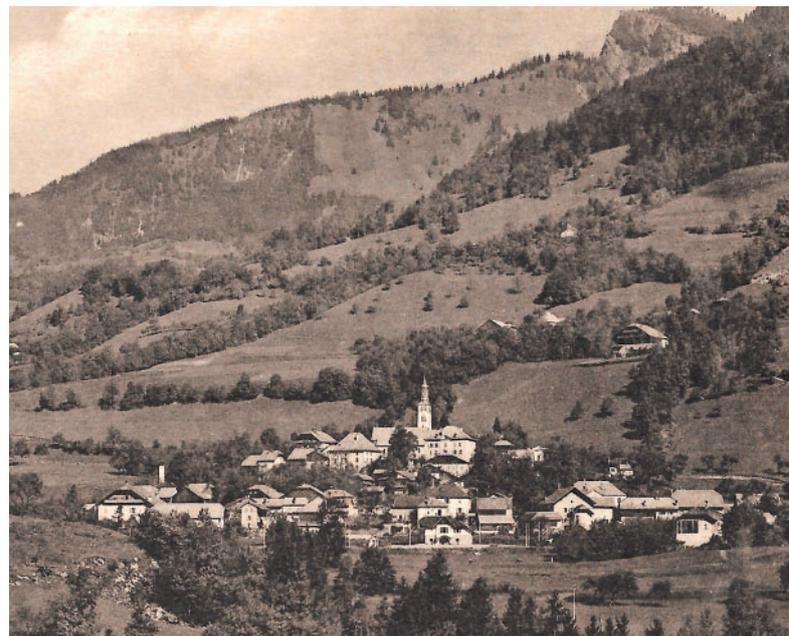
## Un territoire à apprivoiser

**A** Mieussy, on trouve un si grand nombre de lieux-dits que ce fut, pendant longtemps, le cauchemar des facteurs qui découvraient leur nouvelle tournée ! Heureusement, à notre époque, c'est plus simple, chaque route, chaque chemin, chaque habitation devant être repérable par n'importe quel habitant ou visiteur de passage, les municipalités sont chargées d'implanter un réseau serré de panneaux indicateurs de toutes sortes, afin qu'il ne reste aucune « *terra incognita* ». Si vous demandez à un Mieusserand où il habite, il vous répondra le plus souvent « Je suis de *tel village* », marquant par là un attachement tout particulier à la terre de ses ancêtres, et affirmant une singularité qu'il revendique. À Mieussy comme ailleurs en Savoie, le village est depuis très longtemps la cellule de base qui morcelle le territoire.

Dès que les montagnes ont été abandonnées par les glaces, les hommes ont fait des incursions de plus en plus fréquentes dans les différents massifs. Dès le Néolithique, ils se sont sédentarisés, créant l'agriculture et l'élevage. Plus tard, hommes du bronze et Gaulois (Celts) ajoutent leur pierre à l'édifice, suivis par les Romains. Le territoire communal de Mieussy a livré de nombreux témoignages de ces occupations successives (outils, armes, vestiges divers) dont une grande partie reste encore à découvrir. Toutes ces populations successives ont contribué à la formation de la langue de nos anciens, le patois, que les linguistes nomment le francoprovençal.

C'est à l'époque romaine que s'impose le régime agraire qui va modeler plus durablement le territoire. Les terres sont partagées soit en grands domaines dont la *villa* est le centre de l'exploitation et qui portent un nom formé sur celui du propriétaire, soit en petites propriétés qui se

regroupent autour d'un temple : le sanctuaire commun indique une certaine solidarité entre les occupants du sol, en même temps qu'une certaine indépendance. Plus tard, le terme *villa* s'appliquera aussi à une petite agglomération donnant ainsi naissance au mot village. Au fil des siècles, c'est ce mot village qui perdure et qui reste couramment employé. Dans la commune de Mieussy, les villages sont nombreux. Dans chacun d'eux, les habitants tirent de la terre la base de leurs ressources, que ce soit pour les cultures, la gestion des troupeaux ou l'utilisation des forêts. La nécessité de se repérer dans le paysage, pour le travail ou les déplacements, oblige à bien connaître toutes les particularités du terrain et à leur donner un nom ; on est encore loin des cartes IGN et du GPS, la transmission orale très imagée doit cependant être précise et explicite.



L'église paroissiale au village de Mieussy.

## La paroisse, cadre de vie religieuse et administrative

Dès que les Alpes sont soumises à Rome, le christianisme progresse avec le flux des voyageurs qui empruntent le réseau serré des voies qui quadrillent l'Empire. Le diocèse de Genève est créé vers 381, la christianisation triomphe entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses églises voient le jour. Parfois, elles succèdent à d'anciens lieux de culte, gaulois ou romains, parfois elles sont implantées dans un nouveau site. Dès lors, les fidèles qui fréquentent la même église, qui y reçoivent le baptême et les autres sacrements, se reconnaissent comme appartenant à une même communauté, la paroisse, qui prend le nom du village où est bâtie l'église. Le cadre paroissial servira de base pour la levée des impôts et la paroisse devient également un découpage administratif ; il en sera ainsi jusqu'en 1738, quand le roi de Piémont-Sardaigne institue les communes.

La paroisse de Mieussy tire son nom du fait que l'église a été construite au village de Mieussy. Il semble évident que d'autres possibilités étaient offertes, Mieussy n'est pas le plus grand. Le choix de ce lieu a répondu à d'autres critères : s'agissait-il de remplacer une église édifiée dans un autre endroit, de réutiliser un lieu de culte païen, ou, plus simplement d'opter pour une situation privilégiée sur une voie de passage ? Des légendes circulent, le mystère demeure... L'église paroissiale actuelle, attestée au XIII<sup>e</sup> siècle, est forcément plus récente que l'édifice initial. Au sein de cette paroisse, les habitants des divers villages vont cohabiter et s'adonner à diverses activités, conditionnées souvent par la situation géographique et les compétences de chacun. C'est ainsi que chaque village garde son identité propre.

## Des villages bien identifiés

En Savoie, le terme de village désigne toujours l'agglomération de base, et il est souvent difficile de faire comprendre cette notion à des gens plus accoutumés au terme de hameau ou à celui de village quand il a le sens de petite ville. Parler du *village* de Mieussy est un non-sens pour les Savoyards, puisque cette appellation n'englobe pas le territoire communal, elle en restreint même singulièrement les limites.

Revenons donc aux villages de la paroisse de Mieussy. Il existe plusieurs documents : dotations seigneuriales, actes notariés, état-civil, dans lesquels les villages sont nommés, mais il est souvent difficile d'en faire un recensement précis sans des sources écrites établissant une liste exhaustive. C'est pourtant ce que fournit un document lié à l'histoire particulière du Faucigny. Il faut nous reporter en



*Autel en calcaire roux trouvé aux Fins (confins) de Ley, vendu au musée d'Annecy par H. Tavernier en 1868 (Revon L. Inscriptions antiques de la Haute-Savoie, canton de Taninges. Revue Savoisienne. Annecy. 10<sup>e</sup> année. 11, p. 84.1869).  
1 m de haut, 40 cm de large.*

1339, à cette époque, le Faucigny appartient, comme le Dauphiné, au dauphin de Viennois Humbert II, dernier descendant de Béatrix de Faucigny. Celui-ci, souhaitant céder tout ou partie de ses États, a pris contact en Avignon avec le pape Benoît XII, qui donne un accord de principe, mais avant de s'en porter vraiment acquéreur, il souhaite faire estimer le bien proposé. Dès lors, s'ensuit une inspection complète des possessions delphinales, par deux commissions, l'une mandatée par le Dauphin, l'autre par le Pape. Si le marché n'eut jamais lieu, le Dauphin se tournant finalement vers la France, et plus tard le Faucigny devenant savoyard, il n'en reste pas moins un état des lieux qui nous éclaire sur les territoires concernés. Les enquêteurs qui parcourent le Faucigny travaillent selon le découpage administratif existant : les châtelainies ou mandements, équivalant à peu près à nos anciens cantons. Le mandement regroupe plusieurs paroisses et les paroisses rassemblent plusieurs villages. L'enquête delphinale qui a lieu le 13 avril 1339 donne l'image de la paroisse de Mieussy. Il y est précisé qu'elle dépend du mandement de Châtillon, avec Flérier<sup>1</sup>, Onnion, Mégevette, Les Gets, Châtillon, Saint-Sigismond, Arâches, Marignier (en deçà du Giffre), Thyez, Cluses, Scionzier, Saint-Jean d'Aulph (au-dessus du pont de Graidon jusqu'aux Gets). Elle comprend 37 villages soit : Matringes, Boche, Les Places, Le Pré Magnin, Dessy, Ivoray, *Li Bancay*, Maillet, Le Châble, *Ange*, Sous le Château, Sur le Château, Marcelly, *Li Mollays*, *Li Tranbley*, *Cheyveys*, *Assellas*, Ley, Quincy, Les Miches, Verny, Messy, Colloté, Le Clos, *Lichouen*, Boiriond, Andeliay, Anthon, Mieussy, Cloiset, Guillard, Le Petit Guillard, L'Arly, Le Jourdy, Chozallet, Fartaz, Geblu.

1 - Flérier : actuellement commune de Taninges. À l'origine, l'église paroissiale est au village de Flérier, nom de la paroisse. Quand la commune est instituée, en 1738, le compte rendu du premier conseil parle de Flérier et Taninges. Puis ce sera Taninges et Flérier et finalement, Flérier disparaît, Taninges, centre commercial a pris beaucoup d'importance. La paroisse change de nom, en 1824, quand l'église, entourée du nouveau cimetière est construite au bourg.

Certains de ces noms sont actuellement repérables sur la carte IGN au 25 000<sup>e</sup>, les autres, écrits en italique, n'ont pas été traduits du latin utilisé pour l'enquête, mais ils peuvent peut-être exister encore dans la mémoire collective.

Un autre document cite également les différents villages de la paroisse de Mieussy. En 1561, le duc Emmanuel-Philibert reprend en main ses États après une longue guerre où son père avait mal choisi son camp. Pour renflouer ses finances, il instaure la gabelle du sel, impôt indirect qui oblige chaque chef de famille à acheter une certaine quantité de sel en fonction du nombre de personnes demeurant chez lui. Dans chaque paroisse, un dénombrement précis est effectué et une liste établie, village par village. Outre son intérêt pour la généalogie ou la démographie, ce document offre, lui aussi, une bonne représentation du territoire en citant les divers lieux de vie. On y retrouve tout ou partie ceux de 1339 : *Myoucy* (Mieussy), *Divorey* (Ivoray), *Dissier* (Dessy), Anthon, *Clousel* (Cloiset), *Arlier* (Arly), *Le Jordil* (Le Jourdy), *Le Chabloz* (Le Châble), La Fortaz, Guilliard, Matringes, Les Jays, *Soubz Chastel* (Sous châtel), *Vaney* (Les Vagny), Matringe, *Missier* (Messy). Si l'écriture n'est pas toujours celle que l'on connaît, qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de « fautes d'orthographe », mais la meilleure manière, pour les enquêteurs, de retranscrire ce qu'ils ont lu dans les actes officiels, ou entendu dans les familles.

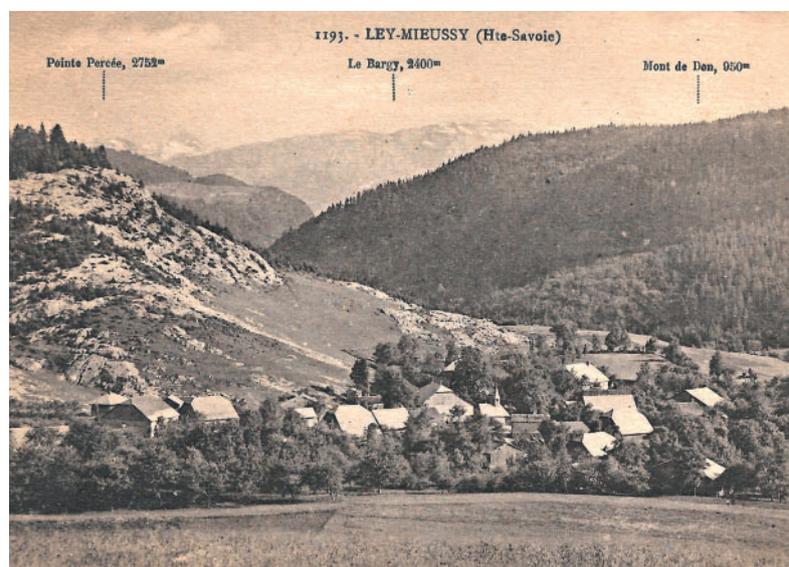
En 1728, le roi Victor-Amédée II décide de réformer le recouvrement de la taille, impôt foncier, en taxant tous les propriétaires, noblesse et clergé compris. Pour une juste répartition, il décide, par lettres patentes du 9 avril 1728, l'établissement du cadastre général des États de Savoie. Une escouade de géomètres parcourt chaque paroisse, pour établir des cartes, les *mappes* et des registres, la *Table* des propriétaires et le *Livre d'estime*. Copie de ces documents est remise à chaque paroisse. Si la mappe donne peu ou pas de noms de lieux, par contre les relevés de parcelles et leur situation constituent une liste complète des villages et lieux-dits en usage alors, la difficulté consistant malgré tout, à écrire en français des noms donnés en patois et pas toujours compris. Ainsi se fixe, une fois pour toute, une orthographe qui se retrouve dans les dénominations actuelles mais qui, le plus souvent, est bien loin de ce que signifiait le terme original. Les documents seront très souvent consultés et dès lors, on est sûr du nom de lieu puisqu'il est écrit !

## Retrouver les noms de lieux

**L**a transcription des noms de lieux va encore évoluer au fil du temps. C'est le plus souvent le secrétaire de mairie ou les notaires, très imprégnés

de « la bonne orthographe », qui écrivent ce qu'ils entendent ou ce qu'ils croient comprendre. Leur choix n'est pas toujours judicieux, mais personne ne signalant de possibles erreurs de compréhension, cette écriture perdure ! Lorsque Hippolyte Tavernier établit pour son « Mémoire descriptif et historique de Mieussy », la liste des villages, l'intitulé actuel est pratiquement fixé. C'est dans les registres paroissiaux qu'il puise ses sources : les curés sont tenus de préciser l'adresse des personnes concernées, et c'est le village qui sert de référence. Ainsi en 1890, sont clairement identifiés : Mieussy, Anthon, Arly, Les Bessons, Roche, Bois devant, Les Briffes, Le Châble, Les Charmettes, Cloiset et Berbey, La Combe, Le Clos, Le Croz, Dessy, Drevy, Les Gets (les Geais), Guilliard, Ivoray, Le Jourdil, Laÿ, Mailley, Matringes, Messy, La Praz, Quincy, Ravaz, Saint Denis, Sur Châtel, Sur le Mont, Les Vagny, Verny.

En 1903 l'établissement du cadastre français fixe définitivement les principaux noms du paysage communal. À partir de ce moment-là, c'est toujours la même carte qui est utilisée année après année et qui se précise ou se transforme à chaque vérification. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, une profonde mutation est déjà en marche, elle va encore s'accélérer avec le développement du tourisme. De nouveaux noms apparaissent, l'habitat s'étend et se diversifie, souvent en fonction des activités pratiquées. Certains lieux qui ont perdu de leur importance disparaissent et n'existent plus que dans la mémoire des anciens. La commune n'aura plus jamais le même visage et il est de plus en plus difficile de comprendre les rouages d'une vie agro-pastorale en voie d'extinction et l'organisation de la vie communale. Il n'est pourtant pas si loin le temps où, à Mieussy comme dans les communes voisines, la liste pour les élections municipales intégrait, dans la mesure du possible, un conseiller par village ou pour un groupe de villages proches.



## Mémoire des lieux, patrimoine immatériel

Pouvoir retrouver les divers noms de lieux, les toponymes de la commune de Mieussy, et les transmettre est un devoir de mémoire. Depuis que l'homme s'est approprié son espace de vie, qu'il a dû s'y référer et transmettre son expérience, il a nommé de façon précise et imagée les lieux caractéristiques, soit les cours d'eau, le relief, une couverture végétale, une particularité liée à l'agro pastoralisme... affinant ces repères quand les terres exploitées se diversifiaient. Ainsi une microtoponymie, connue des seuls utilisateurs, quadrille le paysage, mais comme la plupart du temps, la transmission en est restée orale, le sens s'est perdu par non compréhension du terme employé quand la seule référence est le français. Seule la connaissance du patois peut apporter une réponse : beaucoup de noms de lieux sont, en patois, des noms communs que nous connaissons tous. Il suffit simplement après les avoir entendus, de les transcrire avec une graphie phonétique qui en respecte les sons et permet d'échapper à tous les problèmes complexes de l'orthographe française<sup>2</sup>. On peut alors les traduire et vérifier sur le terrain si cela correspond bien à la description précise ou imagée du lieu concerné. Certains toponymes sont tout de même plus évidents que d'autres. Les plus anciens, d'origine pré celtique sont liés au relief : Sous Saix : Sous le rocher (de *saxum*, grosse pierre, falaise), Le Crot (du patois *croza*, endroit encaissé, bas latin *croatus*, creux, encaissé). Dans ce relief l'eau est présente dans les pâturages, avec de nombreuses « *molye* », des terrains humides ou marécageux, L'Arly, Ley (*Lèyi*), Andeliay (*andelyè* : en de *lyè*, au-delà de *lyè*), Li Mollays (les *molyè*), La Mouille autant de manières de les nommer. D'autres sont liés à l'activité humaine, Chosallet, le *chosal* désigne une maison en ruine, un habitat délaissé momentanément, Lachat (*La châ*) évoque un pâturage en hauteur (celtique *calmis*, roman *calma*, champ, pâturage), Cloiset, un champ clos...

2 - La graphie sert à noter les sons émis par celui ou celle qui parle. Le français y ajoute un certain nombre de lettres racontant « l'histoire » du mot, son étymologie, d'où la complexité de l'orthographe. En patois, ce qui importe c'est de transcrire seulement les sons (phonèmes) des mots entendus. Au début des années 80, un groupe de travail s'est réuni à Conflans pour élaborer une écriture simplifiée, une graphie facilitant ce travail. Des spécialistes du francoprovençal, comme le professeur Gaston Tuaillon et des patoisants venus des divers horizons de la Savoie, ont mis au point, après un long travail de recherche « La Graphie de Conflans », c'est celle utilisée dans ce texte.

3 - À signaler : la carte IGN au 25 000<sup>e</sup> note effectivement Les Gets. Les dernières impressions de ces cartes tiennent compte des remarques que chacun peut faire sur l'inexactitude d'une transcription.

On a longtemps pensé que certains lieux pourraient conserver le nom des propriétaires latins évoqués plus haut qui se serait perpétué dans les finales en y : Quincy, Dessy, peut-être Mieussy mais le patois, *Myôfi* éloigne du nom d'homme, il y a à Morillon un village des Miaux (*myô*)... Dans ce même ordre d'idée, on peut citer Matringes où le suffixe « inges » tendrait à faire penser à une occupation burgonde, comme Taninges ou Jutteninges. Dans certains cas, l'explication est évidente comme Sous-Châtel : au sortir de l'Étroit Denté, nul doute que des « châteaux » (simples édifices) gardaient le passage, tant sur la Ouardaz (la Garde) que sur le Suet (*Saix*).

L'écriture, en français, des noms de lieux donne souvent naissance à des absurdités, ainsi, *Gets*, tel que sur la carte, alors que le panneau situé aux Vagny indique les Geais. Cherchez l'erreur ! Cette orthographe actuelle est stupide<sup>3</sup>, jamais un nom d'oiseau n'a servi de référence à un toponyme. *Les Gets* est un moindre mal, la prononciation locale tendant vers les « *Jé* », du latin *jacita*, couché, gisant, en parlant du bétail au pâturage, donc un lieu de rassemblement des troupeaux ; une autre explication a existé, évoquant un couloir pour la descente du bois, ce qui paraît peu compatible avec l'installation de maisons. On peut citer aussi Maillet qui n'a rien à voir avec un quelconque marteau, d'ailleurs, on prononce « *mâyè* » (parler avec l'accent du pays n'est pas mal parler !) et on dit « vers Maillet ». Ce terme est sans doute à rapprocher de « *maye* » et « *mayen* », encore utilisés en Valais et qui désignent une « montagne », c'est-à-dire une exploitation de moyenne altitude. Que dire des Vagny ? Le y peut faire penser à une ancienne villa romaine, c'est peu probable. « *Ouânyi* » en patois signifie labourer et ensemercer, il s'agirait donc plus simplement de terres nouvellement exploitées, un village du même nom existe à La Rivière-Enverse.

Seule une étude approfondie, menée sur le terrain, avec le recours au patois, pourrait permettre d'affiner ces quelques trouvailles et d'établir une liste qui apporterait aux Mieusserands une meilleure connaissance de leur cadre de vie, et le désir de perpétuer ce patrimoine qui appartient à leurs racines. Le travail reste à faire, en attendant on peut toujours tendre l'oreille pour percevoir le mot juste et ne pas penser que les panneaux indicateurs sont l'unique vérité.

Juliette Châtel

#### SOURCES :

- Carrier N. & de La Corbière M. Entre Genève et Mont-Blanc au XIV<sup>e</sup> siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève. Tome 63. 401 p. 2005.
- Bessat H. & Germe C. Lieux en mémoire de l'Alpe. Toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste. Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, 242 p. 1993.
- Collectif d'auteurs. Découvrir les Parlers de Savoie. Centre de la Culture Savoyarde, Albertville, 1994.

# COCORICO... ! en Faucigny



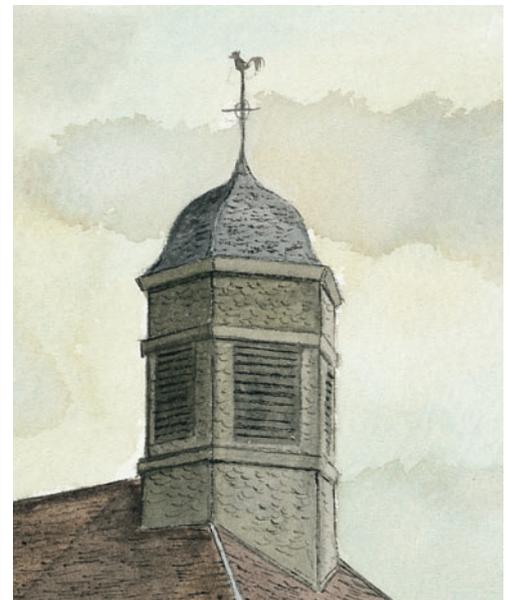
Coq de Peillonnex.

Pourquoi un coq domine-t-il la croix au sommet de nos clochers ? Ce volatile a certainement une signification, une raison d'être là-haut, perché sur ses ergots ! Et depuis quand ? C'est ce que nous allons tenter d'élucider en comparant les gallinacés de quelques clochers autour de Faucigny afin de repérer leur particularité et, peut-être, de dater leur arrivée.

Si la tour-clocher de Saint-Jeoire fait exception, un coq, effectivement, coiffe les clochers des églises à l'entour. Toujours au sommet de la croix, à quelque 30 ou 40 m du sol, il est souvent empalé à mi-corps sur le paratonnerre ou mobile, quand il est monté sur roulement à billes (de verre).



Campanile de Saint-Jeoire.



Clocheton de Faucigny

Annick TERRA VECCHIA, 1998, extrait AQ 4.

## Pourquoi un coq ?

Si le « coq gaulois » est un des emblèmes de la France ce serait, dit-on, parce que César, lorsqu'il en fit la conquête, aurait appelé *Gallia (les Gauls)* ce pays celte qui comptait tant de gallinacés. Mais ce ne peut être à ce titre qu'il coiffe, depuis des lustres, tant les clochers des églises italiennes que bavaroises ou espagnoles... Alors ? C'est un animal symbolique.

Qui dit coq, dit réveille-matin, d'où le symbole solaire qui lui est attribué : lever au chant du coq. Quand le jour chasse la nuit, il repousse l'obscurité, donc le mal ! Sa démarche hautaine est celle d'un chef ! Aussi le qualifie-t-on de viril, fier, brave, voire belliqueux. Dans l'Antiquité il incarnait le courage au combat ; on exploite encore son agressivité. Le coq est réputé pour sa

vigilance, il veille sur ses poules, donc sur le village. Si certains l'appellent « coq de saint Pierre », c'est par référence au reniement de ce dernier à qui le Christ fit remarquer : « Avant que le coq chante aujourd'hui, tu m'auras renié trois fois »<sup>1</sup>. Ce coq, témoin de la trahison de Pierre, rappellerait, du point culminant de l'église, la faiblesse de l'homme... mais aussi, la Résurrection du Christ<sup>2</sup>. Symbole chrétien, il est l'emblème du Christ au point qu'au Moyen Âge il représentait le prédicateur dont la mission est de réveiller la foi... et le coq d'ouvrir grand le bec, laissant pointer la langue !

1 - Évangile de Luc, 22, 54-62.

2 - Dans la peinture, si le coq fait référence à l'épisode du reniement de saint Pierre, il peut, dans une représentation de la Nativité, préfigurer la passion du Christ. Il est aussi symbole de luxure, allégorie de la médecine, de l'étude, etc.

## Représentation

L'allure de ce coq varie au gré de la fantaisie de l'artisan qui l'a fabriqué. Réalisé en fer étamé, en cuivre embouti, en bois parfois, il pouvait résister trois cents ans aux intempéries (sachant que le zinc vieillissait mal). Si autrefois il naissait des mains du maître-couvreur, du ferblantier, du dinandier<sup>3</sup>, voire du maréchal-ferrant, aujourd'hui, en aluminium ou en inox, il sort le plus souvent d'un atelier d'art et pèse environ 5 kg. Admirons ces modèles : bec ouvert, plumes au gré du vent...



La Tour.



L'ancien coq du clocher de La Tour.



A Marcellaz au sommet de la flèche très fine, un coq ventru, bec ouvert et queue ébouriffée.

3 - Dinanderie : art médiéval de la fonte du laiton, pratiqué surtout à Dinant et dans la vallée de la Meuse ; objets ainsi fabriqués. Aujourd'hui, travail artistique du métal en feuille par martelage (rétreinte et allongement) ; production qui en résulte (Larousse).

4 - Le chanoine Gaudin rapporte qu'« en 1671, on voyait encore à Brescia un coq en bronze que l'évêque Rampert fit fondre et placer au haut du clocher de sa cathédrale ».

5 - Bouchage F. Père. Le prieuré de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et les sœurs du même lieu. Imprimerie Drivet et Ginet, Chambéry, 424 p. 1889.

6 - Fivel T. (1828-1894), un des plus grands architectes religieux savoyards du XIX<sup>e</sup> s. En 1861, le maire avait sollicité MM. Laurent Maréchal (originaire de la commune), Pompée, architecte diocésain et Jean-Marie Place, de Bonneville.

## Origine

Et de nous demander de quand datent les clochers et cette ornementation de leur flèche.

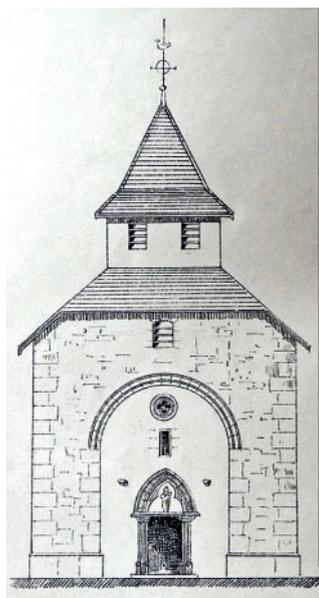
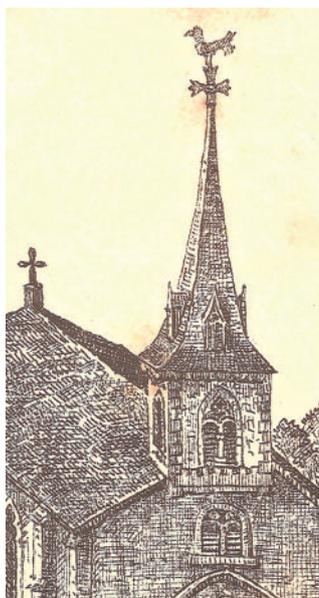
La construction des tout premiers clochers remonterait au V<sup>e</sup> siècle. La tradition du coq à leur sommet, « désignant déjà au VI<sup>e</sup> s. les églises orientées » (c'est-à-dire tournées vers l'Orient, Est ou soleil levant), serait « attestée par saint Eucher », évêque de Lyon en 435 et propre à l'Occident. Le plus ancien coq de clocher daterait de l'an 820 ; il dominait l'église du monastère bénédictin piémontais de San Faustino Maggiore à Brescia<sup>4</sup>. D'aucuns avancent que le Pape Léon IV (847-855) aurait « autorisé la présence d'un coq sur le clocher de l'antique basilique Saint-Pierre de Rome » comme Messie annonçant le passage des ténèbres à la lumière. D'autres disent que ce même pontife, « vers 850, en fait hisser un, en bronze, de 64 kilos, sur la tour de la basilique Saint-Pierre de Genève ». Au X<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, c'est dire l'imprécision, une bulle pontificale aurait même imposé le coq sur les clochers en souvenir de saint Pierre. Que de conjectures !

En Savoie, la christianisation remonte au IV<sup>e</sup> siècle. Les églises des prieurés et monastères des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, qui réservaient la nef aux paroissiens, n'étaient pas toujours nanties d'un clocher. Quand clocher il y eut, il se terminait plus souvent par une croix, en pierre, que par un coq (appelé « cochet »). Or, la majorité de nos clochers, raccourcis, rasés à la Révolution française, surtout s'ils ne portaient pas d'horloge, perdirent leur coq. Ceux que nous voyons furent restaurés, voire reconstruits. Alors, comment savoir si, auparavant, un coq veillait depuis leur sommet... et depuis quand ? Il faut en retrouver les dessins, les devis illustrés d'architectes... En voici deux ou trois.

## De quelques clochers d'antan

Le Père Fr. Bouchage<sup>5</sup> propose le dessin du prieuré Notre-Dame de Contamine-sur-Arve « de 1300 à 1589 [qu'il a] reconstitué historiquement », ainsi que le croquis de l'architecte Théodore Fivel<sup>6</sup>, daté de 1889, pour le clocher de cette église devenue paroissiale sous le vocable de Sainte-Foy. Dans sa description il mentionne que le clocher s'élevait au-dessus du portail d'entrée de l'édifice conventuel, avec, au sommet d'une flèche très fine, la croix surmontée d'un coq !

L'abbé Gavard, historien du prieuré de Peillonex, précise : « Avant 988, Gérold, l'évêque de Genève, construisit l'église de Peillonex ». Apparemment, le coq n'apparut que tardivement sur ce clocher. Des deux premières illustrations du clocher de Peillonex, sans coq, quel est le plus ancien ? La flèche pointue du médaillon



A gauche : Clocher de Contamine-sur-Arve, extrait d'un dessin réalisé en 1889 par le père Fr. Bouchage pour représenter le prieuré tel qu'il devait être avant 1589 selon les écrits.

Ci-contre : Croquis du clocher de Contamine-sur-Arve en 1889, réalisé par Th. Fivel à la demande du père Fr. Bouchage.



Clocher actuel de Contamine-sur-Arve.

serait antérieure à un incendie... « L'ancien clocher » est-il celui abattu à la Révolution française ou celui que la foudre aurait incendié en 1893 ? Quoiqu'il en soit, le clocher actuel de l'église du prieuré, devenue paroissiale, s'orne aujourd'hui d'un coq bien dodu au sommet de la croix.

L'église de Faucigny fut démolie en 1861. Faute de moyens, les plans de sa reconstruction, entre 1852 et 1855, ne prévoient pas de clocher, aussi n'y a-t-il qu'un clocheton au-dessus du portail d'entrée. Déjà en 1857, il est question de « parfaire l'étanchéité du clocher », alors que les travaux d'aménagement et décoration intérieurs ne sont pas terminés. Aujourd'hui, le clocheton de Faucigny arbore fièrement son coq.

Des travaux au clocher de Fillinges furent exécutés fin XVIII<sup>e</sup> siècle par l'entrepreneur Joseph Gelli, « suivant les plans et devis dressés par feu l'architecte P. Cheneval et ensuite du contract du 17<sup>e</sup> juin 1769 ». Ce dessin-projet qui accompagnait les plans et prix-fait de 1769, précise : « L'éguille à couvrir en écaille, la boule à coste de melon

fermée, la croix et coq à amplifier de l'actuel ». Une carte postale des années 1900 présente un clocher sans coq, est-ce parce qu'elle est coupée au ras de la croix ? Peut-être. Le clocher actuel est bel et bien coiffé d'un coq ébouriffé qui en reste coi.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ancienne petite église Saint-Pierre de La Tour avait un clocher qualifié d'« inesthétique ». Les plans proposés en 1847 pour sa reconstruction, par l'ingénieur-architecte Marsano et ses artisans turinois, prévoyaient l'alternative avec ou sans clocher, en fonction des fonds recueillis par souscription. Si les travaux, adjugés à Jean-Louis Desbiolles, commencent en 1853, la flèche du clocher ne sera construite qu'en 1856, nécessitant une sérieuse réfection trente ans après, ornée d'un coq très stylisé.

7 - ADHS IV C 495 : « Extrait du plan et profil selon lesquels on doit retablir et reconstruire à neuf le clocher de fillinge » par l'architecte Pierre Cheneval. Originaire de Bonneville, un des cinq ingénieurs faucignerands diplômés de l'université de Turin, il participa à la reconstruction de plusieurs églises.

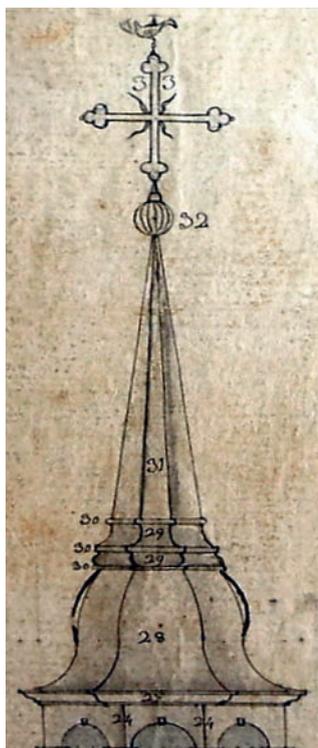


A gauche : Reproduction d'une fresque de 1720 qui rappelle la façon miraculeuse dont le clocher de l'église et le couvent de Peillonnex furent préservés d'un incendie. Annick TERRA VECCHIA, 1997, extrait AQ 3.

Ci-contre : Ancien clocher et église de Peillonnex, source monographie abbé Gavard, 1901.



Clocher actuel de Peillonnex.



*Clocher de Fillinges, projet de 1769. Arch. dép. Haute-Savoie, IV C 495.*

*Clocher actuel de Fillinges.*

*L'ancien clocher de Fillinges.*



L'église de Marcellaz, pillée et profanée en 1589, incendiée en juin 1716 « puis réparée aux frais des Barnabites de Contamine », était « sans toiture en 1720 ». Cette église « très petite », le chœur correspondait à la sacristie actuelle, avait un clocher dont « la visite des ouvrages de la rebatisse de l'église et du clocher » eut lieu en 1759. Une restauration du clocher, par Fr. Simond, est datée de 1774. Au sommet de la flèche, très fine, de l'église actuelle érigée en 1851-1852, un coq ventru prend le vent, bec ouvert, et agite une queue ébouriffée.

Pour Saint-Jean-de-Tholome, un devis estimatif du « seize du moy de may 1756 » est présenté par Estienne Bellossat. Le coq qui domine son clocher est bien postérieur et ressemble fort à celui de Peillonnex.

## Conclusion

La majorité des églises de la région arborent une croix surmontée d'un coq au sommet du clocher. Ce coq, dès des temps très anciens en Occident, est censé représenter la vigilance du croyant qui prie dès le lever du jour... Face au vent, il symboliserait le Christ rédempteur qui protège les chrétiens ; selon le chanoine Gaudin, il est « le Christ face aux péchés et aux dangers du monde ». Y a-t-il parmi eux un coq-reliquaire ? Qui sait ? Il fut un temps, triste temps, où les églises se volaient les reliques afin d'attirer davantage les pèlerins... Plus près du ciel celles-ci avaient alors quelque chance d'échapper aux envieux. Le ventre du coq peut aussi receler un parchemin contant l'histoire de son édification...

De quand datent les premiers coqs sur les clochers du Faucigny ? Relevons cette remarque de Fernand Roulier<sup>8</sup>, d'autant plus parlante aux portes de Genève : « depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, s'y est ajoutée une pointe anti-protestante car le coq aussi est l'attribut de Saint Pierre, le premier pape de l'Église romaine ».

En Faucigny sont-ils antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle ? Il faudrait une étude plus poussée pour le déterminer.

Parfois coq-girouette, au sommet de la croix faitière, il est agrémenté d'une flèche ou des points cardinaux.

Promeneurs, levez les yeux !

Il n'y a pas que les églises qui en ornent leur toiture ; tourelles, clochetons ou glories à Peillonnex, à Contamine... arborent, sans connotation religieuse, ce fier gallinacé qui renseigne gracieusement sur le sens du vent.

Claude Constantin de Magny

### SOURCES :

- Arch. dép. Haute-Savoie, IV C 143, 493, 495 et 513.
- Archives paroissiales et municipales de Marcellaz.
- Chanoine Gaudin R. Le coq des clochers. Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente, 1956.
- Impelluso L. La Nature et ses symboles, repères iconographiques, traduit de l'italien par Dominique Féral, Paris, Guide des arts, coll. Hazan, 384 p. 2004.

8 - Roulier F., Un art retrouvé, La Balme de Sillingy, édit. Rossat Mignot, 2001, tome 1/3, p. 47, note 62.

# Vicissitudes d'une maison commune peu commune

Une école : oui... mais où et pour qui ?  
Voisine de l'église et du presbytère de La Tour, la première mairie-école fut appelée « la maison de l'Américaine » par les anciens, la mémoire orale rapportant, à tort, que Mme Isidore Dufresne, dite l'Américaine, aurait légué cette maison à la paroisse. Cette maison a une histoire bien particulière sur deux siècles, tant par son origine, ses différents usages, mairie-école, école ménagère, immeuble locatif, que par l'intrication des différents propriétaires successifs, mairie et paroisse.

## Première tentative

Dans un document du 30 mai 1827, M. Amoudruz, architecte, dit qu'il procède avec le syndic<sup>1</sup> de La Tour, M. Claude Dufresne, et le révérend Jean-Louis Clarésy, curé de La Tour, chanoine régulier de l'abbaye de Sixt<sup>2</sup>, à la visite de « la grange dépendante du presbytère de la dite commune dans laquelle se trouve une écurie bien exposée au midi, et placée très avantageusement pour une école de garçons et pour une chambre consulaire<sup>3</sup> ». Suit le détail des travaux nécessaires, dont une grande partie serait faite bénévolement par les habitants de la commune. Ce projet est sans suite.

## Construction de la première maison commune - école de garçons

Dix ans plus tard, dans sa réunion du 22 mars 1837, le conseil décide la construction de pièces pour la tenue de ses réunions, le dépôt des archives communales et pour une école de garçons dans la grange que la commune possède près de l'église, la commune n'ayant pas d'autre local qui pourrait être utilisé pour ces constructions. Un nouveau projet est demandé par le syndic, l'avocat François-Léandre Dufresne, au géomètre Franco, qui soumet deux projets :



Plan du géomètre Franco du 29 août 1837, refusé car peu fonctionnel et sans salle d'archives.

l'un en 1837, l'autre en 1841. « Une maison communale sera construite dans la grange et l'écurie du presbytère, profitant du toit existant. » Cette bâtisse comprendrait quatre pièces et une cuisine.

Le projet ne convient pas aux élus qui le trouvent peu fonctionnel, la salle des archives n'est pas prévue. Ils demandent à M. Nanterne, géomètre à Saint-Jeoire, d'établir de nouveaux plans et devis. Le 15 janvier 1844, le conseil, présidé par le syndic Louis Pellisson, examine les nouveaux plans et les adopte, soit une pièce pour

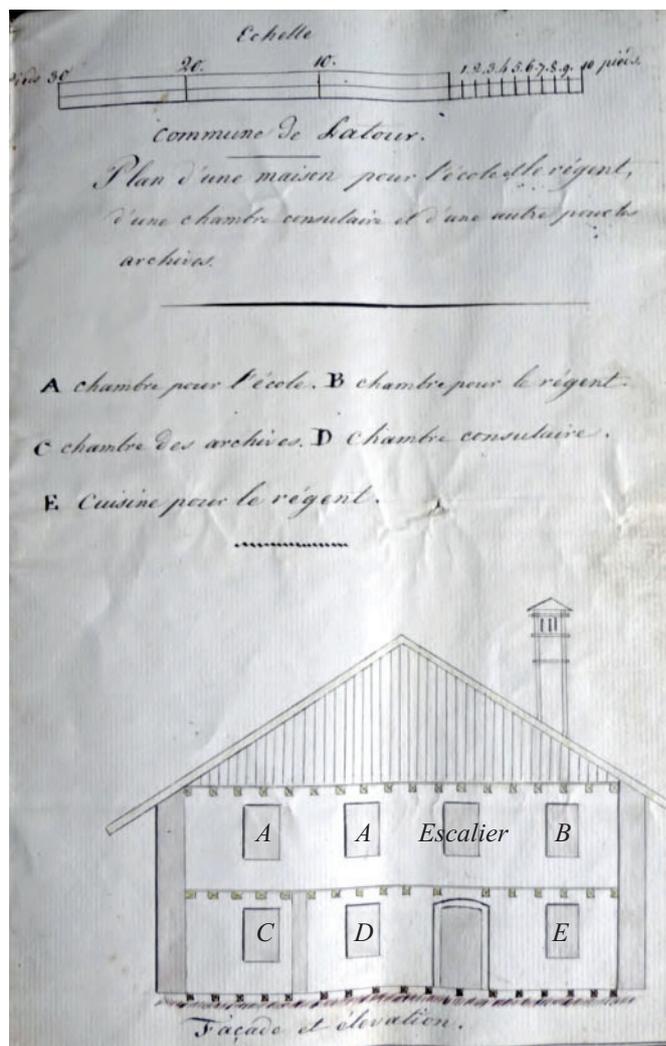
- 1 - Syndic : le maire au temps de la Maison de Savoie.
- 2 - Jean-Louis Clarésy (1764-1828), curé de La Tour entre 1815 et 1828, fut le dernier des six chanoines réguliers de l'abbaye de Sixt prêtres de La Tour. Pendant la Révolution, il se réfugia dans les pâturages de Salvadon, entre Sixt et le Fer à Cheval, à plus de 1 700 m d'altitude.
- 3 - Chambre consulaire : salle de réunion du conseil.



La maison en 2017, peu de changements en façade depuis la réalisation de la mairie-école en 1845.

l'école et une pour le régent<sup>4</sup> au premier étage, une cuisine, une chambre consulaire et une « à défense de feu pour les archives » au rez-de-chaussée. Les fonds nécessaires aux travaux ont été prévus dans les budgets des années 1838 à 1843.

Le conseil suivant décide que les travaux devront commencer immédiatement après l'approbation de l'adjudication, pour « être entièrement exécutés à la fin du mois d'octobre prochain ». Le devis indique en préambule que « cette maison sera construite sur l'écurie et une partie de la grange dépendante du presbytère sans changer le toit ni les murs existants ». De la place sera prise sur l'aire de la grange pour avoir de plus grandes pièces. La salle des archives sera séparée de la chambre consulaire par un mur de 15 pouces (40 cm) d'épaisseur comme pare-feu et aura une ouverture séparée à l'ouest sur la cour du presbytère. La porte principale, plein sud, « en bois rouge de noyer bien sec » s'ouvrira sur un vestibule, desservant la chambre consulaire à gauche, la cuisine du régent à droite, et donnant sur l'escalier en bois de sapin montant au premier étage. Toutes les fenêtres seront plein sud, deux pour la salle de classe, une pour chacune des autres pièces. Une seule cheminée est prévue dans la cuisine. L'autorisation de construire est accordée par une ordonnance d'approbation de l'intendant d'Annecy le 12 mars 1844. Le 2 avril 1844, le conseil se réunit dans la grange du presbytère pour les enchères à la bougie au rabais. Il faut quatorze bougies pour que Joseph Piccot, charpentier de Ville, avec une mise à prix finale de 1 400 £, obtienne le chantier, contre Joseph Jacquard et Alexis Chevrier. Les travaux démarrent fin mai 1844, sont presque achevés le 19 avril 1845, mais les volets n'ont pas été prévus, ils seront en « bois de sapin sec ». Non prévue également, la cheminée dans la chambre consulaire. L'école de garçons ouvre finalement en 1846, soit neuf ans après le début du projet.



Plan du géomètre Nanterne du 10 février 1844, approuvé et mis en œuvre.

## Et les filles ?

Le 16 avril 1857, le conseil provincial d'instruction publique du Faucigny demande la création d'une école élémentaire pour les filles, demande relayée le 21 avril suivant par l'intendant du Faucigny. Le 31 mai 1857, sous la présidence d'Isidore Dufresne syndic, le conseil décide de créer une école pour les filles à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1857. Il faut soit établir une chambre dans la maison communale, soit en louer une, acheter le mobilier nécessaire, et négocier avec une régente pour son traitement annuel. L'intendant de Bonneville, dans sa lettre à la commune du 11 février 1858, accorde un subside de



4 - Régent : instituteur, régente : institutrice.

100 £ pour l'école des filles, mais critique l'insuffisance du mobilier, et demande « *l'agrandissement de la salle des classes* », qui a lieu dans la salle du conseil et ne fait que 21 m<sup>2</sup>. L'institutrice loge dans la chambre des archives.

## Les garçons sont privés d'école

**E**n 1861, ce bâtiment, en plus d'être trop petit, est en très mauvais état. La commune ne peut financer les travaux nécessaires, soit 11 000 F<sup>5</sup>. Jusqu'en 1865, le préfet, le sous-préfet et l'inspecteur écrivent à la commune, pour demander des travaux urgents, lui reprochant de ne pas entretenir les bâtiments communaux, « *la toiture en chaume a besoin de réparations indispensables, et il importe que la partie supérieure de l'une des cheminées soit relevée sous peine de graves dangers.* » Rien ne se passe. Enfin, les autorités se fâchent vraiment le 20 mars 1865 « *pour obtenir, sans plus de retard, la présentation d'un projet soit de restauration, soit de reconstruction complète des bâtiments scolaires actuels. M le préfet me charge de vous inviter à rechercher immédiatement des locaux sains et suffisants pour la tenue des classes et le logement des maître et maîtresse. [...] Dans le cas où ces mesures urgentes ne seraient pas arrêtées par le conseil municipal, M le préfet se verra dans l'obligation d'ordonner la fermeture immédiate des écoles.* » Le conseil réagit à cette menace lors de sa séance du 18 juin 1865, expliquant qu'il faut compter 2 773,25 F de réparations urgentes. Trop tard, l'école des garçons est fermée à la rentrée 1865... L'inspecteur primaire, M. Laboureau, continue d'écrire régulièrement pour demander les mesures prises pour pallier le mauvais état des locaux actuels. Enfin, le 11 octobre 1865, le nouveau conseil décide de demander un devis pour les travaux d'agrandissement et de réparations à M. Brunet, directeur des travaux publics du canton de Saint-Jeoire. Ce devis est refusé par les autorités en décembre 1865, la chambre de l'instituteur est « *mal distribuée* », la salle d'école trop petite. Le conseil argumente, le sous-préfet n'est pas convaincu. Et les échanges continuent.

## Dilemme non résolu : où construire ?

**L'**inspecteur M. Laboureau propose une alternative début 1866, que l'école actuelle serve aux filles seulement, avec le logement de l'institutrice, grâce à quelques réparations, et qu'on construise une petite

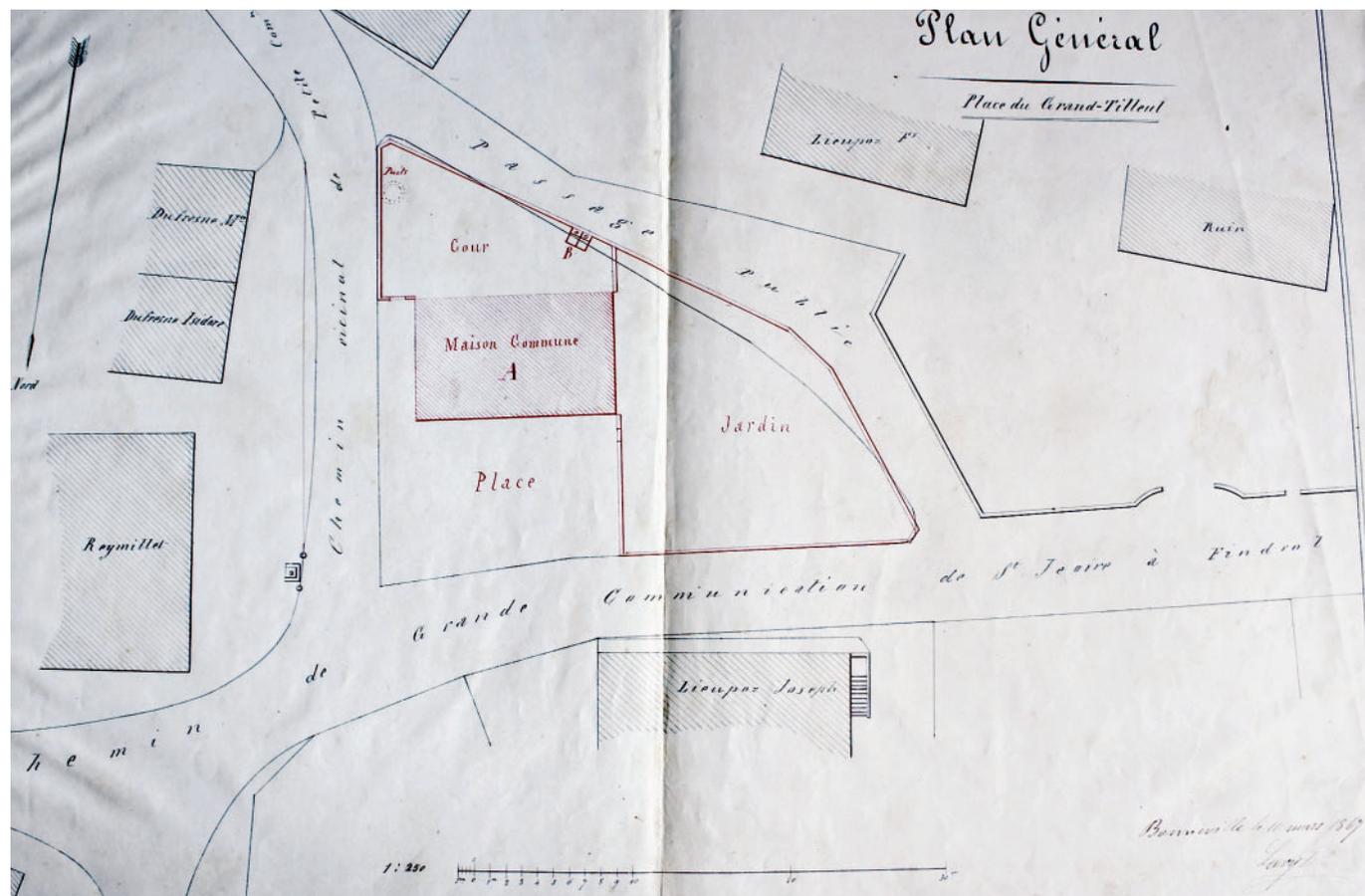
maison qui servirait pour l'école des garçons, la mairie et le logement de l'instituteur. Le tout pour la somme de 10 000 F, et, en prenant du bois communal, en demandant aux habitants des journées de prestation, il resterait seulement 6 000 F à la charge de la commune. En attendant, la commune est toujours privée d'école pour les garçons, qui vont pour certains, à pied, à l'école libre de Saint-Jeoire. Alors, le 26 août 1866, le conseil demande la création d'une école mixte, comme « *... la commune de La Tour se trouvant privée du bienfait de l'enseignement primaire pour les garçons, attendu que l'autorité supérieure a retiré le régent sous le prétexte que la maison d'école n'est pas suffisante et convenable pour y tenir deux écoles soit celle des garçons et celle des filles, il conviendrait de demander que l'autorité supérieure veuille bien la déclarer mixte afin que les deux sexes puissent recevoir l'instruction à un si haut point nécessaire et indispensable.* »

Les positions semblent inconciliables. Le sous-préfet se déplace en personne lors de la réunion du conseil du 30 octobre 1866 pour détailler la situation financière de la commune, ses dettes, parler du souci causé par la fermeture de l'école des garçons et « *la mauvaise installation des écoles de filles qui se tiennent dans un local malsain n'ayant pas le volume d'air réglementaire, et sur les déplorables circonstances qui depuis deux ans n'ont pas provoqué la formation des écoles de garçons.* » Il propose de restaurer le bâtiment actuel pour l'école des filles, et de construire une maison où serait installée celle des garçons et la mairie. Le tout pour 13 000 à 14 000 F. Avec un emprunt, une coupe de bois extraordinaire, des subsides de l'État, on devrait pouvoir payer dettes et constructions. Le conseil accepte toutes ces propositions, et demande les plans et devis nécessaires. Il faut maintenant trouver le site pour la nouvelle mairie-école de garçons, ce sera sur la place du Tilleul, la place actuelle du chef-lieu, lieu choisi par l'inspecteur d'école primaire.

Lors de sa session extraordinaire du 15 mars 1867, le conseil examine les plans et devis. Ceux de la maison existante sont refusés, car l'architecte a divisé le bâtiment en trois parties, celle du midi servirait de maison commune, d'école pour les filles et de logement pour l'institutrice, mais les deux autres sont occupées par le curé... L'architecte n'a pas tenu compte des observations des élus, demandant de ne pas empiéter sur les bâtiments utilisés par ce dernier, or son plan prévoit d'en démolir une grande partie, pour créer une cour au nord, et construire des latrines, alors qu'il y a déjà une cour plein sud, et des latrines.

Quant aux plans du nouveau bâtiment, ils sont aussi refusés, car la place du Tilleul a servi de carrière à gravier, qui a été extrait à des profondeurs différentes selon les

5 - Il s'agit de francs car la Savoie est française depuis 1860, alors qu'avant il s'agissait de livres sardes.



Plan de situation du projet D. Lavy du 10 mars 1867 sur la place du Tilleul.

endroits, allant jusqu'à 4 m ; elle a une forme triangulaire, est entourée de chemins bien passants. En plus, le devis est supérieur à ce qui était envisagé.

Pour récupérer l'école des garçons, il faut louer une maison pour loger l'instituteur, et faire quelques réparations à l'école actuelle, la classe de garçons y sera réinstallée au rez-de-chaussée dans la salle du conseil, et la classe des filles se fera dans celle des garçons au premier étage. En tout cas, l'école des garçons rouvre dès la rentrée 1867. Les plans du nouveau bâtiment et de l'école actuelle, refusés par la commune, sont approuvés par le ministre de l'Instruction publique le 25 août 1868. Il est demandé que les travaux de réparation à l'école des filles soient faits immédiatement, car ce bâtiment sert actuellement pour les deux écoles. En faisant quelques réparations, ce bâtiment pourrait être utilisé jusqu'à l'achèvement de la nouvelle école des garçons. Début 1869, la commune, sous peine de voir fermer les écoles, doit réparer la toiture en chaume qui est bien abîmée.

Parallèlement, la commune cherche toujours désespérément le financement de la nouvelle école, car dès qu'il y a un peu d'argent frais grâce à une coupe de bois, il sert à payer les créanciers. Les élus ne sont toujours pas d'accord avec le site choisi pour la future école, considérant l'emplacement actuel, en l'agrandissant, plus convenable que celui choisi pour

« l'école de garçons, laquelle se trouverait sur la place publique au milieu du bruit à proximité de deux auberges préférablement à l'emplacement actuel situé en dehors du village avec l'église et le presbytère. » Le conseil demande donc que le projet approuvé par les autorités soit abandonné, et demande un nouveau plan pour une seule mairie-école à l'emplacement actuel.

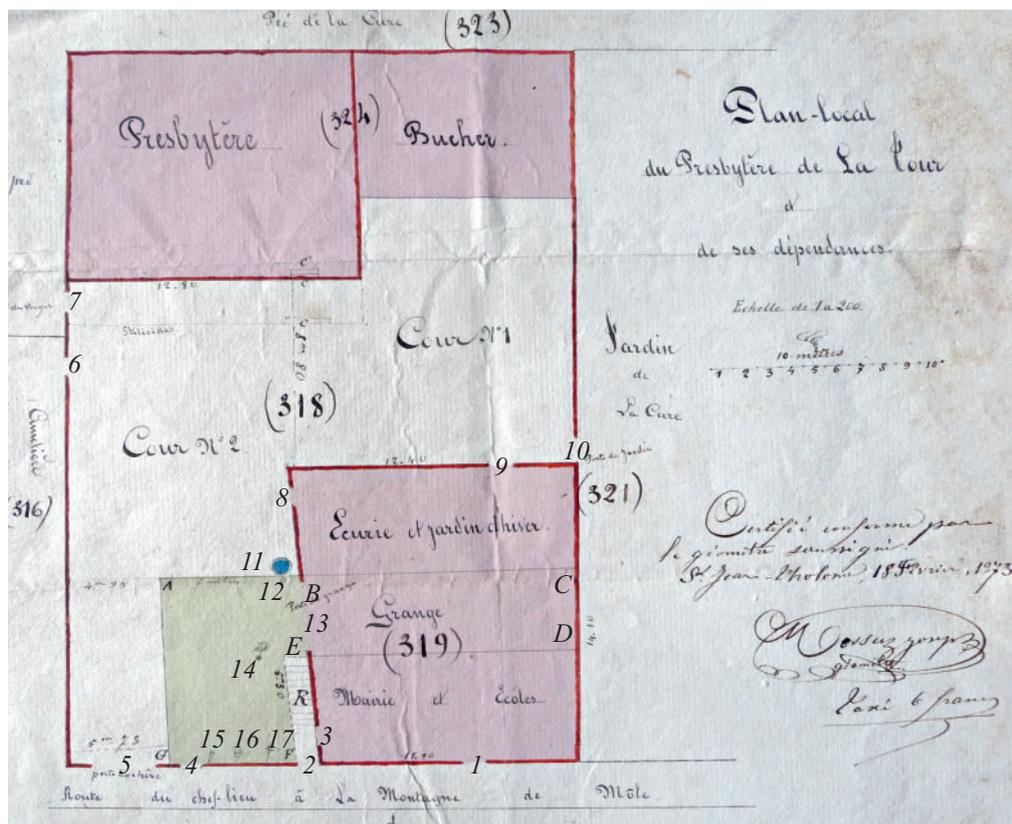
Mais l'inspecteur primaire veut une mairie-école des garçons sur la place du Tilleul, et laisser l'école de filles dans le bâtiment existant, argumentant que le voisinage du Môle, la proximité du cimetière autour de l'église, la montée raide, la contestation avec le conseil de Fabrique<sup>6</sup>, sont en défaveur du projet global de la commune. Le conseil répond que la place du Tilleul n'est guère plus éloignée de Môle que le bâtiment actuel, le cimetière sera déplacé dans le futur, que si le bâtiment actuel est conservé pour l'école des filles, on ne comprend pas pourquoi le voisinage de la montagne serait inoffensif pour elles, pour l'église et le presbytère, et pas pour les garçons. Quant à la pente, elle est seulement de 10 % et pourquoi serait-elle plus difficile à gravir pour les garçons que pour les filles et les paroissiens ? De plus, il suffit d'avoir un peu de bon sens pour voir qu'il est plus coûteux de faire deux projets qu'un seul. Enfin,

6 - Conseil de Fabrique : association qui gère les biens de la paroisse.

l'emplacement place du Tilleul est le plus mal choisi, au centre du village, « à cheval de toutes parts sur des routes et près d'un grand magasin très fréquenté<sup>7</sup> et de deux auberges dont l'une n'est pas à la distance de 5 m. Qu'il serait impossible dans cette situation d'obtenir le recueillement et la tranquillité nécessaires à la bonne marche d'une école ; que d'ailleurs ce local constitue la seule place publique qui existe dans la commune, et doit être conservée comme telle. » Donc le conseil refuse le projet de l'inspecteur et demande l'approbation du nouveau projet dressé par D. Lavy le 5 mai 1872.

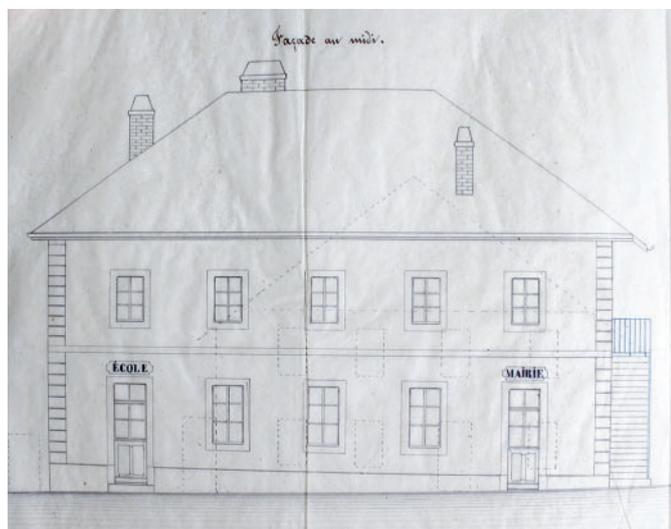
### Conflit avec la paroisse

Début 1872, le projet de la commune déclenche la réaction du conseil de Fabrique, qui s'oppose à l'agrandissement de la maison commune actuelle, affirmant que la grange et l'écurie attenantes à cette maison appartiennent à la cure. Le conseil municipal réfute cette allégation, soutenant que la grange, l'écurie, ainsi que la cure et le jardin sont à la commune, qui laisse les immeubles à la jouissance du curé, tout en les entretenant. Le conseil de Fabrique entame une action en justice, la mairie va défendre ce qu'elle pense être son bon droit. Archives et actes notariés sont étudiés, et « les maisons, grange, cour, jardin et pâturages inscrits sous les no 318, 319 et 324 de la mappe et cadastre de La Tour, appartenant à l'ancien bénéfice cure<sup>8</sup> de cette paroisse ont été vendus



Plan de situation du 18 février 1873 et sa légende par Joseph Mossuz géomètre à Saint-Jean-de-Tholome.

- Les numéros 1, 2 et 3 indiquent les portes des écoles et de la mairie, lesquelles, ainsi que les croisées, s'ouvrent sur la route du chef-lieu à la montagne du Môle.
- La portion non colorée, sous lettre R, est un couloir avec escalier, qui conduit au premier étage, soit à l'école des filles, le dessous de l'escalier est occupé par un dépôt de bois appartenant à Mr le curé.
- Les numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 13 sont autant de portes fermant en dedans à verrou et s'ouvrant aux diverses exploitations du presbytère.
- Les numéros 11 et 12 représentent le bassin et le conduit de l'eau de la cure.
- Les numéros 14, 15, 16 et 17 indiquent des pieds d'arbre existant dans la portion lavée jaune laquelle avec la grange entre les lettres B, C, D, E constitue la part réclamée par la commune à l'effet de construire.
- CC est l'escalier pour descendre à la cure, laquelle est construite sur le versant septentrional d'un mamelon.
- Cour N° 1 complantée de douze arbres à fruits récoltés par le curé.
- Autre partie de cour sans numéro complantée de neuf arbres à fruits, également récoltés par le curé.
- Les numéros de la mappe sont écrits entre parenthèse.
- La porte N° 6, munie d'une sonnette est seule celle par laquelle on pénètre habituellement à la cour du presbytère.
- Les portes 4, 5, 6 et 7 sont abritées par des chapiteaux couverts en ardoises.



Façades du projet D. Lavy de 1872.

- 7 - Il s'agit du magasin Rey-Millet « Epicerie & denrées coloniales en gros, farines, mercerie » selon son en-tête.
- 8 - Bénéfice cure : droit du curé résident.



Porte de l'écurie et du jardin d'hiver du presbytère. N° 9 sur le plan du géomètre Joseph Mossuz. Peu de changements depuis 1873.

comme biens nationaux et adjugés le 5 Vendémiaire an 5 (26 septembre 1796) en faveur du citoyen Jean François Mercier.<sup>9</sup> » Ces biens ont ensuite été vendus par M. Mercier le 1<sup>er</sup> Thermidor an 8 (20 juillet 1800) à 30 habitants de La Tour. Tous ces acquéreurs n'en ont fait aucun profit personnel, et le conseil en déduit qu'ils auraient de fait été abandonnés à la commune, et qu'elle peut donc utiliser une partie de la cour et de la grange attenantes à cette maison commune pour faire l'agrandissement souhaité. Des conseillers municipaux ont alors piqueté une partie de la cour du presbytère, mis une clôture empêchant le curé d'entrer dans la grange. Le curé Clément Bonnaz porte plainte devant la justice de paix de Saint-Jeoire, l'audience a lieu le 29 juillet 1872, le curé est opposé aux conseillers municipaux. Le juge demande aux conseillers que « les lieux soient rétablis dans leur état primitif ». La commune fait appel de la décision du juge de paix de Saint-Jeoire, mais le tribunal civil de Bonneville, dans ses jugements des 24 février et 26 mars 1873 confirme le précédent jugement. La commune envisage l'expropriation, mais cela ne se fera pas.

## Discussions, attermoiments

Dans sa lettre du 8 avril 1874, le sous-préfet souligne que « depuis près de 10 ans la commune de La Tour projette la construction d'une maison d'école, deux plans ont successivement été présentés par la municipalité, le 1<sup>er</sup> consistait en une construction neuve à élever sur la place du Grand Tilleul et en une appropriation<sup>10</sup> de l'école actuelle des filles, le 2<sup>e</sup> se bornait à un agrandissement de ce dernier bâtiment pour y installer l'école des garçons et le logement de l'instituteur. » Il exige l'abandon du 2<sup>e</sup> projet, et de se

prononcer sur les mesures que le conseil compte prendre pour aboutir à une solution que rend urgente la situation actuelle des écoles. La commune réfute cette approche, pour elle le projet sur la place du Tilleul est inacceptable, il faut agrandir le bâtiment existant. En attendant, un bail de huit ans est donné le 10 mai 1874 sur la fameuse place du Tilleul pour faire un jeu de quilles ou de boules. Et le bâtiment actuel est toujours dans un état déplorable, les travaux d'entretien s'enchaînent, parfois difficilement par manque d'argent : réfection des planchers en 1874, paiement en 1877 d'un logement pour l'institutrice, car sa « chambre qui touche à la salle de classe » est inhabitable.

Et la partie de ping-pong continue encore quatre ans. En mai 1878, on chiffre le coût de la mairie avec école des garçons à 17 000 F, la réparation de l'école actuelle à 3 000 F, couverts par un emprunt au Crédit Foncier, une coupe de bois extraordinaire et un subside de l'État, mais le conseil campe toujours sur ses positions « depuis plus de 14 ans la commune de La Tour a le projet de construire une maison avec écoles pour les garçons et de réparer la maison d'écoles actuelle pour l'école des filles... ». Enfin, le 17 novembre 1878, il est décidé d'abandonner les deux projets existants, de chercher un autre site. Le conseil vote la construction de la mairie-école, nomme deux conseillers pour choisir l'emplacement, et le maire se charge de contacter un architecte.

## Coup de théâtre, grand soulagement

Le 4 mai 1879, le maire annonce au conseil que M. le baron Pierre Scipion Ruphy<sup>11</sup> a cédé gratuitement à la commune un emplacement de maison d'écoles. Les choses avancent, par acte provisoire du 28 septembre 1879, « Mme la baronne Ruphy<sup>12</sup>, née Béné Aspasia, de Saint-Jeoire, assistée de M. le baron Ruphy, son mari, a cédé gratuitement à la présente commune pour un emplacement de maison d'école la quantité de 12 ares 58 ca 5 décimètres carrés, à prendre au levant d'une pièce de terre en champ dénommée le Pochat, situé au chef-lieu, figuré sous le numéro 9020 de la mappe cadastrale de La Tour... ». Le 14 mars 1880, D. Lavy, architecte à Bonneville présente au conseil son projet de mairie-écoles pour un devis de 32 000 F, mobilier scolaire compris. Le financement en sera difficile, emprunt de 11 000 F, coupes de bois extraordinaires, subvention de l'Etat. Les plans du futur bâtiment sont acceptés par délibération du 28 mars

9 - Jean-François Mercier, notaire à Saint-Jeoire de 1793 à 1822.

10 - Appropriation : action d'adapter quelque chose à un usage déterminé (CNRTL).

11 - Le baron Ruphy est docteur en droit ; la famille habite Annecy.

12 - La baronne Ruphy déclare par écrit certifié le 27 février 1880 « avoir plus de 100 000 F de fortune ».

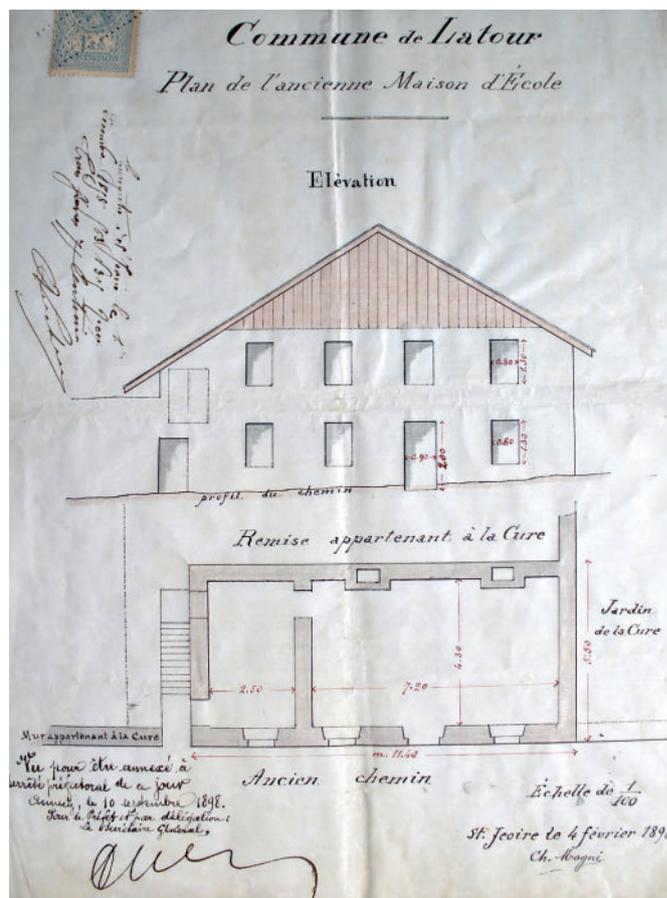
1880, mais le ministère demande des modifications, le devis atteint 38 500 F. Les nouveaux plans et devis sont acceptés et une subvention supplémentaire est demandée le 1<sup>er</sup> mai 1881. Les travaux sont adjugés le 5 décembre 1881 à Ch. Magni et commencent début 1882, ils ne pourront être terminés pour la rentrée scolaire. Lors de sa session extraordinaire du 24 septembre 1882, le conseil vote la réparation de la toiture de la maison d'école actuelle car l'eau pénètre dans les salles de classes, « le chaume qui compose cette toiture sera remplacé par l'ardoise ».

## Que faire de l'ancienne maison d'école ?

La mairie-école est terminée à l'été 1883 et l'école, regroupant garçons et filles, ouvre pour la rentrée scolaire<sup>13</sup>. Dès l'automne 1883, la mairie décide de louer l'ancienne école. Un bail par adjudication publique est prévu, la mise à prix est fixée à 10 F. Une seule locataire se présente, offrant 10,50 F, Mme veuve Isidore Dufresne, dite l'Américaine<sup>14</sup>, qui y restera jusqu'à sa mort en 1892. La maison ne peut être relouée par la suite ; le 21 août 1898, le conseil décide de la vendre. Cette vente de l'ancienne maison d'école aux enchères publiques avec une mise à prix de 800 F a lieu le 6 novembre 1898. Une seule enchère, celle du curé de La Tour, le Rd Joseph Bonnaz<sup>15</sup>, qui offre 805 F. La maison lui est adjugée.

## Qui est propriétaire ?

Le Rd Joseph Bonnaz, malade, quitte sa charge de prêtre de La Tour en novembre 1905. Le Rd Alexandre Gros-Gaudenier est nommé à sa place début décembre. La vente sous seing-privé de l'ancienne maison d'école par le curé Bonnaz au curé Gros-Gaudenier en tant que « nu-proprétaire<sup>16</sup> par Mme Emilie Ruin usufruitière » a lieu le 26 avril 1906, soit peu de jours avant la mort du Rd Bonnaz, le 6 mai 1906. Mais un arrêté préfectoral du 14 décembre 1906 met le bien sous séquestre, car il semble que l'origine de propriété ne soit pas prouvée. Alors deux paroissiens de La Tour, Thomas et Pierrette Lieupo, frère et sœur célibataires, se rappellent avoir entendu parler de l'achat des biens de la paroisse, y compris ce bâtiment, par 30 habitants de La Tour dont l'un de leurs ancêtres, Claude Lieupo, au notaire Jean-François Mercier le 20 juillet 1800. Un arrêté du



Plan de situation fait par Ch. Magni le 4 février 1898.

10 décembre 1907 reconnaît que cet immeuble appartient toujours à des particuliers selon cet acte de vente. Ils sont donc copropriétaires du trentième indivis avec les descendants des 29 autres habitants, et vendent leur part au curé le 7 mai 1913 pour 150 F. Comme « on a constamment ignoré les noms, domiciles ou résidences » des autres copropriétaires, la situation redevient celle du 26 avril 1906, le curé nu-proprétaire du bien en totalité.

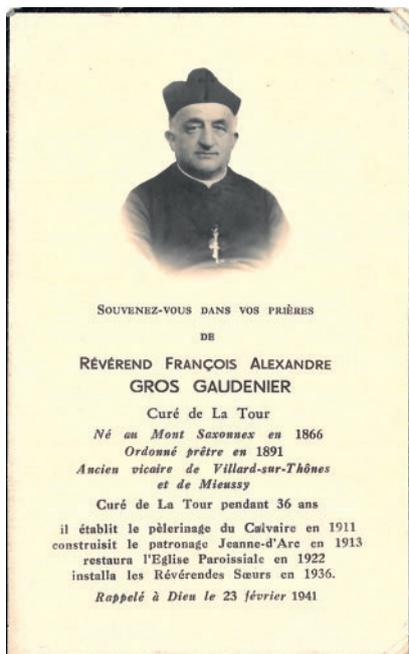
L'usufruitière Emilie Ruin décède le 29 mars 1920, voici donc le curé propriétaire.

13 - C'est le bâtiment de l'école actuelle donnant sur la route traversant le chef-lieu.

14 - Acte no 11, extrait : « L'an 1892 et le 10 novembre vers les 7 h du matin, Plet Geneviève Emilie, dite l'Américaine, âgée de 80 ans, née à Paris, fille légitime des défunts Plet Antoine Jean et Deveyge Marie Madeleine, veuve de Dufresne Isidore, est décédée en son domicile à La Tour d'en haut. »

15 - Clément Bonnaz et son neveu Joseph Bonnaz ont été successivement curés de La Tour.

16 - Le nu-proprétaire a le droit de disposer d'un bien, mais pas de l'utiliser, alors que l'usufruitier a le droit de l'utiliser sans avoir le droit d'en disposer.





## Nouvelle utilisation

Le curé, dès 1912, commence la construction d'une salle de patronage, la salle Jeanne d'Arc, accolée au bâtiment existant, inaugurée en janvier 1913. Cette salle est utilisée pour les répétitions de la chorale paroissiale et des pièces de théâtre qui sont ensuite jouées sur la scène par les jeunes de La Tour, ainsi que pour des concerts, et l'arbre de Noël, sous la houlette tout d'abord du Rd Gros-Gaudenier et plus tard, celle des religieuses.

Il loue la maison au prêtre retraité Julien Constant Pellisson, originaire de La Tour, revenu vivre dans son village à la retraite, après avoir été curé de Nonglard. Ce dernier meurt le 5 mai 1933. Alors, le curé Gros-Gaudenier fait construire deux salles de classe dans la remise donnant sur la cour du presbytère, ainsi qu'une cuisine et tout ce qu'il faut pour faire une école ménagère, et rénove l'appartement, le premier étage est transformé en chambres. Il se démène pour faire venir des religieuses pour s'en occuper, et lance dans la foulée une souscription pour recueillir l'argent pour les travaux. Trois religieuses de l'Immaculée Conception d'Annecy arrivent le 21 janvier 1936 (Sœurs Marie Jésus Hostie, Marie-Françoise et Marie-Fabienne), et l'école ménagère ouvre. Elle fonctionne pendant 14 ans, et ferme officiellement le 17 mai 1950, les religieuses étant parties le 15 mai. Les locaux de l'école ménagère servent ensuite pour le catéchisme, et de cantine pour les mois d'hiver, lorsque la sœur du curé Baud, Melle Julia, fait la soupe pour les enfants des écoles, pour leur éviter de rentrer chez eux à midi. Soupe agrémentée d'une tranche de pain et d'une barre de chocolat, cela jusqu'à la fin des années 1950.

Pour éviter un nouveau problème de propriété de la maison, qui lui appartient, le Rd Gros-Gaudenier fonde la « Société civile immobilière de La Tour Môle » le 28 novembre 1937, et apporte par cet acte le bien à la nouvelle société dont il est le président.

17 - Tènement : maisons et/ou terrains qui se tiennent.

*Salle Jeanne d'Arc, lieu de réunion des jeunes de La Tour dans les années 1970. Elle sert d'église lors de la restauration de l'extérieur de cette dernière en 1995, et de salle de répétition pour la chorale Josquin des Prés.*

*Façade de l'école ménagère.*



## La maison devient un immeuble locatif

Après le départ des religieuses, la « Société civile immobilière de La Tour Môle », qui gère la maison, la loue, le plus souvent à de jeunes couples de La Tour, et tous s'y plaisent bien. Lors de son assemblée générale du 6 juillet 1971, elle décide de transformer cette société en association loi 1901. Cette association est créée sous le nom d'« Association d'action culturelle et sociale de La Tour », et continue de gérer la bâtisse, s'occupant des locations et de l'entretien.

Lors de la réparation du presbytère entre 1977 et 1981, elle est mise gratuitement à la disposition du curé de La Tour, le père Marius Gally. Elle est ensuite à nouveau louée sans interruption jusqu'en juillet 2013. Mais le bâtiment vieillit, il a besoin de grosses réparations que l'association ne peut assumer, l'argent des loyers ne suffit pas. Les membres de l'association ont toujours eu comme projet d'aider à la rénovation de l'intérieur de l'église de La Tour. Dans le cadre de cette restauration, lorsque la mairie entreprend le chantier en 2013, le bien immobilier et ses dépendances sont donnés à la commune de La Tour par acte du 15 juillet 2013. Maintenant que l'église est rénovée, le conseil municipal envisage l'utilisation optimale de ce tènement<sup>17</sup>.

En 1837, la paroisse et la commune se mettent d'accord pour faire la maison commune-école dans une partie de la grange du presbytère sans se préoccuper de son origine de propriété. De ce consensus sans base légale, découlera un imbroglio qui dura presque deux siècles. Un chassé-croisé compliqué commune-paroisse qui se termine en 2013, lorsque le bien est officiellement donné à la commune de La Tour. Et la boucle est bouclée.

*Jeanne Rey-Millet*

REMERCIEMENTS :  
Congrégation de l'Immaculée Conception d'Annecy-le-Vieux.

SOURCES :  
- Arch. dép. Haute-Savoie, 6 F 338, 2 O 2159 pr et 2 E 13445.  
- Archives communales de La Tour.  
- Archives paroissiales de La Tour.  
- Journal du curé Gros-Gaudenier.

# Explosion à l'usine du Giffre



*L'usine du Giffre, surplombée par la chute d'eau nécessaire à son fonctionnement.*

## L'usine du Giffre

Installée entre Saint-Jeoire-en-Faucigny et Marignier, l'usine du Giffre voit le jour en 1897, en pleine période pionnière de la houille blanche, peu après la découverte du four électrique et de ses débouchés dans les domaines de la chimie et de l'électrometallurgie. Elle ferme définitivement près d'un siècle plus tard, en 1994. Elle produit initialement du carbure de calcium, pour se diversifier par la suite.

Le choix du lieu d'implantation d'une telle usine répond à plusieurs contraintes. En premier lieu, les fabrications électrochimiques et électrometallurgiques nécessitent beaucoup d'électricité, impliquant la disponibilité d'une énergie électrique abondante et bon marché. Le torrent du Giffre, dont le débit est régulier tout au long de l'année, se prête particulièrement bien à cette exploitation. Ensuite, il est difficile à cette époque de transporter l'électricité : l'usine s'installe donc près de la centrale hydroélectrique. Enfin, une desserte par voie ferrée est impérative pour l'acheminement des produits : l'usine bénéficie de l'embranchement Pont du Risse-Marignier du tramway CEN<sup>1</sup>, la reliant aux grands axes tels que la voie ferrée nationale Paris-Lyon-Méditerranée.

En 1960, après plusieurs fusions, l'usine du Giffre fait partie de la Société d'Electrochimie, d'Electrometallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine (SECEMAEU).

Le lieu-dit Le Giffre, avec l'usine et la vie créée autour d'elle, est un véritable noyau de développement. Ainsi dans son environnement proche se trouvent les villas des cadres et des ingénieurs, la cité ouvrière du Maroc, les Maisons Neuves et la Tournoire où logent les ouvriers, ainsi que la cantine où résident les hommes célibataires nouvellement arrivés. Il y a également des services et des lieux de vie sociale : boutiques, école, hôtel, chapelle, bistrot, etc.

Si l'usine embauche de la main-d'œuvre locale, elle a toujours fait massivement appel à l'immigration pour compléter ses effectifs. En 1960, ce sont principalement des Italiens, mais également quelques Suisses, Autrichiens, ou encore Polonais à côté de Savoyards et de Français venus de toutes les régions ainsi que d'ouvriers maghrébins arrivés quelques années auparavant.

## L'explosion

Le vendredi 8 janvier 1960, à 15 h 55, des ouvriers aperçoivent une grande flamme blanche sortant d'un four, puis entendent une formidable explosion. Toutes les vitres sont brisées dans un rayon de 50 m, la toiture de la halle est soufflée, l'alimentation électrique interrompue. Le sol est jonché de tôles tordues, de

<sup>1</sup> - Chemins de fer Economiques du Nord.



Après l'explosion, vue d'ensemble.

La toiture et les parois ont été soufflées. Seule la structure de la halle est encore debout.



fragments de verre et de métal qui ont volé à des centaines de mètres de la halle. Une épaisse poussière jaunâtre recouvre le sol et les épaves de machines. La paralysie générale créée par la stupeur est bien vite remplacée par des courses échevelées et des cris de frayeur.

« Quand il y a eu l'explosion en 60, moi j'y étais là-bas. Oui. Avec un copain. On travaillait ensemble sur un chariot qui desservait des trémies<sup>2</sup>. On avait été changer un roulement des paliers à billes. Et on est partis pour aller chercher une pièce qui était en train de se souder à l'atelier. Quand on est arrivés dans l'atelier, ça a sauté. Quand on y est retournés deux jours après sur le chantier où on y était, y'avait tout un pan de mur et tout le toit, y'en avait haut comme ça [il décrit 1 m de gravats avec sa main] où on avait travaillé. On serait restés, je sais pas moi, un petit quart d'heure de plus et ben on était sous les... on était mort. Y'a eu des morts hein. Vous avez bien vu des photos l'usine comment c'était ? Des poutres, des fûts en ferraille qui étaient entortillés autour des piliers du bâtiment. » F. C. G.

Le bruit de l'explosion résonne dans la vallée, se fait entendre dans les villes et villages des environs, suscitant les interrogations des habitants et l'angoisse de ceux ayant des proches à l'usine : « Alors le jour de l'explosion, je vais vous raconter. J'habitais là-haut, dans le village là-haut, à Cormand. Pis mon mari il était en train de déraciner un arbre, je sais pas, tout d'un coup

j'ai entendu une explosion pis j'avais ma fille qui était devant une fenêtre sur sa chaise haute. J'ai juste eu le temps de la rattraper : la fenêtre s'était ouverte. Ça a secoué hein ! Pis je sors et puis je dis à mon mari : "non mais ça va pas hein !". J'ai cru qu'il avait mis une dynamite dans l'arbre. Bah il a dit "j'ai rien fait !", il m'a dit "qu'est ce qui s'est passé ?" , "bah je sais pas." . Ooooh ! Quand on a regardé, il y avait un gros trou ! A l'usine du Giffre, une fumée ! "Ooooulala", je dis. Et puis moi j'avais encore le petit qu'était à l'école. Alors je dis à mon mari : "va vite ! va vite voir !". Y'avait mes frères, y'avait mon père à l'usine. Voir ce qu'il s'était passé. Tu parles ! Il y avait un trou. » P. C.

Sur place, les secours ne tardent pas à arriver des villes alentour. Les blessés sont évacués, orientés selon la gravité de leur état vers les hôpitaux proches ou jusqu'à Lyon pour les grands brûlés. Les corps des victimes sont déposés dans les bureaux.

« Moi je suis resté longtemps là-bas, parce que j'ai aidé un peu des copains qui...[étaient blessés] pour les mener à l'infirmerie. Question de ça j'ai eu de la chance. C'est comme ça, c'est la vie, c'est une loterie ça. Y'en a qui sont morts, qu'étaient loin de l'autre côté, de l'autre rive,

2 - Grand entonnoir de forme pyramidale ou conique, en bois, métal ou autre matière, employé essentiellement dans l'agriculture et l'industrie, et destiné à recueillir, à stocker ou à déverser divers types de matériaux qui doivent ensuite subir un traitement.

qui ont pris des trucs sur la tête ou... Y'en a un je m'en rappelle toujours, ce gars-là qui était de Saint-Jeoire [...]. On s'est connus tout jeunes. Je tenais par le bras un copain qui avait pris des tuiles sur la tête, qu'était tout en sang. Quand je suis ressorti de l'infirmierie il est arrivé lui, il y a une tôle qui lui a coupé le ventre comme ça. Il avait les intestins dans ses mains, comme ça [il mime], surtout plein de poussière, vous voyez ? Il y avait tellement de poussière. Alors il disait : « passez seulement ceux qui sont plus graves que moi. » Mais lui ça s'est infecté... » F. C. G.

Sont décédés les quatre hommes qui s'affairaient autour de la lingotière<sup>3</sup> à l'origine de l'explosion : Jean Coussot, Jean Gauguet, René Mouterde et Jean Roux. Le premier, 45 ans, était directeur de l'usine, marié, avec quatre enfants, le second, ingénieur, marié sans enfants. René Mouterde était chef de fabrication, son épouse était enceinte de leur 8<sup>e</sup> enfant au moment de la catastrophe. Pris dans la coulée, on ne retrouva de lui que des restes informes mêlés au métal. Quant au dernier, dit « Tabor », il était monteur, et venait de se marier le mois précédent. Il est décédé à son admission à l'hôpital de Bonneville.

Dans les jours suivants la catastrophe, une cérémonie est organisée à la chapelle du Maroc pour ces quatre hommes. Le cortège est représentatif de l'impact qu'a eu l'explosion de l'usine pour toute la communauté. De très nombreux porteurs de gerbes ouvrent la marche, suivis par les enfants des écoles puis les fourgons mortuaires. Les épouses des victimes et leurs proches parents sont en tête de la procession. Viennent ensuite les personnalités officielles : le sous-préfet de Saint-Julien en Genevois, MM. les maires de Marignier et de Saint-Jeoire, le député-maire de Thonon-les-Bains, des conseillers généraux, le maire d'Annemasse, le commandant de la subdivision militaire, le chef de la gendarmerie de Haute-Savoie, des membres de la haute direction des aciéries d'Ugine, des cadres et personnels du Giffre, des habitants de la région. Le cortège compte aussi des délégations des autres usines du groupe SECEMAEU, ainsi que de différentes entreprises du Sud-Est.

La chapelle est exigüe et ne peut contenir la foule, qui attend dehors. Les fleurs sont déposées en un grand parterre devant l'entrée, où les honneurs sont rendus après le service religieux. Puis les dépouilles mortelles sont transportées vers leurs lieux d'inhumation respectifs. Seul Jean Roux a été enterré à Saint-Jeoire.

D'autres sont décédés plus tard, des suites de leurs blessures : Jean Perret, marié, avec des enfants ; Marcel Frarin, contremaître, 43 ans, marié, quatre enfants ; Joseph Perret, chef de salle, 41 ans, marié, trois enfants. Ce dernier ne devait pas travailler ce jour-là, il était venu remplacer un camarade.



A l'intérieur, poussière et débris jonchent le sol.

## Que s'est-il passé ?

L'opération en cours n'était pas ordinaire, c'était d'ailleurs une expérimentation à laquelle le directeur lui-même assistait. Les jours précédents, plusieurs essais de fusion d'un nouvel alliage, le ferrotitane, avaient déjà été effectués, mais sans succès. Dans le traitement par aluminothermie<sup>4</sup> du minerai de titane, pratiqué sur le site du Giffre, du perchlorate de sodium était incorporé au mélange contenu dans une lingotière. Le rôle de ce produit est de permettre une intense combustion, pour que les métaux arrivent à leur point de fusion et coulent au fond tandis que les scories<sup>5</sup> restent à la surface et sont éliminées. Lors des précédentes tentatives, le mélange ne s'était pas enflammé.

Ce jour-là, dans quelles conditions a été réalisée l'expérience ? Les seuls témoins de la scène sont morts dans l'explosion. Rapidement, une thèse émerge parmi les ouvriers : au cours de la dernière et dramatique expérience de ce vendredi, la dose de perchlorate aurait-elle été sensiblement forcée dans l'espoir d'obtenir enfin

**A l'usine du Giffre  
Les premiers essais d'alliages  
n'avaient pas réussi  
LE DERNIER FUT FATAL**

3 - Moule dans lequel est coulé un métal ou un alliage liquide pour en faire un lingot.

4 - Méthode pyrométallurgique qui utilise l'aluminium pour réduire certains oxydes métalliques et produire par exemple le ferrotitane. La réaction se déroule à très haute température, plus de 2 800 °C.

5 - Résidus solides surnageant généralement dans un métal en fusion.



Les ouvriers devant l'usine après l'explosion.

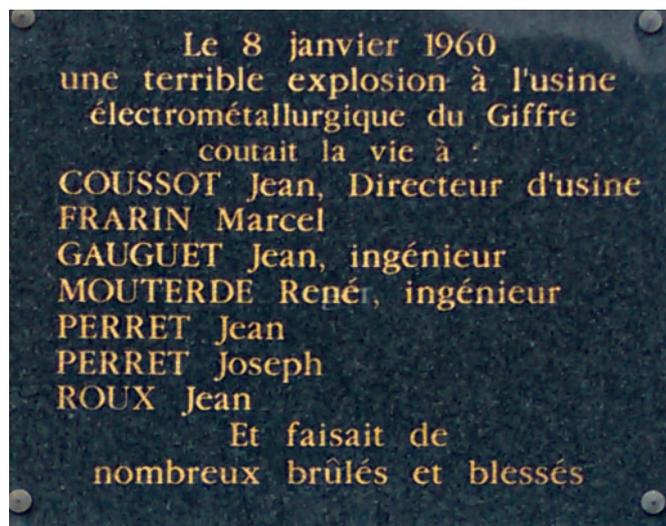
la fusion des composants du nouvel alliage ? D'autres hypothèses apparaissent : certains pensent que les proportions du mélange n'ont pas été respectées, que l'explosion s'est produite par suite d'un accident de fonctionnement, ou que la compression du gaz, ne pouvant s'échapper normalement car enfermé dans la lingotière, aurait ainsi provoqué la déflagration. Quelques jours plus tard, un tract de la CGT fait état des questions légitimes posées par les ouvriers après un tel drame.

Une enquête a été menée, mais les ouvriers rencontrés en 2015 et dont le témoignage a été retranscrit dans cet article n'avaient toujours pas obtenu de réponse exacte quant à la cause de l'explosion et aux conditions de réalisation de l'expérimentation.

## La vie reprend son cours

L'électricité est rétablie le jour même, dès 19 h 30. La direction annonce que la fermeture provisoire de l'usine sera très courte et affiche une volonté de reprendre son activité au plus vite, sans période de chômage. Grâce à la solidarité qui a toujours été une valeur fondamentale dans l'usine, les familles des victimes sont entourées et soutenues, et l'usine est reconstruite.

Pour autant l'événement n'est pas oublié et les cicatrices sont longues à guérir : « *Je suis entré à l'usine en 60, juste après l'explosion. Les gens en parlaient, ouhla ! Bien sûr ! Bien sûr qu'ils en parlaient. C'était pas beau. Il y avait des ingénieurs tout brûlés, tout défigurés. C'était pas beau, pas beau, pas beau.* » R. B.



Plaque commémorative apposée sur la façade du bâtiment lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion.

Tous ceux qui ont travaillé à l'usine depuis, y compris ceux qui n'étaient pas présents au moment des faits, connaissent l'histoire de l'explosion. Histoire qui a également été transmise aux générations d'enfants de l'école du Giffre. Ainsi cette catastrophe fait partie de la mémoire locale. Pour perpétuer son souvenir, le 9 janvier 2010 l'association "L'Entraide mutualiste du Giffre" a organisé une cérémonie de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire du funeste événement. À cette occasion, une plaque commémorative rappelant les noms des victimes a été placée sur la façade de la centrale hydroélectrique, l'un des rares bâtiments du complexe industriel d'antan encore présent aujourd'hui.

Chloé Le Mouël

### REMARQUES :

Les témoignages présentés dans cet article ont été enregistrés lors d'une étude ethnologique réalisée par l'écomusée PAYSALP sur l'usine du Giffre en 2015. Ils sont retranscrits ici de manière littérale afin d'être au plus proche de la parole des témoins et sont consultables à la Maison de la Mémoire de PAYSALP à Viuz-en-Sallaz. Des extraits ainsi que de nombreux documents et photographies sont disponibles sur [www.memoire-alpine.com](http://www.memoire-alpine.com).

### REMERCIEMENTS :

A ceux qui contribuent à faire vivre la mémoire de l'usine du Giffre, ainsi qu'à l'Entraide Mutualiste du Giffre.

### SOURCES :

- Chabert L. L'électrochimie et l'électrometallurgie en Savoie. La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, L'histoire en Savoie, 36 p. 1987.
- Dubin A. Histoire de l'usine du Giffre 1897-1994, éditions Le Tour, 119 p. 2014.
- Le Mouël C. Mondes ouvriers en moyenne montagne, Usine du Giffre, Usine Gambin, Viuz-en-Sallaz, Ecomusée PAYSALP, 150 p. 2016.
- Tissot D. Histoire de l'usine électrochimique du Giffre et de son fondateur Jules Barut. Université des sciences sociales de Grenoble, 270 p. 1991.

*Le Syndicat C.G.T. du Giffre approuve la déclaration suivante et la porte à la connaissance de la Population et des Travailleurs*

**OU SONT LES RESPONSABLES DE L'EXPLOSION A L'USINE DU GIFFRE ?**

M. Perrin, Directeur général du Trust UGINE, le Trust milliardaire, a déclaré avec beaucoup d'autorité, lors des obsèques des premières victimes :  
 « — Dans la marche en avant de l'industrie, certains tombent en cours de route. C'est la lourde rançon de l'indispensable progrès. »  
 M. Perrin place d'entrée les tragiques incidents sur un terrain qu'il pense non seulement intouchable, mais qui devrait selon lui lui attirer la sympathie de la population à l'égard du Trust UGINE.  
 Ce que dit M. Perrin est une chose. Ce que pense les ouvriers et la C.G.T. est autre chose.  
 M. Perrin et les membres du Conseil d'Administration ont comme préoccupation première, non de participer à l'évolution des techniques mais essentiellement de bien placer le Trust UGINE dans la course au profit, dans la recherche des bénéfices.

Aussi les délégués de la C.G.T. au Comité d'Hygiène et de Sécurité ont décidé de poser les questions suivantes et entendent que la Direction y réponde avec clarté :

- La Direction ne pouvait-elle pas techniquement procéder aux essais en dehors des locaux de fabrication ?
- Est-il vrai que l'évacuation de l'atelier et même de la partie de l'usine Rive Gauche avait été demandée par un Ingénieur ?
- Est-il vrai que le Directeur a refusé ?
- Les résultats négatifs des essais du mardi ont-ils été examinés dans toutes leurs conséquences ?
- Est-il vrai qu'un nombre important de personnes étaient au courant qu'un grand danger existait, et qu'un ouvrier a déclaré chez lui à midi : « Cet après-midi l'usine va sauter » ?
- Est-il vrai que le passage du personnel était interdit dans un rayon de cent mètres pour les essais et qu'un réel danger existait ?
- Est-il vrai qu'un chef de fabrication a déclaré : « Dès que vous aurez allumé, partez vite » ? confirmant ainsi le grand danger existant.

Les réponses à ces questions montreront où sont les vrais responsables.  
 La C.G.T. poursuivra son action pour la défense des intérêts des salariés, durement exploités par un trust milliardaire.

J. FREGONARA,  
 Secrétaire de l'Union départementale C.G.T.  
 de Haute-Savoie. Janvier 1960.

IMP. COOP. L'ARIELLE - ANNEY

**HORIZONTALEMENT**

- 1 - Gentilé des habitants de la « belle vallée ».
- 2 - Menait-elle ses bêtes à reculons ? ■ Essence tropicale.
- 3 - Ce lapin anima les nuits montmartroises. ■ Précédant devant, a son côté révolutionnaire.
- 4 - Cité antique. ■ Prénom de l'ingénieur Bard. Hic.
- 5 - Il peut être universel.
- 6 - Paradis. ■ Test à l'usage des publics non francophones.
- 7 - Apiculteur poète. ■ Processus de division cellulaire.
- 8 - Ante meridiem. ■ Il interpréta Scarface en 32. ■ Entre familiers.
- 9 - La Bastille le fut par le patriote Palloy. ■ Un des trois départements de l'Algérie française de 1848.
- 10 - ADN anglo-saxon. ■ Le mandement de Thyez était dans celle des évêques de Genève.

**VERTICALEMENT**

- 1 - Son mont formait l'une des limites du mandement de Thiez.
- 2 - Argon. ■ Mammifère africain aux allures de marmotte.
- 3 - Première femme de Jacob. ■ Son chasse-mouche fût à l'origine de l'invasion du territoire algérien. ■ Société anonyme.
- 4 - Point de départ pour les cascades de Sales. ■ Petit maître.
- 5 - Il va à l'anode. ■ Marcel Marceau l'était par profession.
- 6 - A l'instar de « Tantine », l'appelait-on « Tantin ».
- 7 - Le seul opuscule signé F. Pinget parut avant celle de mai 1898.
- 8 - Il est quelquefois contre. ■ OVNI outre-manche. ■ Ruisselet.
- 9 - On y entre par accident. ■ Avant, c'était une vedette.
- 10 - Ceux de Duret dans la Vallée Verte sont réputés. ■ Il peut être catholique ou genevois.

Jean-Luc Ruckebusch

**MOTS CROISÉS**

Vous trouverez toutes les réponses dans le numéro 23

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   | ■ |   |   |    |
| 3  |   | ■ |   |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 4  |   |   | ■ |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 5  |   | ■ |   |   |   |   |   |   |   | ■  |
| 6  |   |   |   |   | ■ |   |   |   | ■ |    |
| 7  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   | ■ |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   | ■ |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   | ■ |   |   |   |   |   |    |

Solution p. 75

# Sur les traces des chasseurs tholoméens morts lors des combats du Linge en 1915

En étudiant la guerre 1914-1918 et les soldats de Saint-Jean-de-Tholome morts pour la France, mon intérêt s'est porté sur les combats qui se déroulèrent en 1915 sur les champs de bataille des Vosges. Lingenkopf, Barrenkopf, Schratzmaennele, Kleinkopf, Wettstein, que des noms inconnus, avant de découvrir ces lieux lors d'un voyage hommage en 2016. Des 50 Tholoméens dont le nom est inscrit sur le monument aux morts, quatre sont décédés en Alsace lors des combats du Linge en 1915.



*Au col du Wettstein, mémorial consacré au souvenir des milliers de soldats français morts en 1915.*

Pour celui qui méconnaît quelque peu les combats de la Grande Guerre, et particulièrement ceux des Vosges en 1915, rien de Munster ou d'Orbey aujourd'hui ne laisse transparaître un tel désastre, absurde et inutile. La forêt a repris ses droits, cachant à nos yeux toute trace d'un éventuel champ de bataille. Il faut s'enfoncer profondément dans celle-ci pour comprendre l'horreur vécue il y a 100 ans par nos compatriotes.

Le Linge est un massif boisé long de 3 km, enserré entre la vallée de la Weiss, Orbey au nord et la vallée de la Fecht, Munster au sud. Au début de la Première Guerre mondiale et depuis la défaite française de 1870, Le Linge est en territoire allemand. Sur cette crête, du nord au sud sont disséminés plusieurs sommets dont le Lingenkopf (985 m), éperon rocheux qui s'étend sur 500 m jusqu'au collet du Linge (987 m), le Schratzmaennele point culminant du massif à 1 047 m, le Barrenkopf à 981 m. Précieux observatoire, ce fut un lieu de combats acharnés, avant de devenir le tragique et glorieux « tombeau des chasseurs ».

## Joseph Aimé Gevaux

Né le 10 juin 1890 au hameau de La Cocarde, il est le dernier enfant et unique garçon de Joseph et Alixe Mossuz. Le 10 octobre 1911, il est

incorporé au 158<sup>e</sup> RI à Bourg-Saint-Maurice. Nommé caporal le 25 septembre 1912, il passe dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1913. A la mobilisation, il est rappelé le 3 août 1914 au 97<sup>e</sup> RI puis au 297<sup>e</sup> RI. Avec son régiment, il participe à la bataille des Hautes-Vosges, qui lui coûte la vie le 20 avril 1915 sur les pentes du Sillackerwasen. Il repose à Metzeral, à la Nécropole nationale « Le Chêne Millet », tombe 1084.

## Emile Nanjod

Il est né le 22 décembre 1893 au hameau de Romblaz. Boulanger, il est le fils de François et Alexandrine Morel, petit dernier d'une famille de huit enfants. Ses deux frères, François né en 1881 et Joseph né en 1888, partent en 1914 à la guerre. François meurt le 3 septembre 1914 au col de la Chipotte dans les Vosges, tandis que Joseph incorporé au 30<sup>e</sup> RI est dès août 1914 fait prisonnier et restera jusqu'en 1918 au camp de Gmünd près de Stuttgart en Allemagne.

Emile est réformé en 1913 puis reconnu bon pour le service le 19 octobre 1914, il est incorporé à Albertville au 22<sup>e</sup> BCA le 16 décembre 1914. Ce bataillon se trouve alors dans les Vosges, chargé des travaux d'organisation du terrain où chaque camp se renforce pour protéger ses conquêtes. En juin 1915, il participe aux combats autour

de Metzeral puis en juillet remonte en ligne pour prendre part à l'assaut que les 47<sup>e</sup> et 129<sup>e</sup> divisions d'infanterie se préparent à donner à l'ensemble du massif Linge-Schratzmannele-Barrenkopf. L'objectif assigné au 22<sup>e</sup> BCA est le Barrenkopf. Le 20 juillet, après dix heures de pilonnage d'une violence extrême sur les forces allemandes, les chasseurs français s'élancent baïonnettes hautes. Mais les mitrailleurs allemands, bien protégés dans les casemates<sup>1</sup> prennent les vagues d'assaut françaises en enfilade. Nos soldats tombent les uns après les autres. Les rares survivants traversent toutefois les réseaux déchiquetés par l'artillerie et atteignent le sommet, aussitôt attaqués par les réserves allemandes. Le combat tourne au corps à corps. Le 22<sup>e</sup> BCA a perdu sur les pentes du Barrenkopf la moitié de son effectif. Emile Nanjod est porté disparu au Barrenkopf entre le 20 et le 23 juillet 1915. Son corps retrouvé le 8 mai 1916 est inhumé au cimetière de Wettstein, tombe 497.



## Gustave Henri Gay

Né le 9 mars 1895 à Bovère, cultivateur, il est le fils de François et Joachine Duboin. Il est domicilié à Cranves-Sales lorsqu'il est incorporé le 15 décembre 1914 au 22<sup>e</sup> BCA puis, le 16 mars 1915 il rejoint le 114<sup>e</sup> BCP 2<sup>e</sup> compagnie. Ce bataillon, constitué le 10 mars 1915 à Pérouges dans l'Ain, reçoit l'ordre d'attaquer le Barrenkopf le 21 juillet 1915. Le bilan est lourd pour le 114<sup>e</sup> BCP, c'est l'hécatombe pour nos braves chasseurs. Gustave Henri Gay, porté disparu lors de ce combat, est officiellement déclaré mort pour la France le 10 août 1915.

## Joseph François Maurice-Demourieux

Fils de François et Adélaïde Mossuz, il est né le 25 mai 1895 chez Damettaz. Aîné de six enfants, cultivateur à la ferme familiale, il est incorporé au 22<sup>e</sup> BCA à Albertville le 15 décembre 1914 comme soldat de 2<sup>e</sup> classe. Le 7 avril 1915, il passe au 12<sup>e</sup> BCP afin de renforcer ce dernier durement éprouvé à Sulzern où le

1 - Casemate : fortification, petit ouvrage monobloc constitutif de la ligne de défense (Larousse).

2 - Historique du 12<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains. p. 112.

3 - Flammenwerfer : lance-flammes.

4 - Hôpital militaire de campagne en zone montagneuse. L'ambulance alpine du col de Wettstein a été installée de juillet 1915 jusqu'à la fin de la guerre dans le bâtiment de la mairie-école de Mittlach où se trouve maintenant le musée de l'Ambulance Alpine.

bataillon a perdu 800 hommes en quinze jours. A compter du 19 août 1915, le 12<sup>e</sup> BCP, en partie reconstitué par les renforts venant du dépôt, prend la relève du 27<sup>e</sup> BCA sur le Schratzmannele et le collet du Linge. Malgré des pertes sérieuses causées par l'artillerie allemande, le 12<sup>e</sup> BCP s'empare de son objectif, s'y installe et l'organise immédiatement, dépassant même la crête jusqu'au collet du Linge. Le 31 août à onze heures, commence un bombardement d'une extrême intensité. « Pour la première fois, une odeur singulière nous saisit aux narines, les larmes nous viennent, les hommes éternuent et crachent ; ce sont les premiers obus lacrymogènes, c'est une nouveauté<sup>2</sup>. » Le 12<sup>e</sup> BCP est anéanti sous le feu et les rares survivants ne peuvent en conséquence empêcher les Allemands munis de Flammenwerfer<sup>3</sup> de s'emparer des tranchées françaises situées au collet du Linge. Joseph François Maurice-Demourieux est grièvement blessé au Schratzmaennele le 1<sup>er</sup> septembre 1915. Evacué à l'ambulance alpine<sup>4</sup> du col de Wettstein il y décède des suites de ses blessures le lendemain 2 septembre 1915. Il repose à la Nécropole nationale du Wettstein, cimetière des chasseurs, cimetière du Linge, tombe 1018.

En mémoire de leur sacrifice, en pensant à leurs familles, j'ai effectué un parcours historique passant par le collet du Linge, à l'ouest de Colmar, où, entre le 20 juillet et le 15 octobre 1915 sont morts 17 000 soldats. Hypothétique rencontre 100 ans plus tard mais ô combien émouvante. J'ai pu fouler la terre qui les a vus disparaître à jamais et les mots me manquent pour exprimer ce que j'ai alors ressenti. Grand moment d'émotion et d'infinie tristesse, je me suis recueillie en silence, les larmes aux yeux.

Michèle Métral Bardollet

### LES ABRÉVIATIONS :

- RI : Régiment d'infanterie
- BCA : Bataillon de Chasseurs Alpains
- BCP : Bataillon de Chasseurs à Pied

### SOURCES :

- Arch. dép. Haute-Savoie, 1 R 789-804-816-818.
- Hensel F. Le Linge, Un massif alsacien dans la Grande Guerre. Hauts-Lieux d'Alsace, Vent d'Est, 64 p. 2014.
- Soudagne J.-P. Chemins de mémoire 14-18. Ouest-France, Itinéraires de découvertes, 127 p. 2008.
- Anonyme. Historique succinct du 22<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains. Imprimerie L. Barma, Nice, 64 p. Sans date. gallica.bnf.fr.
- Anonyme. Historique du 114<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains. Imprimerie J. Abry, Annecy, 9 p. Sans date. gallica.bnf.fr.
- Anonyme. Historique du 12<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains. Depuis sa création, en 1853, jusqu'à 1920. Ed. militaires Charles-Lavauzelle & Cie, Paris, 376 p. 1922. gallica.bnf.fr.

# Contamine-sur-Arve, les pierres de construction de l'église

L'église paroissiale Sainte-Foy de Contamine-sur-Arve ne présente aujourd'hui qu'une petite partie du vaste ensemble religieux des Bénédictins<sup>1</sup>. L'identification des matériaux de construction, observables sur le bâtiment actuel, a été faite à l'œil nu ainsi qu'à la loupe et des lieux d'approvisionnement probables sont proposés.

Quand les Bénédictins s'installent dans le village en 1083, il y a déjà une église dont la date d'édification n'est pas connue. L'architecte savoyard Jacques de Saint-Georges d'Espéranche entreprend sa reconstruction et/ou son agrandissement en 1295. Les troupes bernoises, genevoises et françaises la détruisent en 1589. Les Barnabites, qui succèdent à la communauté bénédictine, la réparent au cours de la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle mais elle ne retrouve pas ses dimensions de l'époque clunisienne. La restauration des fenêtres et des jambages de la porte d'entrée est effectuée dans les années 1980<sup>2</sup>.

1 - Bouchage F. Père. Le prieuré de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et les sœurs du même lieu. Imprimerie Drivet et Ginot, Chambéry, 424 p. 1889.

Bernard J., Bernard P., Blanc A., Cordoba A., Croset J., Decrouez D., Girod-Grillon S., Guffond C., Mahfoudi S., Périllat G. & Pessey-Magnifique M. Contamine-sur-Arve, Art – Histoire – Emotions. Les Amis de la Grande Maison et J. Croset (eds), ISBN 978-2-7466-8323-5, 456 p. 2015.

2 - Bernard et al., 2015, op. cit., p. 238.

3 - Le calcaire est une roche sédimentaire dont le constituant essentiel est le carbonate de calcium. Il peut être d'origine chimique (précipitation du calcaire) et/ou d'origine biologique (accumulation des parties dures calcaires d'organismes).



Façade de l'église paroissiale Sainte-Foy de Contamine sur Arve.

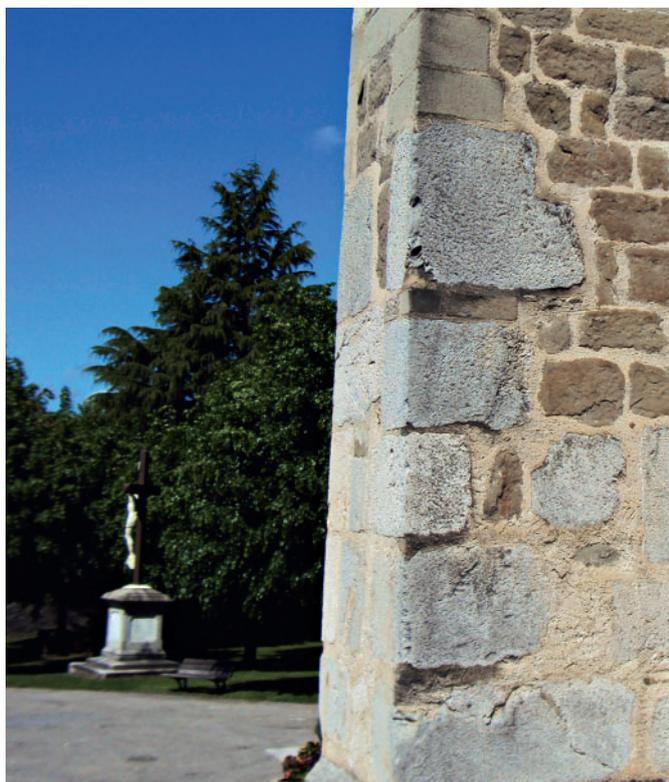
Belles pierres de taille en « calcaire urgonien » à la base du bâtiment (couleur claire). Blocs de molasse (couleur foncée) autour de la porte (colonnettes, voussures...) et sur la partie de la façade à droite sur la photo (au même niveau que le tympan et les voussures de la porte). Remplissage de l'arc doubleau avec des moellons de natures diverses.

## Le calcaire

Le calcaire<sup>3</sup> est la roche la plus importante dans cet édifice (pierres de taille et moellons).

Certains blocs montrent des sections de mollusques bivalves fossiles caractéristiques du « calcaire urgonien » qui constitue notamment la puissante falaise du massif des Bornes bien visible depuis Contamine. Etant donné que nous n'avons effectué aucun prélèvement pour des investigations plus poussées et que chaque élément n'a pas été examiné, nous ne pouvons pas exclure la présence d'une ou plusieurs autres variétés de calcaire.

Les « calcaires urgoniens », largement représentés en Haute-Savoie (Haut-Giffre, Platé, Bornes, Aravis, Bauges, Semnoz, Salève, chaînons jurassiens), sont blancs, gris clair à foncé ou jaunâtres et forment des bancs massifs de grande épaisseur. Leur âge varie entre environ - 130 et - 120 millions d'années (ère mésozoïque, Crétacé inférieur). Certains niveaux sont très fossilifères :



« Calcaire urgonien » (couleur claire) et molasse (couleur foncée). Angle côté sud de la façade de l'église.

mollusques (bivalves, gastéropodes), brachiopodes, échinodermes, coraux, foraminifères, algues... Ces différents organismes témoignent, lors du dépôt de cette formation calcaire au Crétacé, de l'existence dans la région d'une mer chaude, peu profonde et bien oxygénée, c'est-à-dire des conditions propices à la formation de récifs comme actuellement dans les Bahamas.

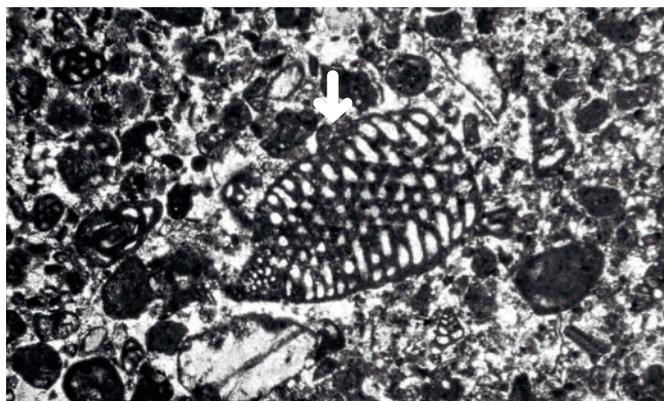
Ce calcaire a été exploité depuis l'époque romaine jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle comme pierre à bâtir. Dans les temps anciens, des carrières sont connues notamment près d'Annecy (Semnoz, Roc de Chère...), au Salève (Etrembières, Mornex, Esserts-Salève...) et à Reignier (Plaine aux Rocailles) ainsi que dans les environs (Cornier)<sup>4</sup>.

Les sites de la Plaine aux Rocailles et de Cornier correspondent à des amas importants de blocs erratiques<sup>5</sup> de « calcaire urgonien », une exception car habituellement c'est du granite et du gneiss<sup>6</sup>. En fait, ces rochers sont issus d'un éboulement, parti de la Pointe d'Andey, sur le glacier de l'Arve. Ce dernier les a transportés et abandonnés en aval, principalement sur la rive gauche de la rivière éponyme mais également sur la rive droite, il y a environ - 17 000 ans<sup>7</sup>.

Il est logique de penser que les blocs erratiques, très proches de Contamine, furent la source d'approvisionnement en « calcaire urgonien ». Si c'est le cas, le site d'extraction aurait été celui de Reignier. Une étude plus approfondie des éléments de l'église ne



Bloc en « calcaire urgonien ». Les flèches indiquent des sections de coquilles de mollusques bivalves fossiles. Côté sud de l'église. La largeur de la photo correspond à environ 30 cm.



Vue au microscope d'un « calcaire urgonien » du massif des Bornes (Bargy). La flèche indique une section dans un foraminifère (unicellulaire marin qui vivait sur le fond de la mer) caractéristique du « calcaire urgonien ». La largeur de la photo correspond à environ 4 mm.

4 - Broise P. Genève et son territoire dans l'Antiquité. De la conquête romaine à l'occupation burgonde. Latomus, Bruxelles, 129, 2 vol., 369 p., 47 cartes et plans. 1974.

Broise P. Recherches sur les carrières antiques de Savoie. Essai de méthode. Caesarodunum, Bulletin de l'institut d'études latines et du centre de recherches A. Piganiol, Tours, 12 /2, p. 404-407. 1977.  
Charollais J., Plancherel R., Monjuvent G., Debelmas J. avec la collaboration de Deville Q., Donzeau M., Gallay A., Gorin G., Nicoud G., Kindler P., Ruchat C., Turrel C. & Wernli R. Notice explicative de la Carte géologique de France (1/50 000), feuille Annemasse (654), Orléans, BRGM, 130 p. 1998.

5 - Un bloc erratique (du latin « errare » : qui erre) est un gros rocher qui a été déplacé par un glacier parfois sur de grandes distances.

6 - Le granite est décrit dans le paragraphe suivant : Le granite. Le gneiss est une roche métamorphique qui présente un aspect rubané et qui est formée de quartz, de feldspath et de minéraux ferromagnésiens.

7 - Dorthe-Monachon C. Contribution à l'étude de la morphologie glaciaire de la vallée de l'Arve (Haute-Savoie, France) - Essai de reconstitution paléogéographique. Thèse Université de Lausanne, 249 p., 1986.

Coutterand S. & Nicoud G. Les stades de retrait du glacier de l'Arve entre le verrou de Cluses et l'ombilic de Chamonix au cours du Tardiglaciaire (Vallée de l'Arve, Haute-Savoie). Quaternaire, 16/2, p. 85-94. 2005.



*Pierre Balmyre, Scientrier. Ce bloc erratique en « calcaire urgonien » est, avec le gros bloc de la Plaine des Rocailles, l'un des plus imposants de la région. Son poids estimé est de l'ordre de 5 500 tonnes.*

serait d'aucune aide<sup>8</sup>, il faudrait donc des sources écrites avec des éléments pour argumenter cette hypothèse. Les blocs erratiques de la rive droite de l'Arve et les carrières du Salève (calcaires du Crétacé inférieur dont les « calcaires urgoniens ») ouvertes dans la roche en place ne sont pas à exclure comme autre origine possible.

## Le grès molassique ou molasse

Les encadrements de la porte et des fenêtres et quelques blocs dans les murs sont en grès, aussi appelé molasse. Cette roche se distingue par sa couleur gris verdâtre qui contraste avec la couleur claire blanche ou grisâtre des calcaires et celle brun jaunâtre du tuf.

Le grès est une roche sédimentaire détritique (au moins 50 % de débris issus de l'érosion de roches préexistantes) qui se rencontre fréquemment à la surface de la Terre et dans toutes les périodes géologiques. Le terme molasse est appliqué à un grès de l'époque tertiaire (Oligocène, autour de - 25 millions d'années dans la région), constitué essentiellement de grains de quartz et de glauconie qui lui confère une teinte verte, jaunissante à l'altération et avec un ciment calcaire argileux. Celui-ci a l'avantage d'être tendre et donc facile à sculpter.

Ces grès molassiques, parfois imprégnés de bitume, prédominent dans une formation lithologique que les géologues appellent Molasse<sup>9</sup>. Les autres roches sont des calcaires, des marnes, du gypse, du lignite... La Molasse constitue le soubassement de la dépression qui ceinture les Alpes à l'ouest, de la basse vallée du Rhône jusqu'à Vienne en Autriche en passant par les bassins savoyard (plateau des Bornes et région de Bonneville) et lémanique (entre Salève et Jura, entre Chablais et Jura) et le Plateau



*Encadrement en molasse d'une fenêtre. Côté sud de l'église.  
© A. Blanc.*

suisse. Elle s'est formée par ploiement de la croûte terrestre à l'aplomb de la chaîne alpine en cours d'édification, sous le poids de la surcharge résultante. Dans ce sillon tantôt envahi par la mer, tantôt continental (plaine avec des fleuves et des lacs), se sont accumulés les produits d'érosion des Alpes et dans une moindre mesure du Jura, de l'Oligocène (- 34 millions d'années) au Miocène (- 5 millions d'années). Le poids des matériaux a créé un lent enfoncement (subsidence) qui explique la forte épaisseur de roches (1 000 m dans la région, 3 000 m dans le Bas Dauphiné)<sup>10</sup>. La situation était comparable à celle du delta du Mississipi actuel où se forment plusieurs kilomètres de dépôts.

8 - Par exemple une étude du microfaciès au microscope optique.

D'une part, un prélèvement serait nécessaire, d'autre part elle ne permettrait pas d'identifier la carrière, tout au plus elle conduirait à préciser les conditions de dépôt et l'âge.

9 - Pour faire la distinction avec la roche gréseuse, appelée molasse, nous écrivons Molasse avec une majuscule quand il s'agit de la formation de roches qui comporte entre autres les grès molassiques.

10 - Suivant les endroits, la Molasse présente de grandes variations d'épaisseur et des âges différents (dépôts absents ou enlevés par l'érosion).



Blocs de molasse dans le lit du ruisseau de Contamine à l'est de l'église.

La molasse n'est certainement pas le matériau de construction d'extérieur idéal car, très sensible aux alternances gel/dégel et aux pluies acides, elle s'altère facilement. Mais dans le bassin molassique, faute d'autres roches plus résistantes et proches des zones de construction, elle est largement représentée dans les édifices. A Genève, Lausanne, Fribourg et Berne, de nombreux bâtiments sont en molasse. En Haute-Savoie, on peut citer entre autres le château de Ripaille à Thonon et le château de Bonneville.

Le plus souvent, quand comme à Contamine d'autres roches plus dures sont à disposition, elle est employée uniquement pour réaliser des encadrements de fenêtres et de portes. Réfractaire, elle a aussi servi pour la construction de fours à pain et de fonds de cheminées. Son pouvoir isolant a également été exploité dans certaines fermes haut-savoyardes pour conserver les aliments dans un espace constitué de murs en grès molassique.

La Molasse est en grande partie masquée par une mince couverture de dépôts quaternaires glaciaires, glacio-lacustres et fluviaux. Toutefois quelques coteaux

molassiques affleurent çà et là : colline de Monthoux, Mont Gosse, Mont de Sion, Ballaison, etc. Elle s'observe aussi dans les lits des cours d'eau, comme par exemple à Contamine dans les talwegs<sup>11</sup> des nants qui descendent du versant oriental.

Des exploitations abandonnées sont encore visibles entre Bonneville et Ayse ainsi qu'à Bonne<sup>12</sup>. Des carrières d'importances diverses et parfois temporaires au gré des besoins sont signalées à Arthaz, Mornex et Vétraz par De Mortillet<sup>13</sup>. Cet auteur mentionne à Contamine une molasse de mauvaise qualité et de la « molasse réfractaire à Findrolle ». Est-ce que ce dernier affleurement correspond à celui signalé par Douxami et Deschamps<sup>14</sup> « près des ruines de l'ancien château de Findrol » ? Des exploitations sont attestées au XIX<sup>e</sup> siècle au Pré Blanc et à la Colombière<sup>15</sup>. Une carrière est signalée à Chantemerle<sup>16</sup>, mais la roche de ce gisement est plus proche d'un schiste que d'un grès molassique.

Est-ce que la molasse de l'église a été prélevée sur la commune dans une carrière où le matériau est de bonne qualité et qui est aujourd'hui disparue ? Nous n'avons aucun argument pour l'affirmer. Par contre, vu la profusion de sites d'approvisionnement peu éloignés, il est certain que cette roche provient des environs immédiats.

## Le tuf

Des blocs dans les murs de l'édifice ainsi que la tour, percée de meurtrières et construite au XVI<sup>e</sup> siècle, sont en tuf, une roche sédimentaire calcaire brun jaunâtre facilement identifiable car vacuolaire<sup>17</sup>.

Cette pierre a l'avantage d'être légère, ainsi elle a été employée dans les églises, spécialement pour les voûtes et les sommets des clochers. Elle est relativement résistante aux écarts de température et facile à tailler. Excellent régulateur hydrothermique, elle constitue aussi un bon isolant. Sa couleur varie en fonction des



Détail montrant le caractère vacuolaire du tuf. Côté sud de l'église.

11 - Thalweg (ou d'ailleurs talweg) : ligne qui rejoint les points les plus bas au fond d'un val ou d'une vallée, c'est-à-dire grosso modo l'axe du lit du cours d'eau.

12 - Charollais et al., op. cit., p. 112.

13 - De Mortillet G. Géologie et minéralogie de la Savoie. Annales de la Chambre royale d'agriculture et de commerce de Savoie, Chambéry, 4, 486 p. 1858.

14 - Douxami H. & Deschamps J. La molasse de Bonneville et ses fossiles. Revue savoissienne, Annecy, 4, p. 167-184. 1905.

15 - Bernard et al. 2015, op. cit., p. 299.

16 - Bernard et al. 2015, op. cit., p. 39.

Sur : <http://www.lesamisdelagrandedemaison.com/fr/Association/bulletin08.html> (consulté le 10/10/2016).

17 - Vacuolaire : avec des cavités.

|             |             |            |          |          |             |         |            |            |         |            |         |             |
|-------------|-------------|------------|----------|----------|-------------|---------|------------|------------|---------|------------|---------|-------------|
| Précambrien | Paléozoïque |            |          |          |             |         | Mésozoïque |            |         | Cénozoïque |         |             |
|             | Cambrien    | Ordovicien | Silurien | Dévonien | Carbonifère | Permien | Trias      | Jurassique | Crétacé | Paléogène  | Néogène | Quaternaire |
|             | -541 ma     |            |          |          |             |         | -252 ma    |            |         | -66 ma     |         |             |

Echelle simplifiée des temps géologiques (les proportions de durée ne sont pas respectées).  
Paléogène + Néogène = Tertiaire  
ma : millions d'années



Tuf de la tour percée de meurtrières construite au XVI<sup>e</sup> siècle. Côté sud de l'église.

impuretés : blanche, beige, grise, brun jaunâtre, brune ou rougeâtre. Et c'est la seule pierre de construction renouvelable à l'échelle humaine ! Les gisements de tuf, appelés tuffières ou touvières, se présentent sous forme de cascades rocheuses à croissance rapide (de l'ordre de plusieurs centimètres par an) au débouché des sources ou des griffons émergeant des massifs calcaires. L'eau chargée en bicarbonate perd son gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) au contact de l'atmosphère et la calcite (CaCO<sub>3</sub>) précipite en englobant les organismes présents dans l'environnement (bactéries, algues, mousses, feuilles et fragments de végétaux supérieurs, insectes, gastéropodes, etc.). Par la suite, la matière organique se décompose, ce qui lui confère son aspect vacuolaire. De belles empreintes de plantes sont parfois conservées.

La tuffière qui a fourni le matériau pour l'église est vraisemblablement celle de Contamine (La Perrine)<sup>18</sup>. En effet, De Mortillet<sup>19</sup> y signale des « tufs de bonne qualité ». Il faut toutefois citer sur la commune de Saint-Jeoire l'exploitation de Pouilly qui fut certainement la plus importante de la région. Broise<sup>20</sup> en donne la description suivante : « Celles-ci [les carrières de Pouilly] alimentées par une grosse source pétrifiante, débitant 120 l/s, comportent deux paliers avec fronts de taille et talus de déchets, s'étendant en bordure du Risse, sur 210 m de longueur. Selon un voisin, G. Thevenot, ces carrières ont été exploitées avec quarante ouvriers jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les moellons sciés en étaient exportés surtout à Genève... Il en était de même dès l'Antiquité... » Des exploitations sont mentionnées à

Etrembières (un tuf argilo-calcaire pulvérulent qui se vend à Genève « pour les nettoyages »<sup>21</sup>) et Marignier<sup>22</sup>. Ces tufs sont d'âge holocène (entre - 11 700 ans et aujourd'hui) ou plus anciens. Actuellement, ils ne semblent plus être en formation.

Si le terme travertin<sup>23</sup> est parfois employé pour désigner le tuf calcaire, les spécialistes ne reconnaissent pas cette synonymie : le travertin est plus compact et se forme à l'émergence de sources chaudes. Le plus célèbre, disponible aujourd'hui sur le marché, provient d'Italie (Latium, Toscane et Marches). Il a été largement exploité au cours de l'Antiquité pour la construction de bâtiments publics et privés. Le Colisée à Rome illustre parfaitement l'utilisation importante de ce matériau au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Le tuffeau, employé notamment pour la construction des châteaux de la Loire, ne doit pas être confondu avec le tuf. C'est un calcaire à grain fin (craie) avec un pourcentage élevé d'éléments détritiques (micas, glauconie, quartz, opale...) qui s'est formé en milieu marin vers la fin du Mésozoïque (- 90 millions d'années) et qui n'est donc pas renouvelable à l'échelle humaine.

Le terme tuf s'applique aussi à des roches volcaniques. Il s'agit dans ce cas d'une accumulation de débris volcaniques millimétriques pouvant contenir des blocs et consolidée dans l'eau.

Et lors de vos randonnées dans les Alpes, par exemple dans le vallon du Vieux Emosson (Valais, Suisse), vous rencontrerez peut-être des roches à l'aspect vacuolaire qui rappellent le tuf calcaire. Il s'agit en fait d'une cargneule (ou cornieule)<sup>24</sup>, une roche calcaire qui date du début du Mésozoïque (- 220 millions d'années) et qui s'est déposée dans un milieu marin.

18 - Bernard et al. 2015, op. cit., p. 37.

19 - De Mortillet, 1858, op. cit., p. 365.

20 - Broise P. Antiquités gallo-romaines du Faucigny. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, XVIII, troisième livraison, p. 223-300. 1986.

21 - De Mortillet, 1858, op. cit., p. 374.

22 - Barbier P.-V. La Savoie industrielle : Mines et métaux, chaux, ciments, plâtres, poteries et tuileries, horlogerie, industries diverses. Mémoires de l'Académie de Savoie Chambéry, II, 752 p. 1875.

23 - De l'italien travertino : de tivertino, pierre de Tivoli.

24 - Decrouez D. De Genève au Mont-Blanc. Les roches racontent. Itinéraires, ISBN 2-88139-008-0, 244 p. 1999.



Moellons de natures pétrographiques diverses.  
Côté est de l'église.



Escaliers qui conduisent à la salle de catéchisme au-dessus de la sacristie. Côté sud de l'église. Les taches foncées correspondent aux enclaves appelées « crapauds » par les carriers.

## Les autres roches

Pour les moellons des murs dans la partie moyenne et supérieure du bâtiment, d'autres roches que le calcaire, la molasse et le tuf semblent présentes. Elles n'ont pas été examinées vu leur position mais il y aurait aussi des schistes et des gneiss. Elles pourraient provenir des dépôts quaternaires qui tapissent la vallée de l'Arve et qui sont issus des massifs situés à l'amont.

## Le granite

Les marches de l'escalier de la pièce au-dessus de la sacristie, construite en 1897 et utilisée comme salle de catéchisme, sont en granite, une roche de teinte claire avec des cristaux (essentiellement du quartz, du feldspath potassique et du mica noir) bien visibles à l'œil nu.

Les géologues rangent cette roche dans la catégorie des roches magmatiques plutoniques, ce qui signifie que le magma s'est refroidi lentement et solidifié en profondeur, des conditions de formation qui permettent la croissance des cristaux. Par opposition, une roche magmatique volcanique, comme le basalte, qui se refroidit rapidement à la surface de la Terre, montre une masse microcristalline avec peu de cristaux à l'œil nu.

Le granite employé à Contamine est celui qui constitue le corps principal du massif éponyme et qui est appelé « granite du Mont-Blanc ». Son âge est d'environ - 303 millions d'années (fin de l'ère paléozoïque, Carbonifère). Il se distingue du granite de Montenvers et dans le massif des Aiguilles Rouges des granites de

Vallorcine, Pormenaz et Montes-Pélissiers par la présence d'enclaves sombres, les « crapauds » des carriers, parce qu'elles gênaient leur travail pour réaliser des lignes de fracture franches. Elles correspondent à du magma basique (pauvre en silice) qui ne s'est pas mélangé au magma acide (riche en silice) du granite.

En 1806, Louis Jurine<sup>25</sup>, un médecin, chirurgien et naturaliste genevois, nomma ce granite du Mont-Blanc « protogine », c'est-à-dire engendré en premier. Il faut préciser qu'à cette époque les savants pensaient que les roches cristallines avaient été créées avant les roches sédimentaires.

Si aucune carrière n'a jamais été ouverte en France dans ce matériau en place, son exploitation a été possible grâce aux glaciers qui ont envahi à maintes reprises la région entre environ - 2,6 millions d'années et - 10 000 ans. Leur action fut d'élargir les vallées et de sculpter les reliefs en les aiguisant ou en les émoussant. Pour réaliser ce travail, ils arrachèrent des roches, les transportèrent au cours de leur avancée et ensuite les abandonnèrent durant les périodes de recul, ce sont les moraines et les blocs erratiques. Ces derniers, de gros rochers parfois déposés à plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu d'origine, sont certainement leurs plus belles cartes de visite. Si la nature des roches reflète la composition des terrains rabotés par les glaciers, elle dépend aussi de leur dureté et de la distance sur laquelle ils ont été déplacés. Les granites et les gneiss seront mieux préservés que les calcaires plus tendres.

25 - Jurine L. Lettre à Monsieur Gillet-Laumont. Journal des mines, Paris, 19, 113, p. 367-378. 1806.



Sentier des graniteurs à Combloux.

Ainsi les blocs erratiques en granite du Mont-Blanc sont particulièrement abondants et énormes dans la région proche du massif éponyme (Combloux, Domancy, Cordon, Chamonix) où ils ont fait l'objet d'une activité florissante du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Des vestiges de ces anciennes carrières sont encore visibles aujourd'hui à Combloux (Sur les traces des graniteurs) et à Chamonix (Sentier du granite).

Et ces blocs granitiques se trouvent aussi disséminés sur toute la zone qui fut englacée. Dans la région à l'ouest du Pays du Mont-Blanc dépourvue de pierres de construction de bonne qualité et à l'époque où le transport de charges lourdes était problématique, ils constituèrent des carrières toutes trouvées. En outre, parfois ils gênaient car ils rendaient incultes des parcelles de terre. Ils furent ainsi intensément exploités pour la construction de bassins, d'auges, de soubassements de chalets, d'encadrements de fenêtres... Mais au XIX<sup>e</sup> siècle naquit la théorie glaciaire qui mit en évidence leur importance capitale pour la reconstitution de l'histoire glaciaire et les géologues, aussi bien suisses que français, appelèrent à la conservation des plus beaux et des plus intéressants par leur volume et surtout leur position géographique. Au grand dam des scientifiques, l'intérêt économique l'emporta sur l'intérêt scientifique et leur exploitation se poursuivit.

Sur les sites où ils ont été inventoriés, il est possible de mesurer l'ampleur des destructions. Au Petit-Salève, 1 200 blocs erratiques (essentiellement granitiques et en plus petite quantité en gneiss) de dimension supérieure à 80 cm furent répertoriés au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup> ; au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il n'en subsistait plus que 400<sup>28</sup>. La Pierre à Tasson, un bloc de 12,23 m de longueur, 8,37 de largeur et 3,80 m de haut a heureusement échappé à l'exploitation. De Mortillet<sup>29</sup> signale l'exploitation de

blocs erratiques sur le Salève mais pour Genève. Par exemple, le piédestal original de la statue de Jean-Jacques Rousseau sur l'île éponyme à Genève avait été taillé en 1837 dans un bloc erratique en granite provenant de Mornex<sup>30</sup>.

Le matériau utilisé pour la construction de l'escalier provient vraisemblablement des carrières d'exploitation de blocs erratiques granitiques (1 m<sup>3</sup> à 3 m<sup>3</sup>) sur les communes de Reignier et La Muraz, signalées dans le répertoire des carrières de pierre de taille exploitées en 1889<sup>31</sup>.

L'église Sainte-Foy de Contamine-sur-Arve porte donc les marques de son environnement géologique puisque toutes les roches identifiées étaient à disposition dans les environs immédiats.

Des lieux d'approvisionnement sont proposés mais sans certitude car la recherche des carrières qui ont fourni les roches n'est pas aisée. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le matériau de construction était choisi en fonction de sa disponibilité dans le site le plus proche de son utilisation. Beaucoup de lieux d'extraction étaient donc temporaires et modestes. De ce fait quand ils ont été abandonnés, soit la nature a repris ses droits, soit ils ont disparu sous des constructions ou autres aménagements. En outre, les plus anciennes sources écrites qui donnent des informations sur ce sujet ne remontent qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; cependant elles sont fort utiles car la stratégie d'implantation des carrières n'a pratiquement pas évolué entre l'Antiquité et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Danielle Decrouez

#### REMERCIEMENTS :

A Andrée Blanc, présidente de l'association les Amis de la Grande Maison (Contamine-sur-Arve), pour la relecture et les informations sur les anciennes exploitations de molasse sises sur la commune.

26 - Burnier C. & Gay J.-P. Les Graniteurs. Maîtres de la pierre au Pays du Mont-Blanc. La Fontaine de Siloé. Montmélian, ISBN 978 -2-84206-417-4, 254 p. 2008.

27 - De Luc J.-A. Mémoire sur le phénomène des grandes pierres primitives alpines distribuées par groupes dans le bassin du lac de Genève et dans la vallée de l'Arve. Mémoire de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, III, p. 139-200. 1827.

28 - Petrus O. & Decrouez D. Les blocs erratiques du Petit-Salève (Haute-Savoie, France). Archives des sciences, Genève, 41/1, p. 103-110. 1988.

29 - De Mortillet, op. cit., p. 364.

30 - Decrouez D. Rousseau et le granite du Mont-Blanc. Geosciences Actuel, Berne, 4, p. 21-23. 2013.

31 - Ministère des travaux publics (1869-1906). France. Répertoire des carrières de pierre de taille exploitées en 1889 : recherches statistiques et expériences sur les matériaux de construction. Librairie polytechnique Baudry et Cie, Paris, 321 p. 1890. Disponible sur : <http://cnum.cnam.fr/redir?4KO33> (consulté le 10/10/2016).

# Le Thuya de Peillonnex

Si je vous dis « thuya », il est fort probable que la première image qui vous vienne en tête soit celle d'une haie taillée au carré. Pourtant, le thuya n'est pas un arbuste, mais bel et bien un arbre. Et quel arbre !

Dans son aire d'origine, l'Amérique du Nord<sup>1</sup>, le thuya géant (*Thuja plicata*) est un grand conifère atteignant jusqu'à 60 m de haut, avec un tronc pouvant dépasser 5 m de diamètre. Il s'agit là d'arbres multiséculaires, voire millénaires. Les exemplaires européens sont bien plus jeunes, car l'espèce n'a été introduite sur le vieux continent qu'en 1853. Les plus âgés n'ont donc chez nous qu'un siècle et demi d'existence tout au plus. C'est toutefois bien assez pour devenir de beaux et grands arbres de parcs, et sans égaler leurs cousins américains nos thuyas deviennent parfois tout à fait remarquables. L'espèce, pour peu qu'on la laisse un peu tranquille et qu'on arrête de vouloir en faire des haies, est très ornementale.

Peillonnex, situé à quelques kilomètres au nord de Bonneville, est une petite commune d'environ 1 400 habitants. Le village abrite une église inscrite aux monuments historiques depuis 1971. Cet édifice qui daterait d'avant le X<sup>e</sup> siècle était accolé à un prieuré du XI<sup>e</sup> siècle, ce qui en fait un des plus anciens établissements religieux de la région. Dévasté par les troupes bernoises et genevoises lors de la bataille de Peillonnex en juillet 1589, il fut restauré fin XVII<sup>e</sup> siècle.

Devant l'église trône un arbre impressionnant. Dans un tel contexte, en plein cœur de la Haute-Savoie, on s'attendrait à découvrir un tilleul ou au moins une espèce autochtone, mais chose surprenante c'est bien à un thuya géant que nous avons affaire.

De fastidieuses recherches ne m'ont malheureusement pas permis d'apprendre grand-chose à son sujet, mais le peu que j'en sais permet toutefois d'expliquer cette



Un âge probablement supérieur à 107 et inférieur à 164 ans.

curiosité. Initialement ce tout petit parc situé au pied de l'église n'était autre que le cimetière, les tombes ayant été déplacées depuis longtemps, puisque le cimetière actuel a été créé en 1912. L'arbre aurait été planté sur la tombe d'une personne décédée en décembre 1909, en plein hiver, par conséquent la plantation est probablement ultérieure, à partir de 1910, et il serait alors âgé de quelques 107 ans. Ce sont des dates plausibles car une vingtaine d'années sont bien suffisantes pour qu'un thuya non taillé développe un houppier volumineux, mais cela n'est pas un indice indiscutable : la plantation aurait tout aussi bien pu être antérieure à 1909 et concerner un autre défunt.

La présence de cet arbre en ce lieu est en tout cas postérieure à l'introduction de l'espèce en Europe en 1853. Il est peu probable qu'un petit village haut-savoyard ait eu dès cette date le privilège de voir planté dans son cimetière une espèce exotique tout juste importée, mais en tout cas cela nous donne une limite maximale indépassable.

Le thuya a tendance à marcotter, c'est-à-dire que ses branches pendantes, en touchant le sol, se ré-enracinent, devenant avec le temps des pieds indépendants formant parfois une sorte de petite forêt. Le plus connu des thuyas à marcottes est celui de Vitré. Moins impressionnant, mais tout aussi intéressant, celui d'Amphion qui a l'avantage d'être haut-savoyard. Le thuya de Peillonnex présente lui une forme bien différente, due, probablement, à un entretien régulier visant à pouvoir circuler autour de l'arbre : au-dessous de 2 m aucune branche ne vient troubler nos déambulations méditatives, la base est alors bien visible. Et quelle base impressionnante !

1 - Côte ouest des États-Unis et du Canada.



Une base impressionnante, d'environ 7,70 m de circonférence. Presque 2,50 m de diamètre, sans doute le plus gros thuya de France.



Outre l'aspect esthétique de ce bel arbre, isolé face au prieré, ce sont bien les dimensions colossales de son tronc qui marquent l'esprit. Environ 7,70 m de circonférence ! Presque 2,50 m de diamètre ! Ce tour de taille hors du commun en fait un des plus gros thuyas d'Europe, probablement le plus gros de France. Cependant, précisons une chose : il ne s'agit pas d'un tronc unique, en un bloc, mais d'un faisceau de troncs jaillissant d'une base énorme. Son aspect évoque une sorte de cépée<sup>2</sup> : l'arbre taillé dans sa jeunesse émettant de multiples tiges finissant par former un faisceau plus ou moins dense. Toutefois, les axes relativement verticaux de ces troncs suggèrent une autre hypothèse. Il pourrait s'agir de plusieurs arbres, initialement plantés autour d'une pierre tombale. En grossissant ceux-ci se seraient touchés, puis soudés, offrant aujourd'hui l'aspect d'un arbre unique. Cette hypothèse permettrait en outre d'expliquer un diamètre record en à peine plus d'un siècle. Cela ne le rend pas moins intéressant, bien au

contraire : que ce thuya soit devenu le gardien d'une sépulture oubliée de tous, protégeant son occupant de ses racines, alors même que le cimetière a été déplacé depuis bien longtemps, est une chose assez belle à mon avis.

La foudre lui est tombée dessus le vendredi 7 août 2009. Lors de mon premier passage en 2014 je ne l'avais même pas remarqué, on distingue à peine le chemin emprunté par l'arc électrique le long du tronc ; en revanche j'avais constaté ce qui semblait être une descente de cime<sup>3</sup>. La foudre en serait-elle la cause ? À moins que l'arbre n'ait pas supporté l'aridité de certains étés passés. L'espèce, native d'une zone à forte humidité, supporte mal la sécheresse.

A Peillonex, l'arbre a servi, durant de nombreux hivers, de dortoir à hiboux moyen-ducs, ce qui, semble-t-il, n'est plus le cas aujourd'hui.

*Tristan Meudic*

REMARQUES :

Le thuya de Peillonex est un des arbres remarquables de Haute-Savoie.

Jordan D., Lack G, Lebahy C., Meudic T., Moutard R. & Rougier H. Du Mont Blanc au Léman, Arbres remarquables en Haute-Savoie. Editions du Belvédère, Pontarlier, ISBN 978-2-88419-423.5, 240 p. 2016.

A découvrir également, le site de l'auteur : <http://meristememes.net/thuya-de-peillonex/>

2 - Cépée : touffe de rejets sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé (Larousse).

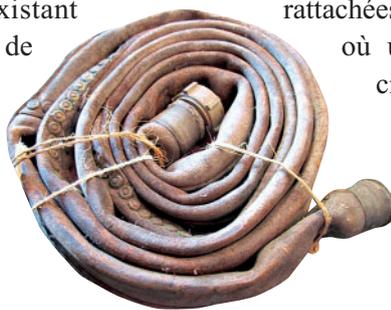
3 - Descente de cime : mort de la partie supérieure du houppier de l'arbre suite à un stress passager (foudre, sécheresse, mise en lumière brutale, attaque parasitaire). Si le phénomène ne se reproduit pas, elle n'affecte pas nécessairement la survie de l'arbre à moyen ou long terme.

# Une histoire de pompiers... et de pompes

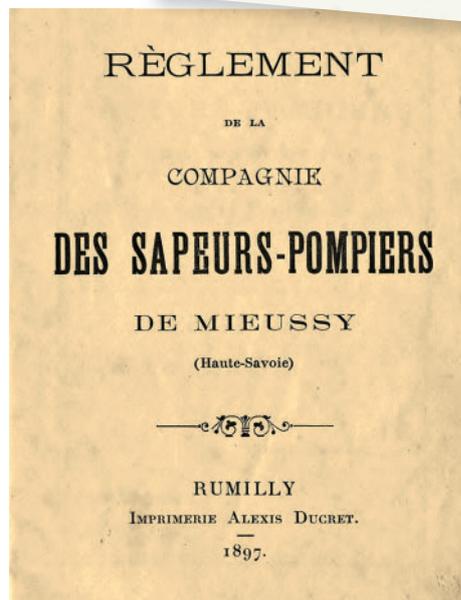
A notre époque, où les sapeurs-pompiers sont si souvent sollicités, il est utile de se demander comment les incendies et autres sinistres étaient gérés avant l'organisation des secours, telle que nous la connaissons aujourd'hui. En feuilletant les archives municipales et départementales, j'ai pu me faire une idée assez précise des formalités nécessaires à la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers, en l'occurrence celle de Mieussy, de son organisation dans la durée, mais aussi de ses difficultés. A Mieussy, comme ailleurs, la mise en place du corps de pompiers a nécessité l'achat de matériels, pompes à incendie et leurs accessoires, ainsi que la construction de hangars pour les remiser.

## Quelques jalons

Le terme de pompier désignait au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'artisan fabriquant et entretenant les pompes à bras. Son sens premier s'est perdu, il désigne maintenant la personne préposée à l'extinction des feux. Le sapeur est le grade de base chez les pompiers, le premier des hommes du rang. C'est ainsi qu'est née l'expression sapeur-pompier, existant officiellement depuis 1811. Le décret de 1875 organise les corps de sapeurs-pompiers municipaux, avec une mission principale, la lutte contre les incendies ; il prévoit l'uniforme, le port d'armes, l'implication financière des communes et leur rattachement au ministère de l'Intérieur. Pour autant, les pompiers municipaux sont des volontaires, ils ne sont pas militaires.



Tuyau en cuir riveté sur toute la longueur.



## Création de la compagnie de sapeurs-pompiers de Mieussy

En 1880, la commune a prévu d'acheter des pompes à incendie pour « posséder une garantie envers les suites funestes des incendies... Il existe très peu de communes qui ne possèdent ce matériel preservateur et indispensable ». Puis, c'est en 1885 que le maire, Gervais Verdan, évoque l'idée de créer une compagnie municipale. La décision est prise lors d'une session extraordinaire du conseil municipal le 11 juillet 1886 ; celui-ci s'engage à prendre en charge pendant cinq ans tous les frais engendrés par cette création. Les formalités administratives sont bien précisées dans le décret de 1875 : la création de la commission d'admission des futurs pompiers, présidée par le maire, l'échange de courriers entre mairie, sous-préfecture, préfecture et ministère de l'Intérieur. Le nombre d'officiers et de sous-officiers dépend lui-même des effectifs des sapeurs-pompiers. En 1886, 134 candidatures sont acceptées pour composer la compagnie, elles sont rattachées en quatre sections correspondant aux lieux où une pompe est disponible. En 1896, une cinquième section est créée. Les pompes sont réparties dans les villages, afin que, en cas d'incendie, elles soient immédiatement à pied d'œuvre pour lutter contre le feu, en attendant la venue de toute la compagnie. Les distances, la déclivité, et le fait que les pompes soient véhiculées par des chevaux, demandent trop de temps pour une utilisation efficace rapidement.

ARTICLE 9.  
Le Conseil de discipline et d'administration est composé : du capitaine, du lieutenant, d'un sous-lieutenant, du sergent-major, du fourrier, d'un sergent, de deux caporaux, de deux pompiers et de membres honoraires.



*Le dolman aux 21 boutons pour les cérémonies officielles. Le règlement mieusserand rendait obligatoire pour tous les sinistres et les manœuvres le port du képi. Lors des interventions, en tant que tenue de feu, pas d'autre uniforme, pas de casque.*

Les officiers et sous-officiers sont d'abord choisis par la commission d'admission, puis la liste est transmise au sous-préfet, qui diligente une enquête de moralité auprès de la gendarmerie uniquement pour les officiers. Ils sont définitivement acceptés à la réception du décret du ministère de l'Intérieur. Les sous-officiers et les caporaux sont désignés par le capitaine. Tous, y compris les hommes de rang, s'engagent par écrit pour une durée de cinq ans, renouvelable. Il faut noter qu'en 1886 à Mieussy, deux officiers, dont le capitaine, sont des « professionnels » du bâtiment selon un usage ancien justifié par leurs connaissances dans ce domaine, compensant en partie l'absence de compétence réelle dans la lutte contre le feu. Par la suite, il a été établi un règlement propre à la compagnie communale, sous forme d'un livret remis à chacun de ses membres. Chaque pompier a un carnet individuel faisant état du paiement de la cotisation annuelle de 3 F, en quatre échéances. Ces sommes alimentent la caisse de la compagnie, gérée après sa création par un conseil de discipline et d'administration. En ce qui concerne l'uniforme, si tant est que l'on puisse utiliser ce terme, la rumeur veut que la commune ait mis cinq ans pour équiper tous les pompiers de la compagnie. Celle-ci est corroborée par un article d'une délibération municipale du 13 février 1887 : « *Le capitaine de la compagnie demande... des fonds pour le fonctionnement, l'équipement et l'habillement. Une somme sera allouée en trois fois, la troisième servira à l'achat de "blouses", képi et ceinturons.* » Le pantalon, à bandes rouges sur les côtés, était alors pris en charge par le pompier lui-même. Les officiers recevaient un sabre pour les cérémonies et défilés. Seuls le capitaine et le lieutenant ont dû être équipés au départ. Cette compagnie, à l'effectif important, ne devait pas être facile à mettre en place. Certes, les

hommes connaissaient la discipline, mais il a fallu organiser les groupes dirigés par officiers, sous-officiers, caporaux et sergents au sein des différents hameaux, harmoniser les pratiques, prévoir les entraînements... Aucune archive ne confirme le réengagement quinquennal de la commune et des sapeurs-pompiers en 1891, mais toutes les formalités ont été faites car la compagnie continue.

## Evolution

En 1896, la commune s'engage de nouveau pour cinq ans. La compagnie change de capitaine et de sous-officiers, tandis que les effectifs baissent à 108. C'est une nouvelle commission d'admission qui choisit les officiers et sous-officiers à remplacer. Les autres formalités se répètent. Un gros effort d'investissement et d'équipement est consenti par la commune, notamment en accessoires, en uniformes, ... avec l'accord du préfet. La commune a choisi d'équiper en dolmans<sup>1</sup> et képis 51 pompiers seulement et 14 pantalons sont prévus. Le dolman, le pantalon et le képi, mais aussi le sabre, étaient réservés pour le défilé du 14 juillet, les commémorations et les sépultures des membres. Un liseré doré au poignet distinguait les officiers et les sous-officiers. Le dolman du capitaine avait un entrelacs doré qui remontait sur l'avant-bras.

En 1908 les effectifs ont presque été divisés par deux.

Cette date surprend. En effet, au lieu de faire les formalités à l'échéance quinquennale de 1901, ces dernières ne seront faites qu'en décembre 1902, puis normalement en 1907. Les conseils municipaux successifs tardent à renouveler leur engagement financier car ils ont certainement des soucis de trésorerie et d'autres priorités. L'État verse une subvention calculée de la façon suivante : une somme fixe de 30 F, une somme proportionnelle à la population, une somme proportionnelle à l'effectif des pompiers et enfin une prime de 0,30 F par pompier. Seuls les chiffres de 1907 à 1910 sont disponibles pour Mieussy, ils varient grosso modo entre 160 et 250 F selon les années. Pourtant, en 1913, une subvention exceptionnelle de 436 F, demandée pour améliorer l'équipement vestimentaire des pompiers, sera expressément refusée par le ministère de l'Intérieur en raison de l'achat de tenues de ville<sup>2</sup> et non de feu.



1 - Le dolman était, à l'origine, porté par les hussards et les chasseurs à cheval ; certains pompiers avaient fabriqué un objet permettant de faire briller les 21 boutons sans salir la veste.

2 - Il s'agit du dolman, du pantalon à bandes rouges, le tout en drap bleu foncé, du képi et du sabre des officiers.



Les habitants de Matringes ont-ils anticipé l'achat en lançant la souscription en 1874, comme le rappelle l'inscription sur la pompe ?

Toujours est-il que la compagnie, avec ses 51 pompiers en 1912, perd quelques cadres, même si les officiers restent en poste.

## Vers la fin de la compagnie de Mieussy

**A**u lendemain de la Grande Guerre, il faut attendre 1923 pour que soit réorganisée la compagnie des sapeurs-pompiers. La législation a changé à plusieurs reprises, dorénavant, la commune s'engage financièrement pour quinze ans ; l'armement était facultatif dès 1903, un âge limite de 60 ans a été fixé. C'est seulement en 1926 que la compagnie est définitivement reconstituée.

Au printemps 1932, le maire informe le préfet dans une note « *qu'en raison des travaux de la campagne, il n'est pas possible de procéder au renouvellement des engagements avant l'automne* ». Ce sera la fin officielle de la compagnie des sapeurs-pompiers de Mieussy : démotivation des pompiers volontaires, y compris officiers et sous-officiers ? Il est à noter qu'à partir de 1924, le conseil municipal décide de ne plus prendre à sa charge l'équipement vestimentaire (veste et képi) ; cette décision dut peser sur la motivation des pompiers car un

Les plus anciennes, les pompes refoulantes.



arrêté ministériel de 1925 changeait totalement les tenues, la vareuse remplaçant le dolman.

Ainsi, la compagnie des pompiers s'est éteinte sans que cesse la lutte contre les incendies qui reste organisée par les villageois, comme par le passé. Cependant, elle aura permis à la commune de s'équiper de pompes à incendie qui ont été conservées jusqu'à nos jours.

## De la variété des pompes

**A**tous ces hommes pleins de bonne volonté, il faut du matériel c'est-à-dire des pompes à bras qui, posées sur des chariots, permettent de les installer entre un point d'eau (bassin, cours d'eau, ...) et le sinistre. Pendant l'existence de la compagnie de Mieussy, deux types de pompes à bras existent. Pour celles plus anciennes, dites refoulantes, la cuve contenant l'eau est remplie avec des seaux de cinq litres en toile de jute. L'action du balancier manœuvré par les hommes, appelés « batteurs », permet juste de refouler l'eau dans la cloche de pression. L'aide des villageois est alors sollicitée pour faire une chaîne du point d'eau à la pompe à bras. Pour l'autre type de pompe, aspirante et refoulante, plus perfectionnée, deux pistons coulissent alternativement dans des cylindres : il y a aspiration de l'eau, un filtre bloque les débris, feuilles, cailloux..., puis le refoulement se fait grâce à des clapets dans la cloche de pression et dans la lance. Le nombre d'hommes à la manœuvre est relativement important ; il faut plusieurs équipes de « batteurs » afin de pouvoir relever les hommes après quelques minutes de « battage ».



La pompe portative du Jourdy avec les seaux en toile. Au centre de la cuve, la cloche de pression, à droite la lance d'arrosage.



Pompe aspirante et refoulante. Reconnaisable grâce à la bouche d'arrivée d'eau sur la façade de la cuve. Visible également la cloche de pression encadrée des 2 cylindres.



Pompe de Leÿ.

## Et dans la pratique...

Des vidéos de reconstitutions d'intervention de pompiers lors d'incendies montrent toutes les difficultés à manœuvrer le chariot tiré soit par les hommes, soit par traction animale, pour être sur les lieux rapidement ; de plus, le remplissage de la cuve exige du temps pour le modèle de pompe refoulante, dont la plupart des hameaux étaient équipés. Ce type de pompe dépendant de la pression atmosphérique, leur efficacité a dû être toute relative malgré la détermination et le courage des pompiers.

Dès 1880, des fonds sont prévus dans les budgets annuels de la commune pour l'équiper en pompes à incendie, des souscriptions sont lancées auprès des villageois. Il semble peu probable qu'un collectif d'habitants ait pu commander seul une pompe. En effet, il faut attendre début 1884 pour que le préfet donne son



Différents types de hangar ont été construits. A gauche, tout en bois, celui des Geais. Au centre, daté de 1889, le hangar de Leÿ qui a été rénové à l'identique. A droite, plus étonnant, celui d'Ivoray à 2 places.

accord à un contrat d'achat de quatre pompes avec accessoires auprès de L. Chiron, fondeur mécanicien à Annecy. A part celles-ci, les cinq autres, existant encore aujourd'hui, ont été acquises grâce aux financements des habitants. Ces pompes étaient remises chez des habitants et très vite la construction de hangars à pompes devint nécessaire et urgente. Dès 1886, la commune décide de couper du bois pour que les habitants des sections puissent édifier leur hangar, après accord de l'administration forestière. Neuf hangars à pompe ont été construits dans les villages de Mieussy : Chef-lieu, Le Jourdy, Les Geais, Ivoray, Messy, La Combe, Leÿ, Matringes et Saint-Denis, les quatre derniers ayant été restaurés par l'association Mieussy Patrimoine.

En 1935, le conseil municipal accorde sa reconnaissance aux hommes chargés de l'entretien des pompes à incendie dans les villages en leur attribuant une somme de 50 F par an et par personne.

Certes, la durée de vie de la compagnie des sapeurs-pompiers de Mieussy a été courte, un peu moins d'un demi-siècle. Les hommes de cette époque n'ont pas ménagé leurs efforts pour défendre leurs biens lors des sinistres. Ils ont également vécu des moments de convivialité lors des repas, des entraînements, des défilés de pompiers. Pourtant, peu de Mieusserands ont gardé en mémoire l'existence de la compagnie.

Il nous reste dans les villages tous ces hangars, en général au bord d'un chemin, d'une route, que des passionnés continuent de rénover et d'entretenir, assurément un beau patrimoine pour les générations futures.

Alice Poncin

### REMERCIEMENTS :

A l'association les Pompes à bras cassandrines de Châtillon-sur-Cluses.

A M. Blanc du Musée des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie de Sciez. A Marie-Thérèse Bellegarde pour ses photos.

### SOURCES :

- Arch. dép. Haute-Savoie, 6 R 2, 6 R 5, 6 R 30.

- Archives municipales de Mieussy de 1880 à 1938.

# L'ancienne gendarmerie de Bonneville

Derrière l'hôtel de ville, sur la place Emile Favre, se trouvent aujourd'hui un parking et un ensemble de bâtiments construits dans les années 1990 abritant des logements, des commerces et une banque. Mais qu'y avait-il avant ? Remontons le temps et voyons ce qu'il en était.



Si nous retournons directement au Moyen Âge, nous remarquons que la configuration n'a pas été tellement modifiée. Seuls les bâtiments ont changé et ont été reconstruits au fil du temps. Quand la ville est créée au XIII<sup>e</sup> siècle, l'arrivée de nouvelles populations nécessite la fondation d'une nouvelle paroisse et l'édification d'une église avec, comme partout, le cimetière autour.

Mais le XIX<sup>e</sup> siècle, période de grandes transformations urbaines et d'augmentation de la population, va nécessiter des changements importants à Bonneville. En particulier, l'église, trop petite et polluée par l'odeur des corps en décomposition enterrés à l'intérieur, est reconstruite à partir de 1838 plus au nord. L'ancienne église n'est pas détruite tout de suite et sert après 1845 à abriter divers services communaux.

En 1861, elle héberge la caserne d'infanterie après avoir, avant l'annexion, servi aux carabiniers royaux. Le bâtiment est propriété de la ville. Les gendarmes, quant à eux, logent au clos de Buttet, vers l'Arve, dans une maison louée à des particuliers par le département. Il y a deux brigades et onze gendarmes. Cependant, cette maison n'est pas adaptée à l'usage et il y a nécessité de faire des travaux que les propriétaires se refusent à faire, même moyennant un loyer plus cher. Ils préfèrent vendre. Par ailleurs, l'emplacement est un peu excentré et petit pour le nombre de gendarmes. Il faut déménager. Mais

où ? Le 15 juin 1861, la décision est prise lors d'une réunion avec le préfet, le sous-préfet, le maire, le conseil municipal, le président du tribunal, le procureur impérial et le lieutenant de gendarmerie : la gendarmerie sera construite à la place de l'ancienne église. En effet, ce site est plutôt bien adapté, au centre-ville, proche des prisons situées dans le château. Quant à la caserne d'infanterie, elle déménagera au clos de Buttet à la place des gendarmes après des travaux de rénovation. Pour économiser sur les droits de mutation<sup>1</sup>, une combinaison est imaginée : le département achète le clos de Buttet et l'échange contre la vieille église avec la commune.

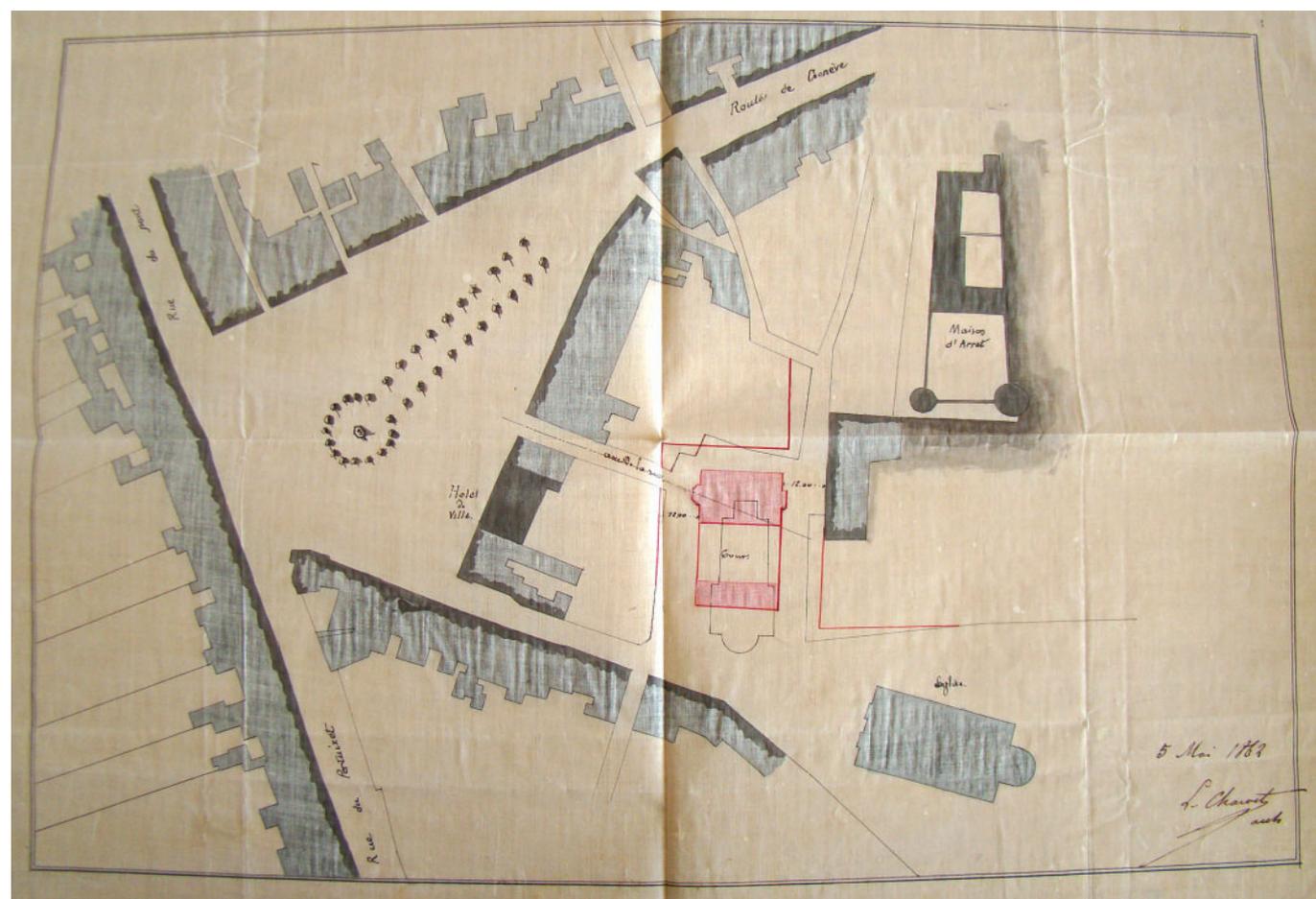
Dès janvier 1862, les travaux sont adjugés pour cinq gendarmes à cheval, un maréchal des logis, cinq gendarmes à pied, un brigadier et, situées à l'entrée, séparées par une cour du bâtiment principal, deux écuries pour huit chevaux en tout, une buanderie et une sellerie. Cependant, en mars, l'entrepreneur ne peut toujours pas démolir l'ancienne église car la garnison se trouve encore dans le bâtiment. Mais ils finissent par déménager provisoirement dans la maison du clergé en attendant la fin des travaux au clos de Buttet et l'été est productif puisque les charpentiers commencent à élever la charpente début septembre.

1 - Droits et taxes perçus par le notaire pour le compte de l'État et des collectivités à chaque changement de propriétaire.

Entre temps, le curé, à qui le plan de la nouvelle gendarmerie ne plaît pas, envoie un courrier le 14 février 1862 au préfet pour demander à modifier l'orientation : « *Le bon sens, le bon goût, la convenance demanderaient que cette façade [du bâtiment principal servant de logement] soit tournée du côté de la rue qui conduit à l'église, rue assez belle et qu'elle embellirait encore ; là, cette façade [se] présenterait dans toute sa splendeur avec ses deux tours au public nombreux du pays et de l'étranger qui aux jours des dimanches et de fêtes seront aux offices religieux [...]. Bonneville qui a de l'avenir n'a qu'une seule place très belle à la vérité qui absorbe toutes les petites rues et en dehors de laquelle on ne trouve rien. Ne serait-ce pas une idée bien entendue de la doter d'un quartier nouveau qui lui donnerait du développement et de l'agrandissement sans autres frais que de savoir tirer parti de l'agencement de nos édifices publics ?* » Puis, le 24 février, il envoie un deuxième courrier faisant remarquer que « *nous avons une brigade de gendarmes à cheval qui, avec leurs chevaux ou leur service peuvent se trouver fréquemment sur la même rue au même moment où y défilent nos processions ; nos convois funèbres ; au même moment encore où les fidèles sortent de l'église aux jours des dimanches et de fêtes remplissant cette rue ;*

*bien sûr les chevaux gêneront nos cérémonies religieuses. N'est-il pas à craindre que effrayés par les chants et les bannières, ils ne causent des accidents ?* » Mais l'architecte L. Charvet, interrogé par le préfet, répond que l'orientation prévue de ce bâtiment est telle qu'on a du côté de la rue Sainte-Catherine « *la porte d'entrée principale avec son fronton, les armes de l'empereur et de drapeau obligatoires* » alors que si l'on devait modifier la position, on aurait une façade sans porte avec le bâtiment le plus élevé du côté de l'église, ce qui ne serait pas très esthétique.

Le maire, dans le désir d'embellissement de la ville, demande également la modification du plan avec le report du bâtiment un peu plus au nord pour que la tourelle de l'escalier soit visible dans l'axe de la rue qui conduit à la place. Finalement, en mai, le conseil municipal adopte cette orientation et « *émet le vœu pour que M. l'architecte anime par quelques ornements la façade de l'écurie qui se trouve sur la rue de la nouvelle église ainsi que les deux façades latérales de la caserne* », compromis qui permet de contenter en partie le curé en reculant le bâtiment par rapport à la rue de l'Eglise. Enfin le 14 août 1864, la gendarmerie s'installe dans le nouveau bâtiment malgré les divers travaux de finition à terminer.



Deuxième plan après modification à la demande du maire, mai 1862. Arch. dép. Haute-Savoie, 4 N 37.

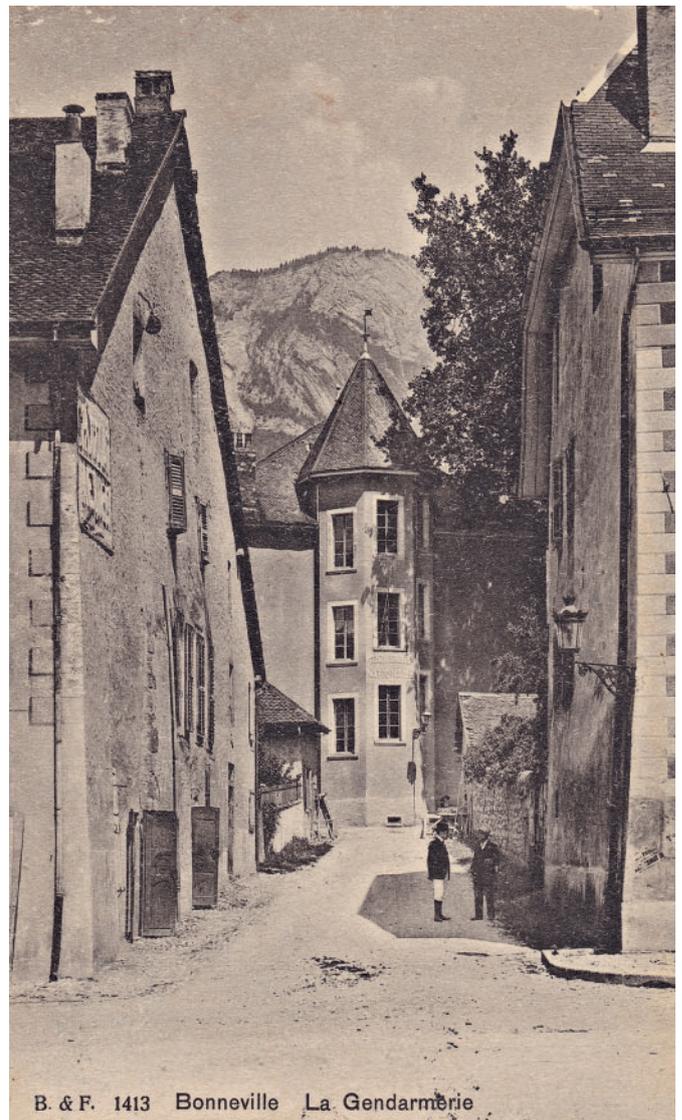


*La gendarmerie, fin des années 1970. Collection Académie du Faucigny.*

Un siècle plus tard, la gendarmerie se trouve toujours dans ce bâtiment malgré la vétusté et l'étroitesse des locaux. Les effectifs ayant augmenté avec la population, une partie des gendarmes ont leurs logements disséminés dans la ville et les bureaux ne sont plus du tout adaptés aux besoins de l'époque. Depuis 1954, il était question de nouveaux logements et trois projets se sont succédés sans résultat avant que le quatrième n'aboutisse à la réalisation d'une caserne avenue de Genève et c'est en octobre 1975 que les gendarmes intègrent leur nouvelle caserne.

Mais le bâtiment place Emile Favre n'en a pas pour autant terminé sa vie : le conseil municipal décide de le racheter afin de loger provisoirement à l'intérieur, après des travaux indispensables (tels que la réfection du toit et le ravalement de la façade), diverses organisations et associations : la musique municipale, la Glaneuse du Faucigny (l'ancêtre de notre médiathèque), le relais œcuménique, le club des majorettes, les syndicats ouvriers et le CAF. Les appartements serviront également à loger trois employés de la ville. Enfin, un projet de musée de la Résistance à Bonneville créé par l'ANACR<sup>2</sup> est acté par le conseil municipal qui met à disposition de l'association des salles au sous-sol pour l'exposition des collections. Le musée est ouvert en juin 1979. Finalement, la gendarmerie est détruite à la fin des années 1980 pour construire le bâtiment actuel. Le musée de la Résistance est transféré dans un bâtiment de la rue Sainte-Catherine.

2 -ANACR : Association Nationale des Anciens Combattants et des amis de la Résistance.



*Vue de la place de l'Hôtel de ville.*

Aujourd'hui, 40 ans après le déménagement avenue de Genève, la gendarmerie est à nouveau trop petite avec l'augmentation des effectifs, les locaux ne sont plus adaptés aux exigences actuelles en matière de normes et d'accès au public, et les logements sont à nouveau disséminés dans la ville alors qu'une caserne de gendarmerie devrait loger l'ensemble des gendarmes. C'est pourquoi il est prévu la construction d'une nouvelle caserne dans la zone de Bénéry d'ici deux ans. Quant au musée de la Résistance, fermé depuis plusieurs années en raison de locaux inadaptés, il est question de l'intégrer dans le château des sires de Faucigny, en cours de restauration.

*Géraldine Périllat  
Guide du Patrimoine des Pays de Savoie*

SOURCES :  
Arch. dép. Haute-Savoie, 4 N 37, PER 999, PER 1001.

# Flore à Sommand

Sommand est une jolie station de sports d'hiver sur la commune de Mieussy qui nous permet d'atteindre des alpages d'altitude, comme le col de Chavan à 1 757 m avec une flore de montagne très riche. Au cœur de la station une tourbière de 34,43 ha abrite un grand nombre d'espèces botaniques rares. Cette tourbière par sa diversité et son esthétisme est considérée comme la plus belle des Alpes du Nord.

## Flore d'alpage

**L**e printemps et l'été, j'ai souvent eu l'occasion d'herboriser au-dessus de Sommand et du col de la Ramaz.

**La soldanelle des Alpes** est une primulacée qui apparaît dès la fonte de la neige. C'est une petite fleur délicate dont la corolle mauve est découpée en lanières. Les feuilles de l'année apparaissent après la floraison, petites feuilles rondes, coriaces et brillantes d'un vert tendre faisant penser aux « sous » de la solde des soldats. Cette petite fleur ne supporte pas la manipulation mais elle est capable de traverser une couche de neige de plusieurs centimètres.

**L'anémone des Alpes**, appelée aussi pulsatile des Alpes, est une renonculacée de printemps. Cette fleur a des pétales blancs lavés de mauve en dessous et des étamines jaunes. Les fruits de l'anémone sont très caractéristiques, ce sont des akènes très longs donnant à la plante un aspect de tête chevelue. L'anémone aime avoir un peu d'ombre et pousse à l'orée des bois ou sous les mélèzes.

**L'anémone à fleurs de narcisse**, une renonculacée, est remarquable par ses fleurs blanches en ombelle, les pétales à l'extérieur sont lavés de rose. On la trouve dans les pelouses alpines où elles peuvent former de grandes colonies. Quel spectacle pour nos yeux !

**La gentiane acaule**, appelée aussi gentiane de Koch, est une gentianacée de printemps. Sa corolle bleu azur foncé est en forme de cloche à cinq lobes striés de points vert olive à l'intérieur. Elle se rencontre sur les pelouses alpines pauvres en calcaire.



*Soldanelle des Alpes,  
Soldanella alpina.*



*Anémone des Alpes,  
Anemone alpina.*



*Anémone à fleurs de narcisse,  
Anemone narcissiflora.*



*Gentiane acaule,  
Gentiana acaulis.*



*Pied de chat dioïque,  
Antennaria dioica.*



*Rhododendron ferrugineux,  
Rhododendron ferrugineum.*

**Le pied de chat dioïque** est une petite astéracée cotonneuse proche de l'édelweiss. En fleur les pieds mâles restent blancs et les pieds femelles deviennent roses pour attirer les pollinisateurs. Cette plante couverte de duvet blanc se trouve en été dans les endroits secs et rocaillieux. Elle est utilisée en tisane contre la bronchite mais sa cueillette est limitée à une poignée par personne.

**Le rhododendron ferrugineux** est un arbuste de la famille des éricacées dont les fleurs en grappe rose vif s'ouvrent en été. Cet arbuste peut atteindre un mètre de haut, ses feuilles persistantes sont vert foncé luisantes dessus et blanchâtres avec des glandes couleur rouille dessous. Le rhododendron pousse à l'étage subalpin à la limite des derniers arbres.



*Arnica,  
Arnica montana.*



*Campanule barbue,  
Campanula barbata.*



*Gentiane pourpre,  
Gentiana purpurea.*



*Sphaigne et fruit de la  
canneberge.*

**L'arnica** est une astéracée bien connue pour son utilisation médicinale. La plante est poilue, les feuilles de la base forment une rosette et celles de la tige sont opposées. Plante d'été, ses fleurs tubuleuses et ligulées<sup>1</sup> jaune-orangé ont des pétales souvent inégaux. L'arnica est utilisée en pommade contre les bleus et les contusions et en homéopathie contre les douleurs musculaires. La plante reste toxique à la consommation.

**La campanule barbue** est une campanulacée de 10 à 40 cm robuste et poilue. En été ses fleurs bleu clair ou blanches sont en grappe unilatérale. Les corolles sont ventruées et pourvues de longs poils soyeux à l'intérieur. Cette campanule aime les prairies et les forêts claires pauvres en calcaire.

**La gentiane pourpre** est une gentianacée qui fleurit en été. Elle se présente sous la forme d'une tige cylindrique feuillée portant des cloches pourpres à l'aisselle des feuilles et en faisceau terminal. Ses fleurs sont rarement très ouvertes. Cette plante préfère les terrains siliceux.

1 - Fleur ligulée : fleur dont la corolle est soudée et rejetée sur le côté en une sorte de « pétale » géant, se dit aussi « fleur en languette » (Téla Botanica).

## Flore de la tourbière

Une tourbière est une zone humide, avec un sol riche en matière organique végétale peu décomposée. Elle présente différents milieux allant de la mare à la zone boisée, illustrant les différents stades d'évolution de cet écosystème particulier. A Sommand, elle occupe un fond de vallon alimenté en partie par une nappe phréatique. La tourbière est entretenue par une végétation particulière principalement les sphaignes, une mousse toujours gorgée d'eau dont les couleurs varient avec le temps, du vert au pourpre en passant par les jaunes. La tourbière est colonisée par les éricacées comme les myrtilles, les airelles des marais, les airelles rouges. Les résineux sont présents au stade terminal, avec un boisement de pins à crochets comme maîtres des lieux, ce conifère est le seul à pouvoir vivre dans un milieu très acide. Le reste de la végétation se compose de graminées spécifiques et de cypéracées comme les laïches et les linaigrettes. Malgré son apparence la tourbière n'est pas uniforme, et cache souvent des trous d'eau sous la végétation. Ce sont des milieux fragiles et protégés, il est donc interdit de prélever des espèces même comestibles, sachons les respecter. Celle de Sommand nous fait découvrir une flore toute particulière et magique.

**La grassette commune** de la famille des lentibulariacées est une des plantes carnivores de la tourbière. Elle fleurit au printemps. Dès les beaux jours chaque tige donne une petite fleur violette à éperon et gorge blancs. Les feuilles en rosette sont glanduleuses et visqueuses, les insectes se collent dessus et sont digérés par les enzymes sécrétées par les glandes. Ainsi la grassette trouve les protéines nécessaires à sa croissance.

**La grassette des Alpes**, cousine de la précédente, a les mêmes caractéristiques. La plante fleurit aussi au printemps, ses fleurs sont blanches avec deux taches jaunes sur la lèvre inférieure.



*Grassette commune,  
Pinguicula vulgaris.*



*Grassette des Alpes,  
Pinguicula alpina.*

**Le trèfle d'eau**, une ményanthacée, pousse dans l'eau directement. Aux beaux jours, ses fleurs émergent en grappes de corolles blanc rosé à cinq lobes barbues. Les feuilles sont composées de trois grands lobes faisant penser aux feuilles de trèfle.

**La bartsie des Alpes** est une discrète orobanchacée qui fleurit au printemps. La plante est velue, formée de tiges dressées avec des feuilles opposées devenant violettes vers le haut, les fleurs violet foncé sont en forme de tube. Il faut prendre le temps de l'observer pour l'apprécier. Elle est coutumière des bas-marais et des zones humides. La bartsie fait partie des plantes artico-alpines implantées dans les Alpes au Quaternaire.

**La listère à feuilles en cœur** est une des perles de la tourbière. C'est une très petite orchidacée aux couleurs neutres, il faut de la patience pour la découvrir. De 5 à 20 cm elle fleurit au début de l'été en une grappe courte de fleurs pourpres sur une tige rougeâtre. Elle a deux feuilles presque opposées en forme de cœur. Cette petite orchidée qui aime l'ombre des résineux est rare et protégée.

**La canneberge** est un sous-arbrisseau de très petite taille de la famille des éricacées, ses branches très fines courent sur le sol. Ses feuilles persistantes sont petites, vertes et luisantes dessus et blanches dessous. Les fleurs apparaissent au début de l'été, avec une corolle rose vif à quatre lobes en forme de roue. Cette plante difficile à déceler par sa taille offre des fleurs spectaculaires. Dans l'été apparaissent les fruits sphériques de 8 à 10 mm qui deviennent rouges, ils ont un goût acidulé.

**La drosera à feuilles rondes** est une droséracée, autre famille de plantes carnivores de la région. Elle présente une rosette de feuilles rondes couvertes de poils glanduleux rougeâtres. Les glandes permettent à la plante d'engluer puis de digérer des petits insectes. Elle fleurit en juillet, dressant une hampe florale nue avec de petites fleurs blanches, difficiles à observer. Elle pousse sur les sphaignes en milieu acide.

**La linaigrette à feuilles étroites**, une cypéracée, fleurit au tout début du printemps, mais ce sont ses fruits que nous aimons voir en été. Ils forment des pompons blancs, épis pendants sur une tige presque cylindrique, avec des feuilles longues, étroites et sillonnées. Chaque épillet est muni de longues soies blanches spectaculaires. La linaigrette préfère les endroits très humides de la tourbière.

**La swertie vivace** est une gentianacée qui fleurit en été. Chaque souche donne une tige simple aux feuilles ovales opposées et une panicule terminale lâche de fleurs. Les corolles bleu-violacé ponctuées de noir ont cinq lobes étalés et divisés jusqu'à la base. La swertie est une plante rare protégée qui n'est présente sur le département que dans deux stations proches : Sommand et Praz de Lys.



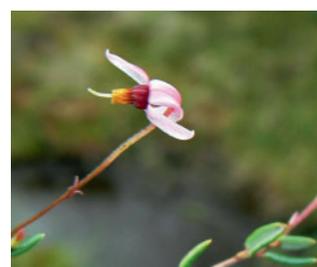
Trèfle d'eau,  
*Menyanthes trifoliata*.



Bartsie des Alpes,  
*Bartsia alpina*.



Listère à feuilles en cœur,  
*Neottia cordata*.



Canneberge,  
*Vaccinium oxycoccos*.



Drosera à feuilles rondes,  
*Drosera rotundifolia*.



Linaigrette à feuilles étroites,  
*Eriophorum angustifolium*.



Swertie vivace,  
*Swertia perennis*.

C'est en ces lieux de prédilection pour la flore que s'est concrétisée ma passion pour la botanique.

*Gentiane Beautemps botaniste amateur,  
avec le soutien de l'Association  
La Chanterelle de Ville-la-Grand*

SOURCES :

- Lauber K. & Wagner G., Flora Helvetica. Belin, Suisse, ISBN 3-258-06321-4, 1616 p. 2001.
- Jordan D. La flore rare ou menacée de Haute-Savoie. Naturalia publications, France, ISBN 979-10-94583-00-5, 512 p. 2015.
- Flore Alpes, [www.floreAlpes.com](http://www.floreAlpes.com).
- Tela botanica, [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)

# Fruitière, fruits d'hier à Bogève

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les habitants de nos villages, souvent petits propriétaires exploitants, ont ressenti la nécessité de se regrouper sous forme de sociétés coopératives ou mutuelles, afin d'obtenir plus de facilités pour vendre ou acheter leurs produits ou se simplifier leurs tâches quotidiennes. Voici une petite histoire, non exhaustive, de quelques unes de ces sociétés à Bogève.

## La fruitière

Lorsqu'on parle de coopératives, on pense bien sûr en premier lieu à l'emblématique fruitière où les paysans viennent vendre leur lait, acheter beurre et fromages et partager les dernières nouvelles du village. À Bogève, la société fruitière est créée le 5 février 1913 et compte 105 sociétaires, dont l'un demeure à Boège. La fruitière a pour but de vendre ou transformer le lait produit par les vaches des membres de la société de façon à en tirer le meilleur parti possible ; en contrepartie, chaque sociétaire s'engage à y apporter son lait, à l'exception de la quantité nécessaire pour la consommation de sa famille et du personnel de l'exploitation, ainsi que pour l'alimentation des veaux qui naîtront de ses vaches.

L'année 1913 est surtout consacrée à l'achat des terrains, des droits d'usage sur le Foron afin d'établir une force motrice, et bien entendu à la construction des bâtiments de production et des caves, puis à l'achat du matériel de fabrication et stockage nécessaires. Comme dans toutes les fruitières, l'adjudication du lait se fait au début de chaque année ; les premiers acheteurs, MM. Molliet et Duret étant mobilisés, les établissements Fuess prennent le relais à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1914. Très attachés à Bogève, dont Mme Fuess est originaire, au point de ne jamais traiter avec d'autres sociétés alentours avant d'avoir reconduit leur contrat à Bogève, ils resteront jusqu'en 1973.



Le comité de la fruitière devant la mairie, lors des festivités pour les 25 ans des Fuess comme fruitiers à Bogève.

De gauche à droite, debout : Louis Forel dit Finaute, Lucien Chardon dit D'la grange, Félicien Chardon dit à l'Hector, Frédéric Fuess, François Bel.

Assis : Pierre Bovet, Joseph Baud-Lavigne dit Cordani, Emile Goy, Ernest Bovet dit le Blanc, Alphonse Janin, Casimir Bouvier.



En route pour la fruitière du chef-lieu.



La cabane de la Mouille. A droite, en arrière-plan le câble avec la benne arrivant de Plaine-Joux, au premier plan, le câble avec la benne arrivant de Granges-Pagnoud. A gauche, le câble avec la benne pour la fruitière de Bogève.

## Un câble pour descendre le lait

**B**ogève n'est pas une commune très étendue, mais étagée entre 900 et 1 300 m d'altitude ; il n'est donc pas toujours facile de descendre matin et soir le lait à la fruitière du chef-lieu. Ainsi, il est prévu dès l'origine de construire un câble jusqu'à La Fargueusaz. Les plans sont dressés, les devis établis, mais la Première Guerre mondiale vient mettre un frein à ce projet, il faut attendre 1931 pour voir la création de la Société des câbles qui construit une ligne entre la fruitière et La Mouille, à laquelle s'ajouteront deux embranchements pour la saison estivale, l'un vers Plaine-Joux et l'autre aux Granges-Pagnoud. Cette benne permet aussi aux éleveurs de certaines communes voisines de vendre leur lait à Bogève pendant leur présence en alpage. Elle est aussi utilisée pour transporter le courrier, les courses et même parfois des personnes.

En 1975, comme les installations demandent de gros travaux de mise en conformité, il est décidé d'abandonner les voies aériennes et de faire le ramassage du lait par voitures particulières, moyennant une indemnité journalière. Les bâtiments et divers matériels sont vendus, et la mène<sup>1</sup> du lait se poursuit quelques années jusqu'à ce que chacun descende ses propres boilles.

Pendant ce temps, la société fruitière poursuit son activité et voit même en 1971, neuf exploitants de Viuz-en-Sallaz la rejoindre suite à la fermeture de la fruitière du Déluge. Plusieurs gérants vont se succéder à partir de 1973, et l'atelier de fabrication<sup>2</sup> de Bogève sera fermé

momentanément entre 1985 et 1986. Viennent ensuite de gros changements avec la fermeture de la porcherie en 1996 puis de la salle de pesée en 1998, obligeant les sociétaires à s'équiper de tanks pour stocker leur lait et permettre son ramassage par camion. En effet, pendant la rénovation totale du bâtiment pour le mettre aux normes et aménager l'ancienne porcherie<sup>3</sup>, le lait est traité à la fruitière de Boège qui a le même fruitier qu'à Bogève.

Bon an mal an, ayant dépassé le siècle d'existence, la fruitière de Bogève poursuit toujours son activité.

## Estime<sup>4</sup> des vaches et assurance

**P**our produire du lait, il est nécessaire d'avoir un troupeau en bonne santé, c'est pourquoi est créée en 1908 la « Société d'assurance mutuelle du bétail du syndicat agricole de Bogève ». Elle permet aux propriétaires, moyennant une cotisation faite à l'inscription de chaque tête de bétail puis chaque année, de se voir allouer en cas de sinistre une somme payée par

- 1 - Mène : ramassage du lait en parler local.
- 2 - Certains documents utilisent le terme d'atelier de fabrication pour parler de la fruitière.
- 3 - Traditionnellement, les porcheries jouxtaient les fruitières, le petit-lait sous-produit de la préparation du fromage servant à nourrir les cochons.
- 4 - Estime : terme utilisé pour parler de l'estimation de la valeur d'une vache.



Troupeau sur le sentier longeant la cabane de Plaine-Joux. Au premier plan, la benne.

chaque sociétaire, au prorata du nombre de ses vaches, et à hauteur de 75 % de la valeur de la bête, le solde restant à la charge de l'assuré. Pour estimer cette valeur, deux experts sont désignés à tour de rôle pour faire la tournée des fermes, trois fois par an ou lors de l'achat d'une nouvelle vache. Ces estimations sont consignées dans un registre qui indique pour chaque propriétaire le nom de chaque animal ainsi qu'une description détaillée de la robe, de la tête, des yeux, des lunettes et d'éventuels signes distinctifs. Les cotisations versées à cette mutuelle permettent également de payer 50 % des honoraires de vétérinaire en cas de maladie. Par la suite, les sociétaires n'acquittent plus de cotisations annuellement mais uniquement en cas de mortalité, et l'on parle alors d'entraide mutuelle et plus d'assurance. Cette société cesse de fonctionner en 1979 car certains propriétaires, à la tête de troupeaux plus importants, avaient une somme conséquente à verser en cas de sinistre ; les éleveurs se tournent alors vers des sociétés d'assurance.

## La coop

**A**fin de pouvoir s'approvisionner au meilleur prix, se constitue le 1<sup>er</sup> janvier 1909 une Société coopérative ayant pour objet l'achat et la vente de toutes marchandises. Elle nomme un directeur des achats et de la distribution. Pendant la Première Guerre mondiale, le conseil d'administration autorise toute personne, même non sociétaire, à s'approvisionner à la coop au même prix que ses membres, lorsque des marchandises font défaut dans les autres magasins de la commune.

Il faut noter que la coopérative, comme la fruitière, en plus de leurs attributions, ont aussi un rôle social. En effet, pendant la Grande Guerre, ces deux sociétés ont à cœur de verser de l'argent au profit des soldats mobilisés, puis pour l'érection du monument aux morts ainsi que pour les pupilles de la nation. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il y aura également des dons pour les prisonniers.

En 1924, la Société coopérative achète la maison de Charles Gavard et la transforme en entrepôt de marchandises et logement du gérant. Faisant également office de boulangerie, on y trouve un four qui sera démoli en 1965, pour laisser place à un dépôt pour les aliments destinés au bétail, l'ancien situé dans la maison Demusy en face de l'église étant trop éloigné. Cette activité cesse dans les années 1970, de plus en plus d'agriculteurs se faisant livrer à domicile. En 1977, la Société coopérative arrête de vendre ses produits par l'intermédiaire d'un gérant et passe un accord avec l'Etoile des Alpes qui devient locataire et exploite le commerce jusqu'en 1987, date à laquelle Catherine et Robert Pellet-Bourgeois reprennent directement le bail jusqu'en 2015.



La fruitière de Bogève avant les années 1960, au premier plan à l'arrivée du câble, le pèse-lait.

## Un congélateur précurseur

**D**ans les années 1960, l'équipement électroménager est encore sommaire dans nos campagnes et il n'est pas question d'avoir son propre congélateur. Mais ce mode de conservation commençant à se développer, il se crée en 1964 une coopérative destinée à construire et exploiter un congélateur collectif. Celui-ci se présentait sous la forme d'une grande armoire, divisée en compartiments individuels séparés par de simples clayettes, et situé dans un bâtiment attenant à celui de l'arrivée du câble à lait, en face de la fruitière.

Outre les autochtones, ce congélateur est aussi utilisé par les résidents secondaires. Le progrès finissant par arriver jusqu'à Bogève, il sera de moins en moins utilisé et, nécessitant une maintenance accrue du fait de son âge, il cessera de fonctionner en 1986.

**D**e toutes ces sociétés, seule subsiste la fruitière. Le camion de ramassage du lait a remplacé la benne du câble, et, si l'on peut toujours faire ses courses à l'épicerie, qui ne fonctionne plus sur le mode coopératif, il suffit généralement de descendre à la cave pour avoir accès au congélateur, il n'est donc plus nécessaire de se rendre jusqu'au congélateur communautaire du chef-lieu.

*Vincent d'la Grange*

### SOURCES :

- Archives municipales de Bogève.
- Mémoire alpine, « Fonds Vincent Chardon ».

# L'école privée de Viuz-en-Sallaz en 1948



Souvenir Scolaire  
Année 1948

De gauche à droite et de bas en haut :

1<sup>er</sup> rang : André Pellet-Langlais, Georges Girard, Pierre Bozet, Jacky Dupont, Pierre Acambray.

2<sup>e</sup> rang : Denis Cottet, Gaby Gavard, Gérard Thevenod, Henri Cottet, Armand Humbert, Paul Bozet, Paul Tournier.

3<sup>e</sup> rang : Michel Bajolaz, Pierre Chavanne, René Pellet-Langlais, Michel Moget, Jacky Richard, René Andréoli, Louis Mercier.

4<sup>e</sup> rang : Edouard Forel, Marcel Bajolaz, Jean Layat, Gilbert Girard, Jean Acambray, Paul Guebey, Albert Bouvier.

Le frère Mathieu faisait la classe.

Nous habitons à Bard. Mon frère Gilbert et ma sœur Janine ont commencé l'école à Bogève, mais là-haut on ne faisait pas le signe de croix et ça ne plaisait pas à mon père !

Sur les conseils du curé Charmot, on nous a inscrits à l'école privée de Viuz-en-Sallaz. Tous les jours, par n'importe quel temps, il nous fallait marcher par les bois et chemins, traverser le Foron... En hiver, il faisait nuit à l'aller et au retour. L'école des Pagnouds n'était pas loin de chez nous, ce qui m'enrageait. Parfois, nous profitions d'une voiture, ou d'un autre véhicule. Un jour, nous



Le livre de lecture de Georges.

sommes montés dans le tombereau d'Arthur Pinget qui se rendait au bourg pour faire ferrer son cheval. A l'entrée du village, la bête s'est emballée. Le forgeron, Louis Parchet a couru sur la route pour nous arrêter... Je n'ai pas eu peur, j'ai juste pensé : aujourd'hui, on n'ira pas à l'école ! Quelques enfants du Bourg avaient des vélos, pas nous, c'était comme ça ! Notre bidon<sup>1</sup> était dans la caisse à dos avec les cahiers ; parfois, tout était mélangé à l'arrivée. Comment voulez-vous apprendre quelque chose, comment être motivé après ce long trajet plein d'imprévus ? J'aime bien refaire les 10 km du circuit avec mes petits-enfants, mais en voiture !

*Georges Girard, 8 ans sur la photo de classe.  
Témoignage recueilli par Monique Donche*

1 - Le bidon : récipient à deux compartiments avec couvercle. Dans le compartiment du bas, on mettait la soupe, dans l'autre, une part de matefaim, un beignet ou autre chose. Pour le repas de midi, frère Mathieu posait les bidons sur le poêle.

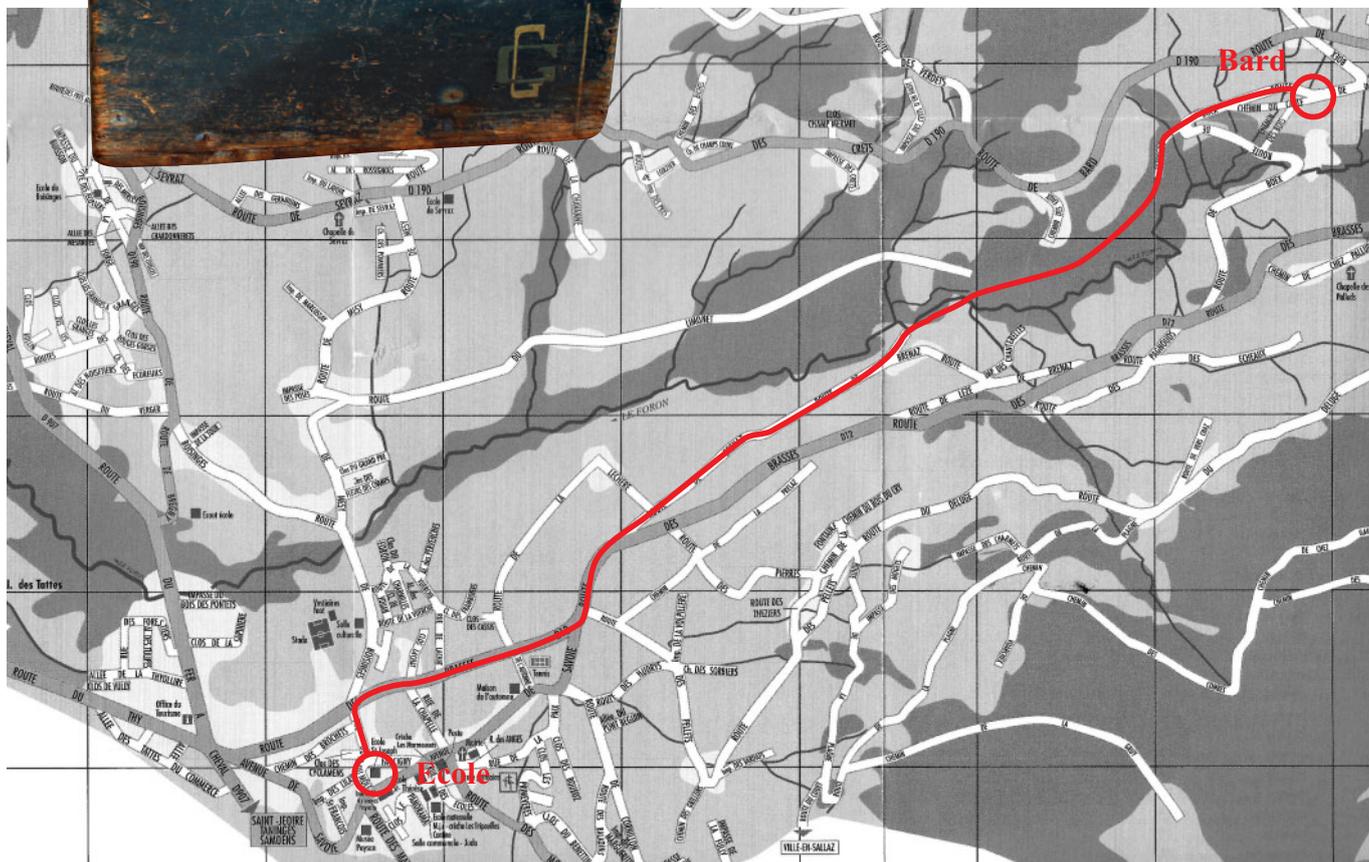


*Le plumier, le buvard et l'ardoise de l'époque.*



*La caisse à dos en bois à doubles bretelles : le cartable de Gilbert avec ses initiales.*

*Trajet pour se rendre à l'école. Pour Gilbert qui a 13 ans sur la photo, le trajet était un long terrain de jeu : les pieds dans le Foron, la maraude, le plaisir d'être dehors. En hiver, les enfants Girard quittaient l'école plus tôt, leurs camarades les regardaient partir avec envie.*



# Mastic, Mousse, Marquis, Turc, Bonno et Pataud dans la Grande Guerre



Jusqu'à ce jour de janvier 1917, ils étaient bien tranquilles dans les fermes de leurs maîtres à Marcellaz, Peillonex et Fillinges. En cette période difficile, il fallait se faire petit et être utile. Gardiens ou bergers, utiles ils l'étaient dans nos campagnes. Leurs maîtres ont pourtant pensé qu'ils pourraient l'être encore plus, en répondant à l'appel au don fait par le préfet de Haute-Savoie dans toutes les mairies et dans la presse locale. Trop de blessés restaient sur les champs de bataille agonisants, seuls. Leurs fils, leurs frères, leurs voisins, leurs amis pouvaient avoir besoin de leur chien.

Aider la patrie, par tous les moyens !



Le 26 décembre 1916, rappel à tous les préfets, le ministère de la Guerre a donné son agrément à trois sociétés à l'exclusion de toutes autres pour le ravitaillement des armées en chiens de guerre. Ci-dessus, deux des sociétés agréées, la 3<sup>e</sup> étant « L'Association française pour le dressage des chiens de guerre » à Joinville-le-Pont. Arch. dép. Haute-Savoie, 2 R 61.

## Chiens de guerre, chiens sanitaires, des initiatives

Pour qu'un animal bien dressé rende les services attendus, il faut savoir le diriger, ce sont donc des binômes qu'il faut former et l'armée allemande a plébiscité cette théorie. Dès le début de la guerre, 6 000 chiens<sup>1</sup> sont prêts dans des chenils militaires : chiens sanitaires, sentinelles ou de liaison, tous fournis avec leurs conducteurs.

L'armée française n'est pas convaincue, ce n'est pas faute de personnes qualifiées sur notre territoire, mais un certain scepticisme des autorités plane sur l'utilité du chien en temps de guerre. Pourtant, un premier chenil militaire existe depuis 1911 à Avon-Fontainebleau pour le dressage

de chiens sanitaires rattaché au service de santé, et un second à Toul depuis 1913, avec des chiens utilisés pour la garde de bâtiments. Le capitaine L. A. H. Tolet a même été félicité avec citation au bulletin officiel le 30 mai 1914 « pour le zèle éclairé dont il a fait preuve pendant plusieurs années dans l'organisation, le développement et la direction du chenil militaire d'instruction de Fontainebleau. » Mais aucune comparaison n'est possible avec l'organisation de l'armée allemande.

Lors de la mobilisation, la « Société nationale du chien sanitaire » fondée en 1908, offre au service de santé des chiens dressés pour la recherche des blessés. Faute d'encadrement, le succès de cette initiative n'est pas celui escompté. En août 1914, un seul corps, le 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs part en campagne avec six chiens de liaison dressés par le lieutenant Buer. Rapidement tués, ils n'ont pas été remplacés. Pendant l'hiver 1914, sur le front des

1 - Mégnin P. Larousse mensuel illustré n°146 avril 1919.

### Chiens ratriers pour les combattants

Le Touring-Club de France adresse un nouvel appel aux personnes pouvant disposer de chiens ratriers en faveur de nos combattants. Les 700 chiens déjà dressés et donnés rendent les plus précieux services, mais il en faut encore.

Adresser les offres à la Société centrale, 33, rue des Mathurins, à Paris. Les chiens seront entraînés au chenil des ratriers avant d'être livrés aux armées.

Le Messenger agricole du 19 août 1916.

### LES TRANCHÉES D'EXERCICE

Ces tranchées, avec leurs créneaux, leurs avancées, leurs parapets, ont été établies auprès d'un chenil, simplement pour exercer les chiens à leurs fonctions de guerre. Celles-ci sont de diverses sortes : il y a le chien de patrouille, le chien de liaison ; porteur de messages et qui va seul ; il y a le chien veilleur qui monte la garde dans les tranchées. On l'habitue à s'embusquer près d'un créneau. Aucun mouvement ne lui échappera ; il signalera le moindre frémissement dans les lignes, il éventera la moindre présence.

Un chenil français sur le front.

Le Progrès du 8 juillet 1916.

Vosges, la neige ralentit les ravitaillements, les chevaux et les mulets ne sont pas adaptés pour les transports dans ces conditions climatiques. Fort de ce constat, sous l'influence du capitaine L. Moufflet et du lieutenant R. Haas une section de chiens de traîneau voit le jour, 400 chiens de trait d'Alaska sont importés<sup>2</sup>. Des tentatives isolées dans des corps d'armée, avec des chiens offerts par des amateurs de berger ont permis également de tester l'utilité du chien, mais les bonnes idées mettent bien souvent du temps à être reconnues. Toutes ces initiatives, conjuguées à l'obstination d'hommes convaincus, militaires, parlementaires ou cynophiles comme P. Mégnin<sup>3</sup> font avancer l'idée que les chiens peuvent apporter un soutien efficace à l'armée. Le général E. de Castelneau commandant la II<sup>e</sup> armée, et le général L. E. de Maud'huy commandant la VII<sup>e</sup>, sont les premiers à accepter pour leurs armées la création de chenils militaires qui furent l'émergence d'un service qui fera ses preuves.

En septembre 1915, le ministre de la guerre A. Millerand approuve l'emploi des chiens à d'autres fins que sanitaires créant enfin, un véritable « Service des chiens de guerre » qui dépend de la direction de l'infanterie. Le 24 février 1917, le général H. Lyautey, bref ministre de la guerre, rattache directement le service à son cabinet et nomme adjoint P. Mégnin, l'homme qui a tant milité et œuvré pour cette cause.

## Règlementation, discipline, surveillance

L'instruction de la direction de l'infanterie publiée le 5 janvier 1917, fixe et détermine le fonctionnement du service<sup>4</sup>. Tout est rigoureusement détaillé, les tournées de recrutement, la



L'entraînement du chien sanitaire.

Le chien peut grâce à son flair découvrir les blessés que les brancardiers seraient incapables de retrouver, un travail précieux surtout la nuit.

prise en charge du transport, le nombre de chiens par wagons, l'administration des chenils, le dressage préliminaire, la livraison aux armées, l'allocation versée aux sociétés agréées, l'indemnité journalière de nourriture, le matériel fourni : « chaque chenil recevra pour permettre d'habituer les chiens aux détonations à titre de prêt 4 fusils 1874 et 4 revolvers 1872 ; mensuellement à titre gratuit 1 200 cartouches pour fusils et 1 200 cartouches pour revolvers ». L'organisation administrative est définie, avec le nombre de soldats mis à disposition des chenils et les formulaires obligatoires annexés. Toute la bureaucratie et sa fameuse lenteur pendant que les soldats sont au front !

Contrairement aux chevaux qui sont réquisitionnés par l'armée, trois sociétés agréées sont chargées du recrutement des chiens. D'un accord tacite, elles se répartissent le territoire en zones géographiques et font appel aux dons. L'idée étant d'avoir un maximum de chiens pour sélectionner les meilleurs, ceux qui deviendront les auxiliaires efficaces et compétents du soldat.

2 - Utilisés pour le ravitaillement, l'hiver ils tiraient des traîneaux, l'été des wagonnets sur des rails.

3 - Paul Mégnin (1868-1952), directeur de la publication cynophile « l'éleveur », auteur de nombreux ouvrages sur les chiens, le dressage, la zootechnie, les races. Récompensé en 1920 par l'Académie française pour son livre de 314 pages paru en 1919 aux éditions Albin Michel « Chiens de France, soldats de la Grande Guerre ».

4 - Bulletin officiel des ministères de la Guerre, des Travaux publics et des Transports, du Ravitaillement général, de l'Armement et des Fabrications de guerre. p. 139-154. 1917. BnF Gallica Service historique de la défense. En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1917, l'instruction est non applicable aux chiens sanitaires qui dépendent toujours du Service de santé.



Les chiens sont les amis de l'homme.  
Les blessés sont secourus par eux quand ils sont terrassés.

## Le recrutement en Haute-Savoie

Le 4 août 1916, le préfet est contacté par A. Lepel-Cointet président de la Société nationale du chien sanitaire, qui insiste sur le but humanitaire et patriotique que poursuit l'œuvre<sup>5</sup>. « A l'heure actuelle, 1 206 de nos élèves dressés sont partis au front. Nous avons dans nos chenils militaires un assez grand nombre de chiens pour assurer la livraison pendant un mois ou deux mais ne voulant pas être arrêtés, nous désirons en augmenter le nombre pour assurer les mois suivants. » Il lui demande de faire appel à tous ceux qui pourraient faire don de chiens berger de 1 à 6 ans. Les maires sont immédiatement contactés par le préfet, « Je compte sur votre patriotisme et sur votre influence personnelle pour décider les propriétaires à confier leurs chiens. » L'appel a été entendu, les réponses arrivent très rapidement et la liste des 39 chiens offerts est établie. Le 26 décembre 1916, l'arrivée du soldat chargé de convoier les animaux est annoncée au secrétaire de la préfecture : « il quittera Paris le 2 janvier et sera à Annecy le 3 », une automobile militaire est mise à sa disposition et la tournée mise en place. Pas de temps à perdre, trois jours pour sillonner le département, récupérer les chiens, organiser les regroupements dans les gares.

## La tournée de janvier 1917

### 1<sup>re</sup> journée

Matinée, Annecy, Seynod, Dingy Saint-Clair, Manigod, retour à Annecy : 6 chiens berger, 1 fox-terrier et 1 chien de chasse. Collecte de 8 chiens qui sont embarqués à la gare PLM d'Annecy. Loulou, berger de 18 mois n'était pas prévu initialement, son maître de Seynod a déclaré « ce chien fort intelligent genre otterhound, le son naturel très doux et caressant de la valeur de 3 à 400 francs fera un très bon guetteur, éclaireur ou patrouilleur, au besoin il peut devenir chien de liaison ou estafette après formation. Très fort, il peut être employé comme chien sanitaire. Par son poil noir très long et très épais, il résiste au froid. Très fin de nez, rustique et courageux, il suffit de le voir pour être persuadé de ses qualités. »

Après-midi, Marigny Saint-Marcel, pour récupérer une très forte chienne de 5 ans, puis direction la gare de Rumilly, le donateur, originaire de Massingy a accepté d'amener son berger en gare de Rumilly où l'embarquement des 2 chiens a lieu. Le convoyeur reprend la route pour Vallières, Lornay, 2 chiens berger, un chien de garde et un chien policier ont rejoint Boule, berger de 3 ans, originaire de Seyssel, qualifié de « chasseur de rats ». Embarquement en gare PLM de Seyssel. En soirée, il se rend à Chênex pour récupérer 2 bergers et à Feigères où Négro, berger croisé danois l'attend, et il vient à Saint-Julien pour la nuit.

### 2<sup>e</sup> journée

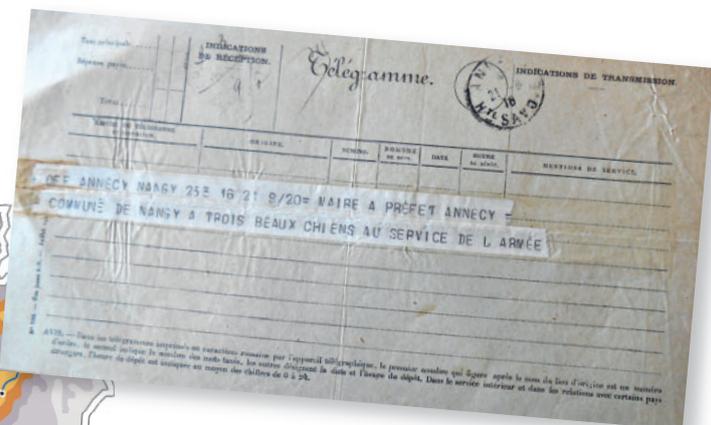
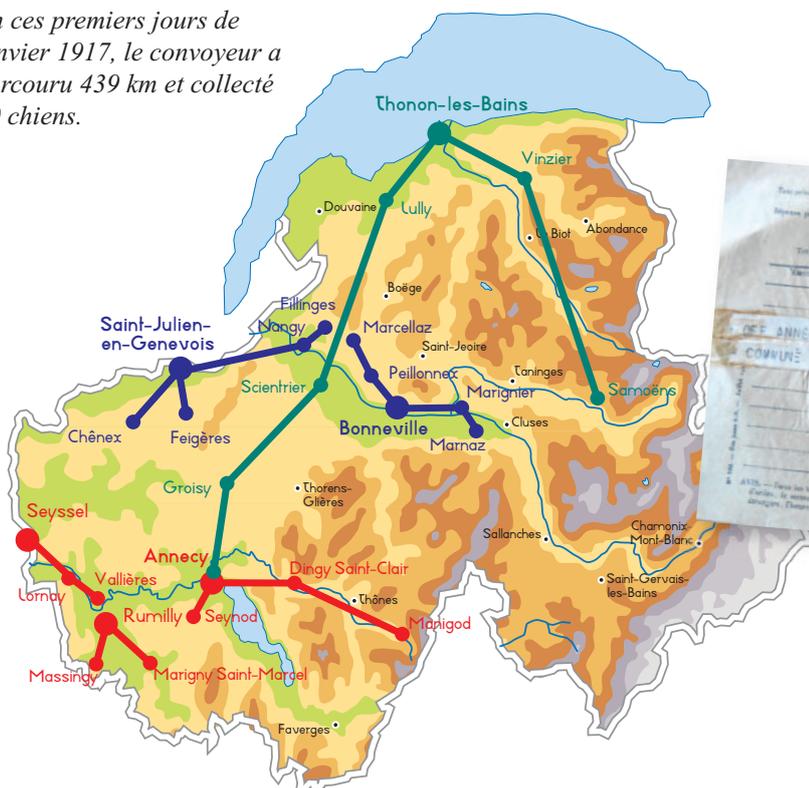
Matinée, Saint-Julien, Nangy et Fillinges. A Nangy, le convoyeur emmène Maroc, Saint-Bernard de 4 ans, Turc, fox-terrier de 2 ans et Ravachol<sup>6</sup>, chien policier de 5 ans ½. A Fillinges, 3 bergers sont collectés. Augustin Nicoud remet Bonno de 2 ans, Pierre-Marie Jenatton, Turc de 2 ans et Mme veuve Pinget née Jenatton offre son fidèle Pataud de 3 ans. Retour à Saint-Julien où les 6 chiens collectés rejoignent les 3 chiens berger en attente depuis la veille au soir pour l'embarquement en gare de Saint-Julien.

Le convoyeur revient à Marcellaz-en-Faucigny où Edouard Deluermoz lui remet Mousse, berger de 6 ans et Jules Deluermoz lui confie Mastic, fox-terrier de 3 ans. La matinée se termine à Peillonex, Edouard Pellet maire de la commune offre personnellement son chien Marquis, berger de 2 ans « bon chien de garde et fort ; de forte

5 - Demande appuyée par Pierre Dupuy député, directeur de la mission d'essais, de vérifications et d'expériences techniques qui fonctionna au ministère de la Guerre.

6 - Ravachol, « le Rocambole de l'anarchisme » avait en son temps défrayé la chronique, se débattant avec une force herculéenne ; dix hommes avaient été nécessaires pour son arrestation.

En ces premiers jours de janvier 1917, le convoyeur a parcouru 439 km et collecté 40 chiens.



Le 23 mars 1916, le maire de Nangy prévient le préfet que 3 beaux chiens sont proposés. Les maîtres réitèrent leur offre le 24 août 1916. Maroc, Turc et Ravachol seront du voyage en janvier 1917. Arch. dép. Haute-Savoie, 2 R 61.

corpulence en santé ». Comme tout donateur, il reçoit un certificat de réception de la société avec le nom du propriétaire, l'âge, le nom, et éventuellement les qualités de l'animal. Là commence la traçabilité de l'animal maintenue jusqu'au retour du front.

Soirée, Bonneville, Marignier, Marnaz, retour pour l'embarquement en gare de Bonneville avec Riquet, fox-terrier de 2 ans et 5 chiens berger dont Boche, âgé de 1 an ½.

### 3<sup>e</sup> journée

Matinée, Bonneville-Samoëns où 2 chiens berger sont remis puis direction Vinzier où il récupère Kiki, berger de 18 mois. Ces 3 chiens embarquent en gare de Thonon. En soirée, Thonon, Lully, 2 bergers de 5 ans font partie du convoi, puis, pour récupérer les plus jeunes Bobby et Mousse, âgés d'un an seulement, il se rend à Scientrier et à Groisy. Retour en gare d'Annecy où ces 4 chiens berger embarquent. Lors de la préparation de la tournée, les gares du CEN de Findrol, Fillinges et Samoëns ont été envisagées comme point de rassemblement, puis abandonnées pour éviter le changement nécessaire à Annemasse pour reprendre la ligne principale du PLM.

Un imprévu pourtant, fortuit ou prémédité ! Un déserteur, un dissident est parmi les recrues. Le maire de Vallières écrit au préfet le 19 janvier 1917, « Je m'empresse de vous prévenir que le chien fourni gracieusement par le sieur Fontaine Marie, de cette commune, à des agents désignés par vos soins est revenu chez son patron, hier à 18 heures. »

La Société nationale du chien sanitaire donne des nouvelles le 30 janvier 1917 au préfet, tout en le pressant d'un nouvel appel aux dons : « nous vous remercions beaucoup de l'envoi de chiens que vous avez fait à la société, les bêtes étaient forts intéressantes et ont rendu au dressage ». Une seconde tournée de recrutement est lancée, l'arrondissement de Thonon qui avait peu répondu au premier appel propose 18 chiens. La liste du 14 mai 1917 fait état de 51 chiens offerts dont celui de A. Rambosson. Cet habitant de Chêne-Thônex en Suisse « offre volontiers à l'armée française un danois de 11 mois, chien de grande taille, donnant de la mâchoire mais pas de voix ».

Plus de 90 chiens sont partis de Haute-Savoie en 1917 pour rejoindre le chenil-dépôt installé dans des bâtiments du Jardin d'acclimatation au bois de Boulogne, la première étape pour « les bleus ».

## Le dressage en trois étapes

Le chenil-dépôt n'est qu'un lieu de passage, de triage et de désinfection avant le transfert vers un des huit chenils de préparation qui sont tous situés dans les environs de Paris. Ils débutent leurs classes avec le dressage préliminaire qui dure environ 1 mois. La difficulté du dressage va crescendo, on perçoit sa vigilance, son instinct d'orientation, on évalue son nez, son ouïe, on éprouve ses qualités, on le familiarise aux bruits. Il doit savoir suivre à la laisse, s'asseoir, se coucher, ne pas bouger de l'endroit où on l'a placé. Les

résultats et observations ainsi que la spécialisation travaillée en fonction de ses aptitudes sont consignés sur le livret matricule du chien. Déclaré bon pour le service<sup>7</sup> avec son paquetage laisse, collier et muselière, il est transféré pour la formation complémentaire au chenil central militaire situé au camp de Satory près de Versailles. « *Un terrain militaire, où les éclatements, grâce aux essais de poudre, obus de grenades, étaient à certains jours aussi violents que dans les secteurs actifs*<sup>8</sup>. »

Le dressage intensif effectué dans un environnement proche de celui du front dure de 15 jours à 6 semaines. Le chien est affecté soit au service chiens de trait et porteur, soit à celui de chiens de guerre sentinelles et liaison, spécialité réservée à l'élite. Cette « caserne » comprend 600 box, un équarrissage<sup>9</sup> qui reçoit les chevaux réformés d'hôpitaux militaires, une infirmerie avec un vétérinaire spécialisé, et tout un personnel encadrant pour parfaire le dressage. Un homme a en charge en moyenne 6 chiens. Les officiers des chenils d'armée situés tous près du front viennent s'approvisionner à Satory, et finalement chaque chien opérationnel est mis en contact au chenil d'armée pendant une semaine de stage, avec le poilu destiné à être son conducteur.

Enfin des duos homme-chien prêts pour le front ! Ce que l'armée allemande avait mis en place avant la guerre et ce que les cynophiles avertis préconisaient depuis longtemps était en vigueur.

## Les récompenses, le retour du front

**E**n France aucune décoration ou récompense officielle pour les nombreux chiens-héros, un fait isolé est cependant relaté.

Lors de la revue de plusieurs bataillons de chasseurs alpins en Alsace, se trouvait en tête d'un bataillon Pyrame, auxiliaire de sentinelle. Présenté au président R. Poincaré, qui apprit par son conducteur les services signalés rendus

7 - Le pourcentage de chiens inutilisables ne dépassait pas 8 % (Larousse mensuel illustré n° 146 avril 1919).

8 - Les chiens de France à la guerre. p 634.

9 - Pour la préparation des repas des animaux.



Front de l'Aisne. — Grenadier français et son chien sentinelle

*Le chien de tranchée, guetteur ou sentinelle, nez au vent, silencieux et immobile, il dresse l'oreille. Placé sur le bord de la tranchée, ou dans une sorte de petit poste d'écoute appelé loggia, il doit rester aux aguets, toujours prêt à saisir le moindre bruit suspect.*

*Le chien de liaison ou estafette. C'est un messenger, porteur d'un ordre écrit fixé à son collier, entre deux bataillons, entre les groupements à l'arrière et les formations de combat à l'avant.*



Photo France-Press. — 38

Anxieux, ce bon chien de liaison attend le message que son maître va lui confier.

No 972!



Voiturettes ambulances légères et démontables pour le transport des malades et des blessés  
(Système breveté S. G. D. G.), du Capitaine Puisais  
4 Médailles d'Or - Grand Prix, Concours Lépine. 1908 2 Grands Prix, Bruxelles 1909

*Le chien porteur ou ravitailleur attelé à une voiturette.  
Ils apportent le pain, les gamelles, les munitions ou transportent des blessés.*

par l'animal, le président de la République fit alors remettre à Pyrame une étoile, insigne d'éclaireur « *c'est la croix de guerre de nos poilus à quatre pattes* », peut-on lire dans la presse du 20 avril 1916<sup>10</sup>.

De liaison, sentinelle, estafette, patrouilleur, ravitailleur, de trait, porteur, ou chasseur de rats, environ 15 000 chiens de races différentes ont été mobilisés. Ils ont rendu d'énormes services, économisant le nombre et les forces des hommes. « *Un chien transportait dans un bât de 12 à 15 kg et un seul homme menait, tel un piqueur d'une meute, huit à douze chiens*<sup>11</sup>. »

A la fin de la guerre, environ 10 000 sont revenus du front. Les soins et la nourriture de cette armée canine représentant un budget important, la démobilisation s'est très vite engagée à Satory et au Jardin d'acclimatation. Une minorité a été rendue à leurs maîtres, les chiens de race ont été vendus à des amateurs ou à des éleveurs<sup>12</sup>. Les autres ont été offerts aux invalides de guerre, aveugles ou infirmes et à toute personne désireuse contre un engagement de bons soins, autorisant ainsi les poilus à adopter leur compagnon d'infortune. Plus ou moins inspirés de faits réels, après la guerre de nombreux romans fleurissent, les auteurs mettant en avant le réconfort apporté par l'animal au soldat.

Comme tous les protagonistes sur le front, engagés pour le pire, les chiens ont eu leurs lots de souffrances et de peurs.

*Marie-Dominique Gevaux*

10 - Le Gaulois n° 14068 : un chien décoré. L'Action française n° 111 : un chien de guerre décoré par le président de la République. BnF. Gallica.

11 - Les chiens de France à la guerre. p 635.

12 - Avant 1916 peu connu, le Labrit ou berger des pyrénées à face rase, s'est révélé par ses qualités olfactives un excellent chien de liaison ; le standard de la race a été homologué après la guerre.

SOURCES :

- Arch. dép. Haute-Savoie, 2 R 61.
- Mégnin P. Les chiens de France à la guerre. Mercure de France, 16 août 1919.
- Lasnier A. Nos chiens sur le front. Maison de l'édition, Paris, 1915.
- Anonyme, Les chiens à la guerre, Les annales politiques et littéraires. La vie scientifique, sans date.
- Anonyme, Les chiens du front rentrent chez eux, Lectures pour tous, 1 avril 1919.

BIBLIOGRAPHIE :

- Derez J.-M. Les Héros oubliés les animaux dans la Grande Guerre. Pierre de Taillac & ministère de la Défense, Paris, 2014.
- L'ECPAD conserve les archives produites entre 1915 et 1919 par la section photographique et cinématographique de l'armée. <http://centenaire-14-18.ecpad.fr/le-chien-dans-la-grande-guerre/>

*Une caresse et la gratitude des hommes qu'il accompagne pour seule récompense.*



# Translation en 1906 du cimetière de Marcellaz

## Contexte historique

Après l'instauration du christianisme et la construction des églises, les cimetières sont progressivement installés autour de ces dernières ; ils sont alors propriété de la paroisse qui les gère. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, toute une législation se met en place, avec le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) qui transfère leur propriété à la commune et impose une distance minimale de 35 à 40 m entre le cimetière et les habitations, sinon il faut le déplacer. Puis l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 applique officiellement aux cimetières de village les prescriptions du précédent décret. Mais la situation ancienne perdure très longtemps dans nos campagnes, et le déplacement du cimetière, souvent au début du XX<sup>e</sup> siècle, est un événement important pour la communauté. Il se fait en 1897 à La Tour, en 1912 à Peillonex et en 1906 à Marcellaz.

## Décision de créer un nouveau cimetière

Le 25 mai 1902, le conseil municipal délibère sur la translation du cimetière actuel qui est contigu à l'église, au centre du village, et ne répond plus aux normes de salubrité publique. Le maire connaît un emplacement, au nord du village au lieu-dit « Les Prés Baillard », qui pourrait convenir. Le conseil municipal se rend sur les lieux pour examiner le site, et approuve à l'unanimité le choix proposé. Les propriétaires sont convoqués dans la foulée, et promettent de vendre le terrain nécessaire à raison de 122 F l'are. Le conseil municipal trouve que ce prix n'est pas exagéré.

## Démarches administratives

La municipalité veut aller vite, mais il faudra attendre deux ans pour que les choses avancent. Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 juillet 1904, le plan et les rapports descriptif et estimatif des terrains à acheter, les promesses de vente souscrites sont présentés. Les vendeurs sont nombreux. Il y a François Auguste Marin, qui a déjà signé une convention de vente enregistrée à Bonneville le 17 juin 1902, et « Dame Montfort Marianne, veuve Gavillet, Dame Chavanne

*Joséphine assistée et autorisée de son époux Folliex Edouard, et les sœurs Montfort Franceline et Adélaïde, cette dernière demoiselle et la première épouse assistée et autorisée de son mari Gavillet Léon, suivant conventions à la date d'aujourd'hui.* » Les terrains à acquérir et le chemin d'accès sont « de 26,62 ares, soit 17,15 ares pour le cimetière même, surface en rapport avec les besoins d'une commune de 400 habitants où la moyenne des décès des cinq dernières années est de 8 ; qu'il est situé à 100 m des habitations, sources et puits les plus rapprochés ; qu'il est bien exposé et situé au nord du village, et que le sol, d'après les fouilles qui y ont été pratiquées, a une profondeur suffisante de 3 m, en présence du conseil d'hygiène, lequel a choisi lui-même le dit emplacement, et a déclaré qu'il réunissait toutes les conditions désirables pour la construction du dit cimetière. » En conséquence, le conseil vote la suppression du cimetière actuel, son déplacement sur le terrain appartenant aux personnes citées, une fois l'acquisition faite « au prix de 3 887,39 F<sup>1</sup> ». Il faut faire un emprunt communal de 9 600 F à la Caisse des dépôts et consignations, emprunt acté par le conseil le 12 février 1905. L'autorisation du préfet est donnée le 4 mai 1905. Fin 1905, toutes les formalités sont terminées.

## Construction du cimetière

L'adjudication des travaux se fait le 30 mai 1905, M. Cerruto de Viuz-en-Sallaz est déclaré adjudicataire, l'architecte est M. Decroux, mais les travaux ne débutent qu'en 1906. Le 10 juin 1906, au vu du décompte général des travaux dressé par M. Decroux, le conseil demande une subvention au département, car malgré l'emprunt de 9 600 F, le compte n'y est pas, il manque 491,88 F, ce qui est dû à des travaux imprévus concernant la grille du portail, les fouilles, les murs, le gravier, des frais d'actes d'achat des terrains, d'intérêts payés aux vendeurs plus les frais de purge légale des hypothèques sur les terrains acquis, qui sont normalement à la charge du vendeur mais que la commune a payés. Le

1 - Ce total est supérieur au prix de 122 F l'are qui avait été approuvé en 1902, et aurait donné une somme de 3 247,64 F Aucune explication n'est mentionnée dans les délibérations du conseil municipal à ce sujet.



L'ancien cimetière entoure l'église sur 2 côtés (Cadastré français de Marcellaz du 20 octobre 1868, archives communales).

procès-verbal définitif, daté du 21 octobre 1906, entérine les travaux qui ont été exécutés d'une façon satisfaisante et en conformité du cahier des charges. Lors de la réception définitive du 14 novembre 1906, les travaux sont acceptés, il faut maintenant payer le solde à l'entrepreneur, et demander au préfet de faire verser la subvention de 492 F « allouée par la Commission départementale sur le produit des amendes de police pour aider la commune à payer les travaux de translation. » Le cimetière désaffecté doit rester en l'état pendant cinq ans. Passé ce délai, le transfert des corps d'un cimetière à l'autre doit se faire, soit les concessionnaires le demandent, soit la commune procède au transfert d'office.

Les premiers occupants du nouveau cimetière sont deux dames, Julie Naly née Carme, 77 ans, décédée le 15 mars 1907 et Léonie Chapuis née Naly, 31 ans, décédée le 17 mars 1907.

## Instauration du règlement

Un tarif et un règlement sont établis le 14 novembre 1906. Le nouveau cimetière fait 11,86 ares, ce qui est moins que prévu initialement, la population est de 375 habitants. Une partie du cimetière sera affectée à des concessions de terrains pour les sépultures particulières, « il importe de faire jouir la commune et le

bureau de bienfaisance des bénéfices attachés à ces concessions » respectivement pour 2/3 et 1/3. Le cimetière sera partagé entre concessions perpétuelles, trentenaires, renouvelables indéfiniment, ou temporaires pour 15 ans. « La superficie totale du cimetière est divisée en deux sections principales, l'une qui contiendra 9,84 ares servira exclusivement aux inhumations ordinaires, l'autre qui sera de 2,02 ares sera destinée aux sépultures particulières. » Les concessions perpétuelles occuperont toute la platebande de 2,50 m de largeur le long du mur du levant du cimetière, les trentenaires la moitié de la platebande de même largeur, le long du mur du nord, côté levant, et les

Cimetière actuel.





*Emplacement gazonné de l'ancien cimetière situé à l'ouest et au nord de l'église.*

concessions temporaires de 15 ans, la moitié de la même platebande le long du mur du nord, côté couchant. Le tarif sera de 150 F/m<sup>2</sup> pour les concessions perpétuelles, 100 F/m<sup>2</sup> pour les trentenaires, et 50 F/m<sup>2</sup> pour les temporaires. Les plans, inscriptions et emblèmes des monuments devront être soumis à l'approbation du maire.

Le 15 mars 1914, le règlement est modifié, on passe à des concessions perpétuelles, centenaires et cinquantenaires, renouvelables indéfiniment. Rien de changé pour le site des concessions perpétuelles, les centenaires prennent la moitié de la platebande le long du mur du nord, côté levant, en remplacement des trentenaires supprimées, et les cinquantenaires la moitié de la platebande le long du mur nord du côté du couchant en remplacement des temporaires. Les prix restent les mêmes mais s'appliquent dorénavant aux nouvelles concessions.

## Devenir de l'ancien cimetière

**L**e 12 octobre 1919, le conseil municipal décide d'ériger un monument aux 10 morts pour la France sur l'ancien cimetière, qui est propriété communale, et d'offrir un banquet à tous les anciens militaires démobilisés. Le monument est construit par M. Charles Boggia, marbrier à Annemasse.

En novembre 1923, la commune fait nettoyer l'emplacement de l'ancien cimetière par M. J. Gavard, et « compléter le monument aux morts par un fond d'arbustes (troènes) et par la pose d'une grille ». En 1924, il faut faire graver à nouveau les noms sur le monument aux morts. Le mur de l'ancien cimetière s'écroule en juin 1936 sur la propriété de Mme Vve Montfort Marie, et doit être réparé d'urgence.



*Le monument aux morts sur l'emplacement de l'ancien cimetière.*

Le 7 novembre 1944 le conseil « décide de désaffecter l'ancien cimetière, où aucune inhumation n'a eu lieu depuis 40 ans, de le transformer en place publique gazonnée, de réparer le mur de soutènement du dit cimetière qui s'écroule. »

## Glanes autour du nouveau cimetière

**F**in 1922, la commune vote l'acquisition d'un corbillard. Début 1923, le marché est passé avec M. Louis Boguin de Vétraz-Collonges pour la fourniture d'un corbillard avec accessoires, au prix de 3 700 F, puis en 1934, le conseil achète deux écharpes pour les deux chevaux du corbillard.

En juin 1924, les prix des concessions sont doublés, pour s'aligner sur les communes limitrophes et selon les prix indiqués par le préfet. L'année suivante, le conseil décide de dresser le plan du cimetière pour les concessions et de numéroter les places. Ce cimetière est bientôt desservi par une nouvelle route permettant un accès plus court et plus rapide ; en 1926 le conseil décide donc de vendre l'ancien chemin du cimetière.

Le 22 mars 1945, le conseil, considérant que la platebande du côté est du cimetière affectée aux concessions perpétuelles est complète, décide d'y affecter le côté ouest.

*Jeanne Rey-Millet*

SOURCE :  
Délibérations du conseil municipal, archives communales de Marcellaz.

# Onnion, paroisse de Mieussy

L'histoire commence en ces temps reculés quand l'église occupait une place prépondérante dans nos montagnes, une époque où il ne faisait pas bon s'élever contre elle.

**D**ans nos régions, une bonne partie des terres appartiennent aux ordres religieux avec lesquels beaucoup de paysans ont passé des contrats d'exploitation. Les contrer d'une manière ou d'une autre peut entraîner le non renouvellement des accords et, au vu des conséquences, il ne semble pas judicieux de se les mettre à dos.

## Au commencement

**L**es habitants d'Onnion, dont le village a le titre de paroisse filiale de Mieussy, désirent s'émanciper du curé du dit lieu pour que le lien soit plus fort avec leur prêtre. A part les affaires religieuses, les deux communautés n'ont rien en commun, en effet chacune prend les décisions la concernant sans en référer à l'autre. Et en outre pour se rencontrer, il faut emprunter des chemins de terre peu praticables et marcher plus de deux heures.

Pourquoi a-t-il été aussi difficile d'obtenir que l'église d'Onnion soit érigée en paroisse ?

Obtenir l'autonomie ne va pas de soi en raison de l'opposition de l'Église au démembrement d'une paroisse. Pour pouvoir justifier d'une procédure de désunion entre deux villages au sein d'une même paroisse, les arguments recevables sont l'éloignement de l'église-mère et les dangers affrontés par les paroissiens en allant accomplir leurs devoirs religieux. Les accidents mortels sur le trajet et, plus que tout, le décès d'un paroissien sans que le prêtre ait pu se rendre à son chevet. Onnion remplit toutes ces conditions, ainsi si la démarche n'est pas facile, elle n'est pas impossible. Il ne faut surtout pas oublier que les revenus du curé sont intimement liés au nombre d'habitants. Plus la paroisse est peuplée, plus il peut vivre correctement, alors perdre un morceau de cette manne est inconcevable. Si les paysans ne roulent pas sur l'or, leur curé non plus. Ce dernier fera donc tout pour éviter la séparation et sauvegarder ses ressources. Mais à cœur vaillant rien d'insurmontable et nos villageois ont de l'audace et du courage à revendre.

1 - Bulle papale : lettre solennelle du pape scellée par une boule de métal ou d'un cachet de cire ([www.eglisecatholique.fr](http://www.eglisecatholique.fr)).

## Le pape s'en mêle

**S**ous le règne d'Amédée VIII (1391-1434), la Savoie connaît un vif essor économique et culturel. De toutes parts des châteaux, des églises et des prieurés s'élèvent. Ce comte devient le premier duc de Savoie et organise l'administration dont les bases sont établies dans un code de loi, « les statuts de Savoie ». Au comble de sa puissance, il décide de se retirer au château de Ripaille et d'y vivre en ermite avec les membres de l'ordre religieux de Saint-Maurice. A cette même époque, la papauté va mal et elle est déchirée par des querelles. Au concile de Bâle, le duc de Savoie est élu pape, son autorité et sa personnalité pouvant apaiser les dissensions. En 1440, il devient donc Félix V et ce jusqu'à son abdication en 1449.

Le pape est alors approché par les habitants d'Onnion, après tout il a été leur souverain, il sera sûrement plus attentif à leur requête... Celle-ci est très simple : ils ne veulent plus dépendre de la paroisse de Mieussy. Leur bourg étant pourvu d'une chapelle dans laquelle le service divin ne peut être pratiqué, ils veulent qu'il soit érigé en paroisse autonome. C'est peut-être présomptueux, mais ils tentent leur chance et par bonheur Félix V est sensible à leur supplique. Il décide qu'il est nécessaire de se pencher sur ce problème et par l'émission en 1446 d'une bulle papale<sup>1</sup>, il charge l'évêque de Genève de régler cette affaire « à la forme du droit ». La chose n'est pas facile, la paroisse de Mieussy s'oppose fermement à cette séparation, le curé ne voulant pas perdre les revenus dont il bénéficie sur Onnion. Il faut pourtant trouver une solution, on ne peut impunément aller à l'encontre d'une



Amédée VIII, premier duc de Savoie devient le pape Félix V en 1440.

décision papale. C'est pourquoi le révérend Jean Molliex, ménageant les uns et les autres, leur fait part de ce qui suit : « *La chapelle d'Onnion sera séparée, on y fera tout le service divin, mais elle restera simple chapelle, sous la dépendance de l'église de Mieussy et ne sera pas érigée en paroisse. Le curé de Mieussy reste le curé d'Onnion et perçoit toutes les obventions<sup>2</sup> d'usage ; il tiendra à Onnion à résidence un prêtre qui administrera tous les sacrements. Ce vicaire, nommé par le curé, est amovible. Ceux d'Onnion bâtiront une maison décente pour le vicaire et pour son clerc, feront un cœur à la chapelle, un tabernacle<sup>3</sup>, un sacraire<sup>4</sup>, et la meubleront des livres nécessaires. Le vicaire jurera entre les mains du curé d'y bien servir et de ne pas travailler à ériger cette chapelle en cure. Ceux d'Onnion donneront un liard<sup>5</sup> par feu<sup>6</sup> à titre de reconnaissance pour la priorité de l'église mère et s'aideront à payer les frais de la fête patronale de Saint-Maurice. »*

Nos villageois n'ont pas complètement obtenu satisfaction mais cela leur convient. Pour l'instant...

## Tout le monde met son grain de sel

Par la suite, la question de la séparation revient régulièrement à la surface. Des vicaires qui rêvent d'avoir leur propre paroisse sont favorables à la scission et incitent la population à reformuler des demandes. Des natifs d'Onnion, émigrés, les encouragent et sont prêts à aider financièrement diverses actions, car c'est une requête qui leur tient à cœur. Mais voilà, la situation est acceptable, et bon an mal an, cette solution perdure.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la communauté se sent à nouveau abandonnée de tout secours spirituel par son église-mère et en 1684, une nouvelle tentative est faite en vue de la séparation. A cette date, Onnion comprend 150 feux ce qui représente plus de 500 communiant. La présence du vicaire n'est pas superflue, malheureusement elle n'est pas toujours effective, son absence est même notoire, comme le montrent les registres paroissiaux où bon nombre d'actes sont signés par le curé de Mégevette. L'affaire est entendue, mais il n'y aura pas de séparation. Les villageois reçoivent, seulement, l'assurance que le vicaire sera beaucoup plus présent sur la paroisse. Le compromis est accepté mais laisse les gens sceptiques.

2 - Obvention : redevance qui était payée au clergé pour son entretien ([www.eglisecatholique.fr](http://www.eglisecatholique.fr)).

3 - Tabernacle : petit meuble destiné à conserver les hosties consacrées ([www.eglisecatholique.fr](http://www.eglisecatholique.fr)).

4 - Sacraire : petite pièce voutée, située près du cœur des églises, qui abritait les vases sacrés au Moyen Âge ([www.eglisecatholique.fr](http://www.eglisecatholique.fr)).

5 - Liard : pièce de monnaie.

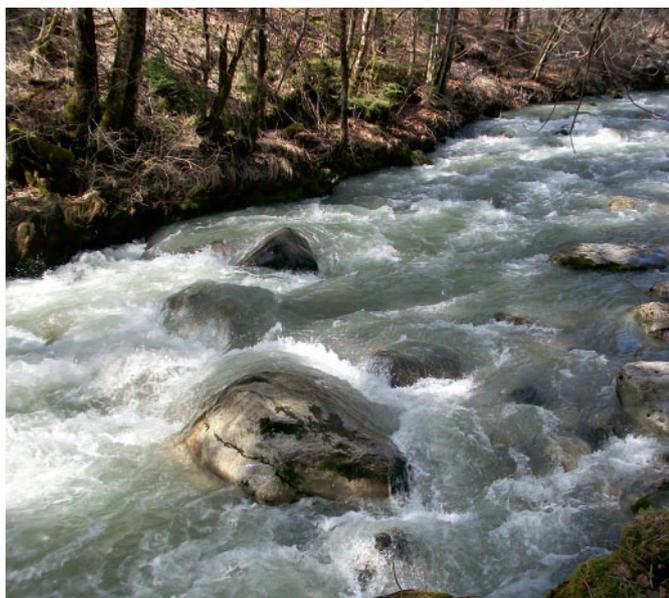
6 - Feu : un feu correspond à une famille.

## L'affaire se corse au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le vicaire qui officie au village change quasiment tous les ans. Au début des années 1740, arrive le révérend Jacques Hugard, semblable à tous ceux qui défilent à Onnion. Rapidement nos villageois se rendent compte que celui-ci n'est pas à la hauteur de leurs espérances mais ils sont très croyants et leur seul réconfort dans cette vie de labeur, c'est leur attachement à la religion. Alors, encore une fois, ils se contentent de ce qu'ils ont. La relation est loin d'être sereine entre les parties et la nomination de ce vicaire au poste de curé de Mieussy vers 1744 va mettre le feu aux poudres. Dans une délibération de 1752, les habitants s'inquiètent de son attitude. Celui-ci a en effet déclaré qu'il viendrait officier quand il lui plairait et qu'il interdisait formellement à son vicaire de dire la messe à Onnion ! Concrètement il arrive que les fidèles se retrouvent dans leur église à attendre la venue du curé en vain. Et il ne prévient même pas de son absence. Le conseil civil d'Onnion prend la décision d'en référer à l'évêque de Genève et lui demande l'assurance d'avoir un vicaire fixe. L'affaire est classée sans suite...

En 1754, le père Hugard continue de nommer des vicaires qui ne font pas l'unanimité. Le vicariat s'expédie comme à l'enchère, celui qui demande le moins a le poste. Les villageois ne sont pas des moutons à qui l'on va tondre la laine sur le dos sans rien dire ; quand on veut leur imposer une chose qui ne leur plaît pas, ils réagissent en conséquence. Par deux fois, ils se regroupent au son du tocsin pour empêcher l'installation du vicaire nommé par le curé de Mieussy. Ce qui fera dire à ce dernier « *Puisqu'ils sont assurés d'avoir toujours un prêtre dès qu'il ne leur arrivera pas de donner des scandales dont ils se sont rendus coupables par deux fois de suite en s'assemblant au son du tocsin pour s'opposer à l'entrée et à la réception de celui qu'on leur envoie...* »

A la suite de ces événements, les Onnionais décident de demander, par la voie d'une délibération, à l'intendant général du Faucigny, Etienne Graffion, l'autorisation d'engager des avocats pour la scission. La coupe est pleine, ils veulent avoir un prêtre à demeure, pouvoir se confier à lui et venir prier plus souvent pour puiser dans la prière la force qui leur est nécessaire pour subsister dans leur montagne. Mais cette action ne peut être entreprise que si la communauté est entièrement solidaire car le processus sera long et coûteux. Des impôts supplémentaires seront forcément levés pour faire face aux dépenses du procès. Il faut que toutes les familles soient parties prenantes, elles doivent donner aux conseillers et aux avocats qui seront désignés les moyens de leur ambition. Le 6 mars 1754, tout le village défile dans la demeure du seigneur « *de Planchamp de*



Le Risse à la fonte des neiges.



Difficile de traverser Le Risse après de fortes pluies !

*Châteaublanc, Marquis de Cluses et Châtillon, seigneur de Mieussy et d'Ognon » pour signer la délibération. A cette date, le village est composé de 128 feux dont huit foyers avec pour responsable une « cheffe ». Par la suite, il sera toujours fait mention que le village est composé de plus de 120 feux, occultant délibérément ces femmes « cheffes » de famille. Ainsi « l'ensemble de la coauté<sup>7</sup> donne pouvoir à leurs mandataires pour les représenter devant l'Avocat Fiscal Général pour obtenir la permission de ce pouvoir devant Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime et Prince de Genève par devant le Sénat et même au Roy s'il y échoit pour obtenir la désunion. »*

L'intendant général donne son accord pour que la communauté entame cette procédure. Le procès a lieu en 1755 et chacun avance ses arguments. Les habitants d'Onnion mettent en avant le fait qu'autrefois leur église avait le titre de paroisse et qu'elle l'a perdu à cause du nombre restreint d'habitants et de leur pauvreté. Mais les choses ont changé et maintenant le village a désormais tout ce qu'il faut : une église, un presbytère, un cimetière et grâce à ses 120 foyers, il est en mesure d'assurer un revenu à la cure. Il est aussi fait référence à l'éloignement qui existe entre les deux églises. Pour se rendre à Mieussy il faut traverser deux cours d'eau souvent difficiles à franchir, le Risse et l'Eau froide. Plusieurs personnes sont décédées en voulant passer le Risse, notamment le Rd Coudurier, vicaire d'Onnion, qui a été emporté par le courant le 29 décembre 1724.

7 - Coauté = communauté.

8 - L'official : juge ecclésiastique.

9 - Sénat : composé de juristes, il représente le duc de Savoie en son absence, il a des compétences judiciaires, administratives, législatives, ecclésiastiques,...

Le père Hugard fait passer les villageois d'Onnion pour des faibles d'esprit facilement manipulables et, dans sa défense, battant en brèche les arguments du conseil d'Onnion, conclut ainsi : « *Mr l'avocat mettra en avance ce qu'il jugera le plus à propos pour entretenir nos adversaires et les battre en haleine ou tacher de leur couper le siffler* ». Voilà qui a le mérite d'être clair. C'est la bataille du pot de terre contre le pot de fer. Le procès est perdu pour Onnion mais ses habitants ne s'avouent pas vaincus. Ils sont obstinés et ils ne veulent rien lâcher.

En 1765, les paroissiens font appel à l'official<sup>8</sup> métropolitain de Vienne, qui après avoir examiné les faits, prend la décision, le 5 décembre, de désunir les deux lieux et de donner le titre de paroisse à Onnion. Ils sont heureux de ce jugement et peuvent donc se préparer à installer un curé. Les instances religieuses ne vont pas le chercher très loin, Joseph-Marie Conseil, jusqu'alors vicaire du village, est nommé curé. On pourrait croire qu'avec ce verdict les esprits s'apaisent, il n'en est rien. Jean Antoine Vulliet, le nouveau curé de Mieussy, ne l'entend pas ainsi et continue les procédures. Il en réfère au Sénat<sup>9</sup> qui s'empare du dossier, lui donne raison et casse le jugement de Vienne, le 12 mars 1771. Retour à la case départ !

## La Révolution passe par là

**L**a Révolution française de 1789 entraîne le rattachement du duché de Savoie à la France le 27 novembre 1792. Et l'Assemblée française vote, le 2 novembre 1789, un décret qui entraîne la confiscation de tous les biens de l'Église qui deviennent des biens nationaux vendus au plus offrant. Cet arrêté s'applique naturellement aussi au duché de Savoie et à ses six provinces qui constituent le 84<sup>e</sup> département français sous



# Histoire des La Fléchère à Saint-Jeoire du 13<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle



D'azur au sautoir d'or cantonné de quatre aiglettes d'argent.

Le soleil brillait dans le bleu pur du ciel. Il était près de 16 h 30, ce mercredi 28 septembre 2016, lorsque les quatre cloches du vieux clocher de Saint-Jeoire se mirent à sonner à toute volée, au lieu du glas attendu. Pour la dernière fois de leur histoire plus que centenaire, les cloches saluaient le départ vers sa demeure éternelle d'un membre de la famille La Fléchère. Elles rendaient ainsi un hommage particulier à l'ultime représentante d'une famille ayant financé et parrainé les quatre cloches saint-jeoiriennes. Avec la disparition de la comtesse Roger de la Fléchère, après celle de son mari en 2011, s'est définitivement éteinte une famille unie, par le cœur, la terre et la pierre, au destin de Saint-Jeoire, depuis la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Près de huit siècles de présence et d'implication dans la vie du bourg faucignerand, cela mérite qu'on s'y arrête !

## Une légende écossaise à Saint-Jeoire

Selon une légende, qu'Amédée de Foras confirme non sans réticence, les La Fléchère, dont le nom original aurait été Flesher, seraient venus d'Ecosse en Savoie avec Pierre II de Savoie (1203-1268). Cette origine pose notamment une question de chronologie. Le *Régeste Genevois*<sup>1</sup> mentionne un Pierre de la Fléchère (ou de la Fléchière) comme témoin d'un acte passé entre le prieuré de Chamonix et Aymon II de Faucigny, en 1236. Les La Fléchère existent donc déjà en Faucigny, et sont assez proches du puissant comte de Faucigny pour être témoins à un acte important. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de la prise, par le comte de Faucigny, du contrôle du prieuré de Chamonix à l'évêque de Genève. Or Pierre de Savoie ne part en Angleterre qu'en 1235 et ne revient que de longues années plus tard. L'étymologie vient également sérieusement mettre à mal la légende. Fléchère provient de flache ou flachère, du vieux français signifiant terrain marécageux où poussent les laïches<sup>2</sup>. De nombreux noms de lieux-dits, en Dauphiné, en Bugey et en Savoie, notamment dans la vallée de l'Arve, portent des noms dérivés de flache, et, en particulier, la fléchère ou la flachère. Une autre possibilité existe avec fléchier, vieux mot français signifiant « celui qui fait les flèches », et il semble bien qu'au tout début les La Fléchère aient

plutôt été les La Fléchière. Faire remonter le nom La Fléchère au mot anglais Flesher, boucher, n'a aucun fondement. Quant au mot anglais, fort proche, de Fletscher, ou faiseur de flèches, il vient du mot français fléchier et n'apparaît en Angleterre qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est-à-dire au moment même où les La Fléchère sont, pour la première fois, mentionnés en Faucigny. Les origines, écossaise ou irlandaise, telles que supposées par Jean-Louis Grillet<sup>3</sup>, ne sont que de belles légendes. Toutefois, l'hypothèse émise par Louis Vulliemin dans son livre, « *Chillon : étude historique* »<sup>4</sup> paraît assez vraisemblable : « *De nombreux gentilshommes savoisiens et vaudois avaient suivi Pierre en Angleterre... Les La Porte y sont devenus des Porter, les Boutillier des Butiller, les La Fléchère des Fletscher.* » Aux temps de Guillaume le conquérant, de nombreux nobles normands l'ont suivi

1 - Régeste Genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, acte 700. 1866.

2 - Laïches : ou carex, plantes vivaces formant des touffes aux feuilles à bords coupants. Foin de marécage.

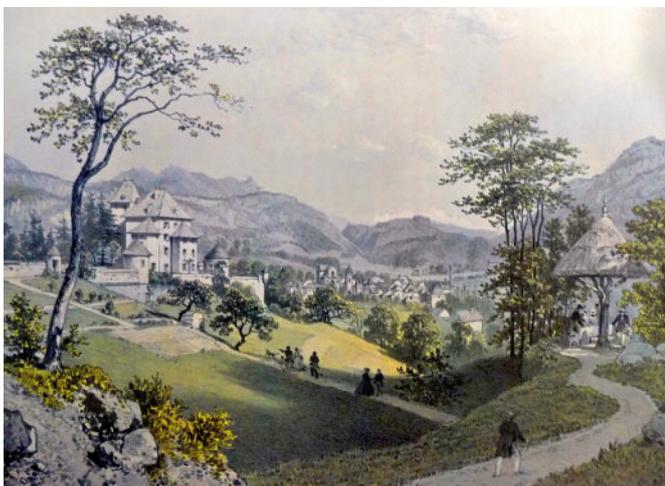
3 - Grillet J.-C. Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, ... J.-F. Puthod, libraire, Chambéry, tome 3, p. 296. 1807.

4 - Vulliemin L. Chillon : étude historique. Georges Bridel, libraire-éditeur, Lausanne, p. 94. 1851.

en Angleterre, et leurs noms se sont parfois anglicisés. Il en a été de même au temps de Pierre de Savoie : les familles savoyardes qui l'ont suivi, et sont restées en Angleterre, ont anglicisé leurs noms. Que les Fletscher anglais aient pour origine les La Fléchère du Faucigny, ne serait pas surprenant. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la vogue de l'Angleterre sur le continent a poussé de nombreuses familles, tant en France qu'en Savoie, à se trouver des racines anglaises. Cela posait la famille et le nom dans la société de l'époque. L'origine de la famille La Fléchère ne peut être déterminée avec certitude, mais l'origine écossaise, ou irlandaise, s'avère plus que douteuse. En revanche, un lieu-dit de Savoie semble très plausible.

## Le château de Beauregard

L'établissement des La Fléchère sur le site de Beauregard à Saint-Jeoire est confirmé, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, comme les bases du château actuel. Construire une maison forte sur le petit rebord oriental de l'Herbette, dominant Saint-Jeoire, contrôlant non seulement, le passage du bassin du Giffre au bassin de la Menoge<sup>5</sup>, et donc la route d'Annemasse, mais également, le débouché de la route d'Onnion et Bellevaux, relevait d'une excellente appréciation du rôle stratégique d'une fortification. En outre, la vue sur le Mont Blanc, le Mont Maudit, le Tacul, et, plus proche, sur le Môle, y est éblouissante. Charles Laurent Saleh, historien des fortifications du Moyen Âge, pense que le château de Beauregard remonte pour partie au XII<sup>e</sup> siècle et que les La Fléchère en seraient les constructeurs et premiers occupants<sup>6</sup>. Que les La Fléchère en aient été les constructeurs et premiers occupants, c'est généralement admis par l'ensemble de la communauté des historiens.



Le château de Beauregard vers 1860 : le donjon flanqué de la tour de l'escalier et l'esplanade cantonnée des tours ; le jardin est magnifique (Lithographie, Nice et Savoie 1864).

Cependant, aucune étude archéologique de Beauregard n'a été effectuée, et nous ignorons totalement si cette construction s'est faite ex nihilo ou sur une base plus ancienne. Le corps principal du château se constitue de l'ancien donjon, partie primitive de la maison forte des premiers temps, dont la base est construite en pierre dès l'origine. Les parties supérieures, comme dans de nombreuses maisons fortes de l'époque, étaient en bois. Petit à petit, avec la montée en puissance de la famille et de ses alliances, la peur des incendies, la maison forte est devenue donjon de pierres et s'est étoffée, au XIV<sup>e</sup> siècle par exemple, de la tour de l'escalier. L'actuel rez-de-chaussée du bâtiment principal servait de caves avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces salles voûtées furent transformées en salons de réception vers 1720. L'esplanade sur laquelle se trouve Beauregard est entourée, au XIV<sup>e</sup> siècle, de quatre tours rondes, dont trois seulement subsistent aujourd'hui. Ces tours étaient autrefois reliées par un mur d'enceinte. Celle du nord-ouest abrite la chapelle dans laquelle saint François de Sales<sup>7</sup> aurait célébré la messe. Le château de Beauregard, construit et modifié par les La Fléchère, a été le berceau de la famille et de la seule branche, les La Fléchère de Beauregard, ayant survécu jusqu'à nos jours. Dès 1320-1340, un Hugues de la Fléchère est inhumé dans l'église de Saint-Jeoire, dont le curé n'est autre que Jean de la Fléchère. Ce lien historique étroit d'une famille avec un bourg de Savoie, se traduit-il dans les faits ?

## Les franchises de Saint-Jeoire du 27 février 1565

Le Faucigny, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, relevait de Jacques de Savoie-Nemours, qui semble avoir été un prince assez libéral. Saint-Jeoire, à cette époque, n'avait aucune franchise et dépendait du mandement de Faucigny. Etant donné la position géographique de Faucigny et de son château, aucun

5 - A noter que la famille La Favergue contrôlait le pont du Risse et l'accès au Giffre depuis son château de Cormand (détruit par les Bernois en 1589) ; Claude Joseph de la Fléchère, en épousant la veuve du dernier La Favergue, François, mort sans postérité, réunira Cormand à Beauregard en 1726. Le bourg de Saint-Jeoire, dépendant de la famille du nom, était donc étroitement cantonné et surveillé au nord, à l'ouest et à l'est.

6 - Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France, Editions Publitotal, Strasbourg, p. 1047, 1979.

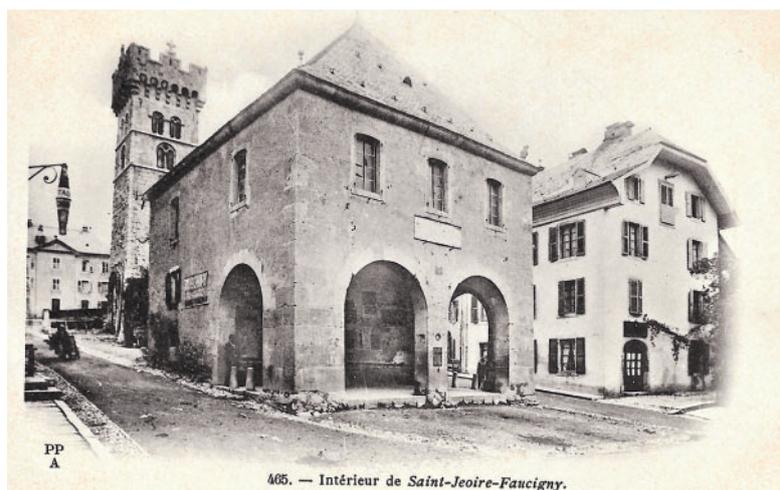
7 - Et non au château La Fléchère de Saint-Jean-de-Tholome. Rappelons, malheureusement pour la légende, que le saint n'est aucunement le filleul du révérend François de la Fléchère, prieur de Sillingy. Il s'agit, en fait, d'un révérend François de Sales, fils de François Philibert de Sales (Annotation manuscrite de Mgr Piccard sur le 2<sup>e</sup> volume de l'Armorial et nobiliaire de Savoie détenu par l'Académie chablaisienne).



Nanterne, édité  
ST-JEOIRE-en-FAUCIGNY — Le Clocher (tour romane du XII<sup>e</sup> siècle)

*Au pied du clocher se tenait le marché du vendredi.*

marché, ou foire, n'existait dans le ressort de la châtelainie. Les marchés les plus proches se trouvaient à Bonne et Bonneville. Autant dire que le développement économique et démographique du bourg était grandement freiné. Pour obtenir un marché, il fallait recevoir des lettres patentes du souverain, lesquelles n'étaient pas gratuites du tout. De plus, Saint-Jeoire n'existait pas comme communauté indépendante, ou personne morale. Pour payer les lettres patentes, il fallait donc lancer une souscription dans les familles saint-jeoiriennes. En autorisant la création d'un marché, les lettres patentes donnaient, de facto, naissance à la communauté de Saint-Jeoire. Initiée le 24 décembre 1564, cette souscription est close en janvier 1565. Le 30 janvier 1565, par-devant François Chevrier, lieutenant d'Antoine Dumont, châtelain de Faucigny, François de la Faverges et M<sup>e</sup> François Danthon se voient confier les pouvoirs pour encaisser l'argent promis par les Saint-Jeoiriens et pour obtenir les fameuses patentes. Parmi les « gros » contributeurs, on trouve, François de la Fléchère (Fléchière), Pierre son neveu et Claude son frère, ainsi que Jacques de la Fléchère de Saint-Jean-de-Tholome. Signées le 27 février 1565, ces patentes<sup>8</sup>, reconnaissant que la



465. — Intérieur de Saint-Jeoire-Faucigny.

*La place du marché, avec sa halle-mairie datant de 1819, détruite en 1904.*

situation géographique de Saint-Jeoire est excellente pour un marché, accordent au bourg faucignerand :

- la tenue d'un marché, avec boucherie (impôt des langues de vaches et de bœufs), le vendredi, ce qui est encore le cas aujourd'hui, et de deux foires les 28 avril (jour de la saint Georges, patron de la paroisse, et rapidement déplacée au 1<sup>er</sup> avril) et 2 septembre ;
- exemption des droits de leyde et gabelle<sup>9</sup> pendant six ans dans l'enceinte du bourg ;
- possibilité d'établir un octroi ;
- pouvoir donné aux syndics de créer des bourgeois de Saint-Jeoire, ces derniers devant se réunir une fois l'an afin d'élire deux syndics et douze conseillers.

Le coût total des franchises ainsi obtenues est de cent écus pistolets<sup>10</sup>. Il est intéressant de noter que les La Fléchère participent à ce paiement pour 10 écus pistolets, soit 10 % de la somme payée au Trésor du souverain par les 165 feux qui composent Saint-Jeoire. Ce qui est énorme. A titre de comparaison, François de la Faverges de Cormand ne souscrit que 2 testons. De ces patentes du 27 février 1565, date le début de Saint-Jeoire en tant que communauté pleinement indépendante et de son développement économique. La famille La Fléchère a joué un rôle déterminant à ce moment important de son histoire.

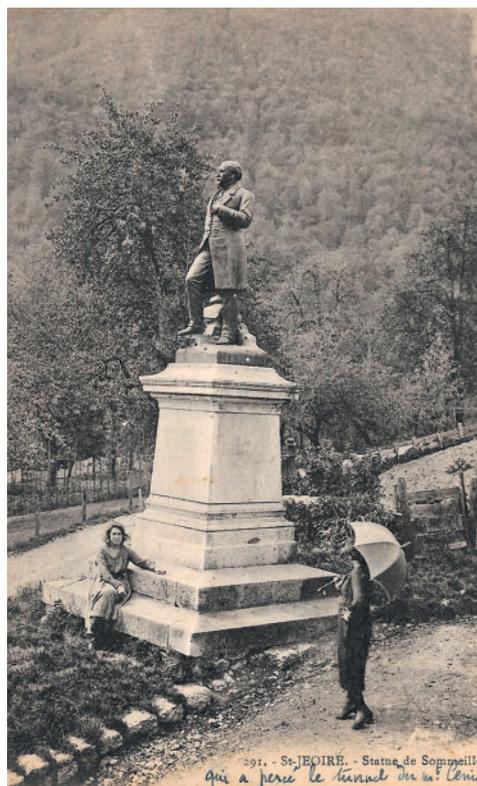
8 - Le texte recopié sur une copie de l'original détenue par la famille La Fléchère au château de Beauregard, a été publié par H. Tavernier, dans Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, volume 2, p. 525-547. 1885.

9 - Leyde : impôt communal sur les denrées et bestiaux vendus sur un marché ou une foire ; gabelle (du sel) : impôt sur la consommation du sel instauré, en Savoie, par le duc Emmanuel Philibert, le 3 novembre 1560.

10 - Il existait des écus pistolets d'Espagne, d'Italie, de Savoie et de Genève qui valaient une demi-pistole, d'où le surnom de « pistolet » puisque plus petit que la pistole. L'écu pistolet était une monnaie d'or tandis que le teston était une monnaie d'argent. (Dom Calmet, Histoire de Lorraine, tome V, A. Leseure imprimeur du Roi, Nancy, p. 791. 1745).

## Syndic et maire de Saint-Jeoire

Après les violentes secousses de la Réforme, à laquelle, ni Saint-Jeoire, ni les La Fléchère, n'ont adhéré, et des invasions bernoises au XVI<sup>e</sup> siècle, Saint-Jeoire et le château de Beauregard se reconstruisent. Le bourg se développe et, au XVII<sup>e</sup> siècle, occupe une place importante grâce à son marché hebdomadaire et à ses deux foires annuelles. La famille La Fléchère, par de bons mariages, étend son influence dans le Faucigny, le Genevois et le Chablais. Mais le château de Beauregard reste le berceau de la famille. La Révolution provoque l'émigration d'Alexis Ange de la Fléchère, « noble et officier dans le régiment aux Gardes »<sup>11</sup>. Comme de nombreuses familles nobles de Savoie, les La Fléchère ont fui la Révolution et sont rentrés en Savoie, sous l'Empire ou au tout début de la Restauration sarde, retrouvant ainsi leurs propriétés. Alexis Ange revient donc à Saint-Jeoire, dont par deux fois, il est nommé syndic : de 1815 à 1817, puis de 1820 à sa mort, en 1822. C'est lui qui fait construire, en 1820, l'ancienne maison commune-halle de marché, détruite en 1904. Son fils Marie Ange Alexis Etienne, né après la mort de son père, est celui qui, peut-être, s'est le plus impliqué dans la vie du bourg. Syndic de Saint-Jeoire de 1845 à 1848, député au Parlement sarde de 1857 à 1860<sup>12</sup>, premier maire du bourg à l'Annexion<sup>13</sup> et constamment réélu jusqu'en



Le monument Sommeiller réalisé par Fabisch et inauguré en 1881.

11 - Ainsi que mentionné sur la *Liste des émigrés fournie par l'administration municipale d'Annecy à l'administration centrale du département le 17 nivôse, an VI* (janvier 1798).

12 - Elu et réélu, rappelons-le, contre le candidat officiellement soutenu par Cavour, Germain Sommeiller.

13 - A ce moment important de la vie des Savoyards, les La Fléchère, sans aucune hésitation, ont tous, sans exception, suivi le choix du peuple de Savoie, c'est-à-dire la France.

14 - Le 15 août 1871, Jules Philippe, préfet du département et secrétaire de l'Académie florimontane, avait organisé à Annecy un rassemblement de personnes venues des quatre coins du département pour lancer le projet d'érection d'une statue à Saint-Jeoire. Ange Alexis de la Fléchère, présent à ce rassemblement, expliqua que le projet était déjà lancé. Il ne restait plus qu'à trouver l'argent. Voir également, Constantin de Magny C. Peut-on oublier Germain Sommeiller ? *Le Petit Colporteur*, Faucigny, 23, p. 63-68. 2016.

15 - La municipalité avait choisi le sculpteur lyonnais Fabisch pour réaliser le monument et avait demandé une subvention au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts. Or, en cas de subvention, c'était le ministère qui choisissait l'artiste. C'est pour cette raison que la réalisation du monument prit dix ans, et qu'Annecy hérita du monument payé par le ministère et réalisé par Becquet, inauguré à Annecy le 8 juin 1884.

16 - Il est clair que les trois cloches « financées » par les six enfants d'Ange Alexis, sont, au vu de leur âge en 1889, en réalité financées par leur mère. Voir également Cordoba A. *Mystère au clocher de Saint-Jeoire-en-Faucigny*. *Le Petit Colporteur*, Faucigny, 19, p. 12-13, 2012.

1880, conseiller général du canton de 1874 à 1886, l'homme est unanimement apprécié, y compris par ses adversaires politiques. Ses grandes connaissances de la pratique et du monde agricole, font même dire au préfet de Haute-Savoie qu'il est écouté, et consulté, sur toutes ces questions par lui-même et les conseillers généraux du département. Les hasards de la vie font qu'Ange Alexis de la Fléchère prononce, en 1871, l'oraison funèbre de Sommeiller, qu'il connaissait, du reste, fort bien. Et c'est lui qui lance la souscription, le 30 juillet 1871, pour le monument à Germain Sommeiller<sup>14</sup>. Ce monument, après bien des péripéties, est inauguré par Ange Alexis de la Fléchère le 27 juillet 1881<sup>15</sup>. C'est la statue qu'on peut voir aujourd'hui à l'angle de l'allée du Pont Béguin et de la montée de Perreuse.

D'autres traces importantes des La Fléchère peuvent se voir, et s'entendre surtout, puisqu'il s'agit des quatre cloches du clocher :

- la plus grande (1 925 kg) a été financée et parrainée par Alexis de la Fléchère, elle est dédiée à la Vierge Marie et date de 1843 ;
- la seconde qui datait de 1808 et avait été financée par Alexis Ange et sa sœur Georgine, est refondue en 1889 (832 kg) et parrainée par Marie et Charles de la Fléchère<sup>16</sup>, deux ans après la mort de leur père, elle est dédiée à saint Georges ;
- la cloche de l'angelus (452 kg) est parrainée par Louise et François de la Fléchère, deux autres enfants d'Ange Alexis, elle est dédiée à saint François-de-Sales et date de 1889 ;



Yvonne de la Fléchère avec, de gauche à droite, Simone, Roger, Suzanne, Emmanuel le bébé et François en 1917.



Henri et Yvonne de la Fléchère, avec le chien « Woki » en 1955.

- la quatrième, la plus petite (223 kg), est parrainée par les deux derniers enfants d'Ange Alexis, Henri, et sa sœur Anne<sup>17</sup>, elle est dédiée à sainte Anne et date également de 1889.

Nous sommes en Savoie, et, bien sûr, ces quatre cloches ont été fondues par Paccard à Annecy-le-Vieux. De l'action d'Ange Alexis demeurent, encore aujourd'hui, de nombreuses traces : notamment, l'ancienne école de garçons (1861), actuelle salle des fêtes, la crénelure de la tour du clocher (1878), et le chemin de croix de l'église Saint-Georges, réalisé par un peintre saint-jeoirien, Joseph Pauthex.

## Roger de la Fléchère, dernier comte de la Fléchère à Saint-Jeoire

L'ainé des enfants d'Ange Alexis, Charles, choisit de s'installer au château de Montvéran à Culoz. C'est donc Henri, le fils cadet, qui succède à son père à Saint-Jeoire. La famille va vivre, comme la population de Saint-Jeoire, les souffrances des deux guerres mondiales. Des sept enfants<sup>18</sup> d'Henri et Yvonne de la Fléchère nés avant 1937, ne survivent que trois, en 1945. Roger, diplômé d'HEC, abandonne toute idée de carrière et vient prendre la place destinée à François auprès de ses parents. Il se marie à Jacqueline Pelletrat de Borde et, toujours accompagné et soutenu par son épouse, va, discrètement mais efficacement, s'investir dans la vie de Saint-Jeoire. A l'origine, avec d'autres, de la station des Brasses, il est également à l'origine de la création, par l'abbé Léon Doche, en 1964, du CECAM<sup>19</sup>, aujourd'hui lycée professionnel privé CECAM. Il est le président de l'organisme de gestion du CECAM presque jusqu'à sa mort. Il anime pendant plus de vingt ans le cinéma paroissial et participe à de très nombreuses œuvres de charité. Le couple, n'ayant pas réussi à avoir d'enfants, s'investit également chez les scouts de Cluses et, au désespoir de certains, à l'incompréhension d'autres, de son vivant, vend, pour un euro symbolique, le château de ses ancêtres, le berceau de la famille, à l'évêché d'Annecy. La

condition de la vente est que le château doit être confié à une communauté religieuse s'occupant d'adolescents, ou de jeunes adultes, en difficulté. En fait, le but poursuivi par Roger et Jacqueline de la Fléchère est triple :

- maintenir en vie le château de Beauregard, le cadre de vie de ses ancêtres : le château est petit à petit entièrement restauré, et pour bien marquer que ce château était celui des La Fléchère deux tableaux d'ancêtres ont été légués à la communauté religieuse occupant le château pour être exposés dans le château ;
- assurer à Saint-Jeoire une présence religieuse avec un prêtre et des frères et sœurs consacrés impliqués dans la vie paroissiale locale, ce qui est, dans la Savoie d'aujourd'hui, une sorte de luxe ;
- permettre à des jeunes en difficulté, voire en perte, de se reconstruire et de retrouver un sens à leur vie dans un cadre de qualité.

Avec l'établissement de la communauté Eucharistein au château de Beauregard, en août 2008, Roger et Jacqueline de la Fléchère ont pleinement atteint leurs objectifs. Roger est mort le 24 mai 2011. Son épouse lui a survécu jusqu'au 23 septembre 2016. Ils sont tous deux enterrés dans la chapelle funéraire des La Fléchère. Ainsi s'achève l'histoire.

17 - Devenue Madame de Keating-Hart, elle hérite de la maison du Crêt à Arbin (Savoie), reste de l'ancienne maison forte, toujours propriété de cette famille depuis 1904.

18 - Henri et Yvonne de la Fléchère ont eu sept enfants : leurs filles Simone, née en 1912, et Suzanne, née en 1913, sont décédées, la première, en 1937, la seconde, à l'âge de six ans, en 1919. François a été assassiné en 1943, et Philippe, qui a choisi le mauvais camp, tué en 1944.

19 - CECAM : Centre Educatif Catholique d'Apprentissage des Métiers. Sa construction a débuté en 1962 et le CECAM a ouvert ses portes en 1964. Il est situé sur des terrains donnés par Roger de la Fléchère.



Le château de Beauregard et ses 3 tours du XIV<sup>e</sup>.



La chapelle funéraire de la famille La Fléchère.

Seuls les souvenirs et l'histoire demeurent. Mais quels souvenirs ! Quelle histoire ! Et puis ces traces permanentes que sont le château, les cloches, le lycée professionnel privé CECAM, seront toujours là pour réveiller nos mémoires et nos cœurs : les La Fléchère ont été l'histoire de Saint-Jeoire pendant près de huit siècles. Le livre s'est définitivement refermé. Il serait juste et bon que la municipalité perpétue le souvenir de cette illustre famille, toute dévouée à Saint-Jeoire, en rebaptisant, par exemple, la montée de Beauregard, en montée de la Fléchère. Ce serait un hommage digne, discret et mérité.

Didier Dutailly

Jacqueline et  
Roger de la  
Fléchère,  
20 mai 2001,  
jubilé  
sacerdotal  
du curé Gallay  
au CECAM.



REMERCIEMENTS :

A Madame Bernard de Chassey, et à Philippe de Chassey, pour les documents photographiques familiaux si gentiment communiqués à l'auteur.

SOURCES :

- Béné G., Aubaret F., Cruz J., Drouet V., Mercier P., Pélisson Y. & Rubin A., Saint Jeoire-en-Faucigny, un village de Haute-Savoie de son origine à nos jours, Maury Imprimeur, 2001.
- de Foras A., Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie, 2<sup>e</sup> volume, Typographie et Lithographie Edouard Allier, Grenoble, p. 388-398, 1878.
- Mémoires et Documents de l'Académie chablaisienne, notamment années 1889, 1896, 1898, 1917, 1918 et 1937.
- Mémoires et Documents de l'Académie salésienne, notamment années 1886, 1887, 1891, 1892, 1898, 1899, 1901, 1910, 1911, 1921, 1925, 1926, 1934, 1941, 1953, 1958 et 1967.

## Ascendance schématisée et directe de Roger de la Fléchère de Beauregard (1915-2011)

Toutes les personnes mentionnées ont vécu au château de Beauregard, à Saint-Jeoire, et la majorité d'entre elles, sont nées et mortes à Saint-Jeoire.

**Pierre de la Fléchère** († vers 1260) témoin en décembre 1236 sur un acte passé par Aymon-Jean de Faucigny avec le prieuré de Chamonix, serait le 1<sup>er</sup> La Fléchère à Beauregard.

I

**Humbert (?)** serait le fils, ou un des fils, du 1<sup>er</sup> La Fléchère de Beauregard.

I

**Hugues (?)** (Inhumé dans l'église de Saint-Jeoire au début du 14<sup>e</sup> siècle et connu par le testament de son fils ; le curé de Saint-Jeoire est alors Jean de La Fléchère, son frère ?)

I

**Hugues** († après 1370), épouse 1<sup>o</sup> Elisabeth de Lucinge, 2<sup>o</sup> Isabelle Dunant de Saint Paul (incertain) aurait eu 11 enfants, dont

I

**Humbert** († vers 1442), épouse, avant 1406, Agnès de Molliens, 7 enfants, dont

I

**Nicod II** († après 1496), épouse, le 30.12.1456, Marguerite de Montvuagnard, 7 enfants, dont

I

**Jean** († vers 1545), épouse Nicolette de Thoyre, 9 enfants, dont

I

**Claude I** († vers 1570), épouse, en 1549, Vincente de Sacconay, 2 enfants, dont



Le lycée professionnel CECAM forme des jeunes depuis 1964.

I

**Charles** (vers 1550), épouse, le 3 février 1579, Françoise de Gerbais, 2 enfants, dont

I

**Claude II** († vers 1620), épouse Clémence Roget, 4 enfants, dont

I

**Jacques** († vers 1680), épouse Antoinette de Bellegarde (Bellegarde sur Sallanches et Buffavent, en Chablais, passent aux La Fléchère), 5 enfants, dont

I

**Georges** († vers 1700), épouse Louise Marie d'Angeville (Le château de Montvéran, à Culoz, passe aux La Fléchère), 9 enfants, dont

I

**Claude Joseph** (03.06.1684 - † 1749), épouse, le 15.05.1726, Anne Marie d'Anthon (veuve de Jacques François de la Faverge, seigneur de Cormand, Cormand passe aux La Fléchère), 6 enfants, dont

I

**François Marie** (né vers 1727), épouse Marguerite Suzanne de Genève de Boringe, le 29.04.1760, colonel du régiment du Chablais, 10 enfants, dont

I

**Alexis Ange** (16.09.1771- † mai 1822), épouse Joséphine de Jussieu de Saint Julien, syndic de Saint-Jeoire de 1815 à 1817 et de 1820 à 1822, un enfant

I

**Marie Ange Alexis Etienne** (01.06.1822 – 04.03.1887), député sarde (1857-1860), syndic de Saint-Jeoire de 1845 à 1848, maire de Saint-Jeoire de 1860 à 1880, conseiller général (1874-1886), épouse Marie de L'Huillier d'Orcières, 6 enfants dont

I

**1° Branche aînée** (Château de Montvéran à Culoz, dans l'Ain)

**Charles** (1868-1957), épouse Marie d'Arloz d'Entremont, avec postérité.

**2° Branche cadette** (Château de Beauregard à Saint-Jeoire)

**Henri** (1875-1958), diplômé de l'École d'agriculture de Montpellier, épouse Yvonne Cosson (1884 - †1972), (rappelé au 107<sup>e</sup> Territorial d'Annecy le 3 août 1914, passé au 11<sup>e</sup> BCA en 1915, détaché aux travaux agricoles à compter du 11 août 1917), 7 enfants :

- **François** (1911 - † 1943)
- **Simone** (1912 - † 1937)
- **Suzanne** (1913 - † 1919)
- **Roger (1915 - † 2011)**, HEC, épouse Jacqueline Pelletrat de Borde (1921 - † 2016), sans postérité
- **Emmanuel** (1917 - † 1986), moine OSB à l'Abbaye de La Pierre-qui-Vire
- **Philippe** (1920 - † 1944)
- **Renée** (née en 1922), épouse, en 1947, Bernard de Buretel de Chassey (1911 - † 2004), 4 enfants

*Ce tableau généalogique ne tient compte que de l'ascendance directe et exclut toutes les branches collatérales de Savoie (Rovorée (Mieussy), Bellegarde-sur-Sallanches, Vanzy, Veyrier-Châtillon, Concise). La branche protestante vaudoise (Nyon), qui se serait éteinte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, est également exclue de ce tableau.*

## SOLUTIONS MOTS CROISÉS p. 29

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  | B | A | L | L | A | V | A | U | D | S  |
| 2  | E | R | E | I | N | A |   | T | E | K  |
| 3  | A |   | A | G | I | L | E |   | C | I  |
| 4  | U | R |   | N | O | E | L |   | O | S  |
| 5  | R |   | D | O | N | N | E | U | R |    |
| 6  | E | D | E | N |   | T | C | F |   | J  |
| 7  | G | A | Y |   | M | I | T | O | S | E  |
| 8  | A | M |   | M | U | N | I |   | T | U  |
| 9  | R | A | S | E | E |   | O | R | A | N  |
| 10 | D | N | A |   | T | E | N | U | R | E  |

# Les vétérans de Mieussy

**L**e but de la « Société nationale de retraites les vétérans des armées de terre et de mer, 1870-1871 », est « d'assurer aux anciens combattants de 1870-1871 et des guerres antérieures, ainsi qu'à tous les Français qui ont fait leur service militaire, une retraite aux conditions stipulées dans les statuts et d'entretenir chez eux l'esprit de solidarité, le culte du Drapeau et l'amour de la Patrie<sup>1</sup>. »

Officiellement reconnue le 1<sup>er</sup> mars 1902, la section des vétérans de Mieussy dont le président est Jules Gallay, a organisé le dimanche 14 septembre 1902, la fête annuelle patriotique pour recevoir l'emblème fédérateur de la section de Mieussy.

*« Le 14 septembre a eu lieu à Mieussy, la remise du drapeau à la 1558<sup>e</sup> section.*

*Dès la veille au soir et le matin, des salves d'artillerie ont annoncé la fête ; toutes les maisons étaient décorées comme au 14 juillet. A 9 heures, tous les vétérans de la section, escortés de la compagnie de sapeurs-pompiers et de la musique de Mieussy, se dirigèrent à la gare pour recevoir M. Humbert, conseiller général<sup>2</sup>, la section de Taninges<sup>3</sup> et sa musique.*

*Le président, M. Gallay, prononce quelques paroles de bienvenue ; le défilé commence, dans un ordre parfait, au son de la Marseillaise et on se rend place de la Mairie.*

*A 10 heures remise solennelle du drapeau, à l'ombre de l'arbre de la Liberté, par M. Carrier, maire<sup>4</sup> de Mieussy, qui, devant les drapeaux de toutes les sections et sociétés représentées et en présence d'une foule énorme, prononce d'une voix vibrante une allocution empreinte du plus pur patriotisme. Il remet le drapeau au président M. Gallay, qui le remercie et prononce, à son tour, une vibrante allocution ; puis il le remet à M. Monge, un vieux vétéran de 1870 qui lui aussi remercie le président de l'honneur qu'on lui fait en lui confiant cet emblème, symbole de la*



*patrie. Les clairons sonnent aux champs, les musiques jouent la Marseillaise, les têtes se découvrent et les applaudissements éclatent de toutes parts. A 10 heures et demi, tour de ville et rassemblement place de la Mairie où un vin d'honneur est offert aux invités par les soins de la 1558<sup>e</sup> section. A midi, un banquet à l'hôtel des Alpes, servi par M. Bompeix, réunit 150 convives. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Gallay, président ; Humbert, conseiller général ; Carrier, maire, et Berthet, président de la section de Taninges, tous frénétiquement applaudis. A 5 heures tour de ville et vin d'adieu servi aux invités place de la Mairie. Le soir, un bal public et gratuit a clôturé cette belle cérémonie. »*

La section de Mieussy a-t-elle suivi les directives de la société et de son président le général L. Cuny pour l'organisation des fêtes ?

*« Les fêtes de la Société comportent généralement un banquet qui est certainement pour le plus grand nombre un moment fort agréable pendant lequel on échange des idées entre camarades venus de différents points du département et pendant la durée duquel règnent un abandon de bon aloi et cette gaieté française qui ne perd jamais ses droits, surtout en face de mets succulents et de vins généreux. Pourquoi faut-il qu'au dessert il s'introduise presque partout une coutume réfrigérante sous forme de quête pour le service, une sorte de quart d'heure de Rabelais qui vient jeter sa note discordante au travers du contentement de tous les convives ? Je conçois très bien que le sociétaire peu fortuné qui n'a pas pu dépasser une certaine somme pour prendre place au banquet se refuse à donner une somme plus forte pour y comprendre tous les frais qu'il entraîne, mais celui-là ne donnera pas davantage quand on lui présentera la fameuse assiette en train de faire le tour de la table. Le convive qui donne à la fin du repas donnera tout aussi bien en entrant dans la salle du banquet. J'engage donc les commissions de nos fêtes à prendre des mesures pour que la collecte soit faite à l'entrée. Le service n'y perdra pas grand-chose et la dignité de nos réunions s'en trouvera bien. Général CUNY ».*

1 - Extrait du Journal Officiel du 22 février 1902, Le Vétéran 5<sup>e</sup> année, n° 5, 1 mars 1902, p. 3.

2 - Achille Humbert (1866-1926) médecin à Taninges, conseiller général du 22 juillet 1900 à 1926.

3 - La formation de la section de Taninges n° 1631 a été autorisée par le général Cuny le 24 avril 1902.

4 - Joseph Carrier (1866-1943) cultivateur, menuisier à Anthon, conseiller municipal en 1892, adjoint en 1897, il est maire de Mieussy de 1900 à 1919.

**LAN**  
**OFFICIEL**  
 e de Retraites  
**DE TERRE ET DE MER**  
 71  
 janvier 1893  
 ion : 27, Rue Bleue, PARIS



Devant l'hôtel des Alpes passait le tramway du CEN.

A Taninges, le monument a été inauguré le 3 août 1902.



La mairie de Mieussy, construite en 1864.



Le compte rendu, publié dans le bulletin de la Société le 15 janvier 1903, ne précise pas si la quête pour le service a été faite à l'entrée de la salle du restaurant ou en fin de repas comme il est de tradition, mais c'était assurément une belle journée de commémoration pour les vétérans.

Marie-Dominique Gevaux

SOURCES :

- Le Vétérán, bulletin bimensuel de la Société nationale de retraites. Les vétérans des armées de terre et de mer, 1870-1871. 5<sup>e</sup> année, n°12, 1<sup>er</sup> juillet 1902, p. 9, 6<sup>e</sup> année, n°2, 15 janvier 1903, p. 6.
- Excoffier J. Dictionnaire des Maires et Elus de Haute-Savoie de l'Annexion à nos jours 1860-2012, version CD 2015.



# Une interminable attente

L'année dernière, nous avons découvert les débuts difficiles de la vie de Germaine, née en 1916 à Ville-en-Sallaz. Orpheline, c'est à Mélan qu'elle apprend travail, courage et débrouillardise. Après plusieurs emplois, elle est placée à Mantes-la-Jolie en région parisienne où elle a rencontré Paul, né en 1910 à Beaune en Côte d'Or. Leur union en 1937 puis la naissance d'Annie l'année suivante présagent d'une belle vie de famille. En août 1939 lors d'un séjour à Ville-en-Sallaz, la déclaration de guerre vient freiner ce bonheur.

Entre septembre 1939 et mai 1940 c'est la « drôle de guerre », pendant un peu plus de huit mois, aucun combat n'a lieu sur le territoire français ni sur ses frontières. Paul revient une fois en janvier 1940 pour une courte permission. Lorsque l'offensive allemande se déclenche en mai nos troupes connaissent la « débâcle ». L'armée allemande fait près de deux millions de prisonniers pendant l'été, dont Paul le 20 juin 1940 à Toul, d'où il est envoyé au stalag IV A à Elsterhorst, région de Dresde en Saxe. Félix, le frère de Germaine est fait prisonnier le 5 juin 1940 à Chavignon dans l'Aisne et transféré au camp de Neubrandenburg, région de Stettin en Poméranie puis à Schwerin (Mecklembourg)<sup>1</sup>.



Paul Mordier à droite avec son camarade qui a dessiné le portrait d'Annie au stalag (Photo envoyée du stalag IV A).

Felix est affecté dans une ferme rendant sa captivité peut-être un peu moins dure que celle de son beau-frère. Comme la plupart des prisonniers, ils ne reviendront qu'en 1945, amaigris et malades.

Germaine et Annie s'installent provisoirement à Ville-en-Sallaz chez la tante Félicie, l'hiver est très rude, on s'entasse dans le « pèle ». Germaine dort avec la tante dans un lit placé contre le mur de la cave, ce mur brille de gel le matin. Le bois est le principal moyen de chauffage. Mais tous les habitants du village ne sont pas propriétaires de terrains boisés. Alors on prélève du bois dans les communaux pendant la nuit, là où c'est accessible, ce qui permet aux familles les plus pauvres de se chauffer. On l'appelle le bois de lune. Ce n'est pas du vol, mais de la solidarité !

Le printemps arrive, Germaine décide d'aller à Mantes-la-Jolie. A son arrivée, elle est ravie de constater que son appartement, le petit nid qui a abrité les premiers temps de son mariage est intact. Elle entasse dans une valise quelques affaires personnelles, son fer à repasser, son poste de radio, et expédie en Haute-Savoie, aux bons soins de la SNCF, le vélo de Paul. La maison maternelle de Collonges étant louée il faut attendre qu'elle se libère.

1 - « Notre clocher », bulletin paroissial de Ville-en-Sallaz, 226. Août 1945.



Ce n'est qu'à l'été 1941 que Germaine et Annie pourront emménager. Mais ce terme n'est guère approprié, puisqu'elles n'ont rien ! Heureusement, elles peuvent compter sur la bonté et la solidarité des voisins. Chacun apportant un petit quelque chose, meubles, linge, vaisselle... et surtout un fourneau pour faire la cuisine. Joseph, le jeune frère de Germaine a été démobilisé. La petite ferme de la tante Félicie a besoin de bras, Germaine et Joseph aident aux durs travaux des champs, à la vie en alpage. A la campagne, on ne souffre pas de la faim comme c'est le cas dans les grandes villes. Mais il manque beaucoup de choses, surtout pour Germaine, habituée à la vie parisienne. Elle a appris la couture à Mélan et gagne sa vie en allant de ferme en ferme coudre ou raccommoder, été comme hiver. Annie l'accompagne partout.

Paul écrit régulièrement depuis son stalag, il ne peut donner beaucoup de détails sur ses conditions de vie car la censure est sévère. C'est seulement à son retour que l'on aura une idée des mauvaises conditions de travail qui étaient les siennes, de la promiscuité et de la nourriture sommaire. Germaine lui envoie des nouvelles, une photo d'Annie mais ne peut guère lui donner une idée des privations que connaissent aussi ses compatriotes, puisque la censure fonctionne aussi dans l'autre sens. Un jour un colis arrive d'Allemagne, c'est une magnifique poupée en porcelaine avec les yeux qui se ferment. Annie l'appelle Paulette, c'est son jouet favori.

## Heurs et malheurs d'une période difficile

Nous sommes en 1943, la Résistance s'est installée en Haute-Savoie. Les Allemands sont partout. C'est un nouveau défi, Germaine tremble pour Joseph car son jeune frère est engagé aux côtés des maquisards, il part souvent la nuit, sac tyrolien au dos, ravitailler ses camarades dans la montagne. Les voisins viennent écouter les nouvelles, Germaine est la seule à disposer d'un poste T.S.F. dans le village. Il faut se cacher, on calfeutre toutes les fenêtres avec des couvertures pour écouter une voix rassurante. Le régime de Vichy, pour répondre aux besoins de l'Allemagne nazie met en place le Service de Travail Obligatoire, le S.T.O. Beaucoup de jeunes Français prennent le chemin de la clandestinité. Un jour de cette année 1943, Maurice, un des frères de Paul, quitte Beaune en Côte d'Or et débarque à Ville-en-Sallaz où Germaine l'héberge.

Une fois par mois, Germaine se rend chez ses anciens patrons, les Gathier, qui se sont retirés à Taninges. Elle emmène Annie qui n'est jamais malade dans le petit train. Mais en ce jour d'avril 1943 la fillette a mal à la tête, de



Annie et sa poupée Paulette.  
Le portrait d'Annie, fait par le copain de Paul au stalag le 4 janvier 1943 d'après une photo.

la fièvre, beaucoup de fièvre. Ses genoux commencent à être raides, de même que la nuque. Pas de médecin, il ne reste à Taninges qu'un pharmacien, que Mme Gathier va chercher. Il arrive accompagné d'un médecin allemand en uniforme. Où le pharmacien est-il allé le chercher ? Nous n'en savons rien ! Il examine la fillette et déclare, très sûr de lui « Cette petite a une méningite ». Il revient un peu plus tard avec un curieux breuvage qu'il fait boire à Annie. La potion administrée a eu des effets rapides, le médecin peut très vite rassurer la maman et lui dire d'un ton réconfortant : « Votre fille est sauvée ». Mme Gathier propose de le rétribuer, il a appris que le papa était prisonnier en Allemagne et refuse en disant : « Je viens de sauver une petite Française, j'espère que mes compatriotes lui rendront vite son papa ». La convalescence d'Annie s'est faite à la montagne, « Sous la Char » loin de l'école où elle aurait pu contaminer ses camarades.



A l'alpage « Sous la Char », en 1943.

A Mantes-la-Jolie, le loyer n'est pas payé depuis longtemps, comment pourrait-il en être autrement ? L'État verse une pension aux épouses des prisonniers, mais la hausse des prix des denrées alimentaires réduit de mois en mois le pouvoir d'achat. Une lettre d'huissier la convoque à Bonneville. Elle s'y rend à pied, est reçue par Maître Briffod qui comprend vite la situation et expédie une dépêche à Paris : « *Stopper toutes poursuites, mari prisonnier de guerre !* ». La procédure s'arrêtera là.

## Débrouillardise, l'époque l'impose

Cette guerre s'éternise. Le rationnement se fait sentir ; le marché noir est florissant et le système D comme débrouille est devenu une façon de vivre. Joseph va aux champignons, pêche les truites, revend sa cueillette et le produit de sa pêche à un restaurant très prisé du Pont-de-Fillings, "chez Rigaud". C'est avec le vélo de Paul qu'il va faire son business au restaurant. On cultive « l'œillette », une sorte de pavot qui à maturité donne de petits grains noirs. Une fois séchés, ils fournissent une excellente huile au goût de noisette. Les enfants, eux aussi, aiment bien ces petits grains, une poignée par ci, une par là. A l'école, quelquefois, l'institutrice a du mal à comprendre le comportement de ses élèves. Ils sont gais, presque en extase ; ils ont tous les symptômes des consommateurs d'opium. Les poules ont le même comportement lorsque des graines d'œillette tombent dans leur bec, elles se mettent à caqueter bruyamment et ont du mal à tenir sur leurs pattes.

C'est un terrible hiver. Il fait froid cet hiver-là (1943-1944). Il est rare de voir des filles porter un pantalon. Germaine décide pourtant d'en préparer un pour sa fille. Yvonne son amie d'enfance de Mélan, couturière à Ville-la-Grand, lui prépare le patron d'un pantalon de golf, le must de la mode masculine à l'époque. Le modèle réalisé par Germaine est parfait. Annie est ravie d'être la première à porter un pantalon à l'école. Germaine va très souvent chez ses voisins et amis, Aline et Léon, des cultivateurs. Cette famille généreuse a trois enfants Serge, Gilbert et Nelly qui sont les compagnons de jeux d'Annie. Un soir, Germaine va à la fruitière porter le lait de la traite des vaches. Pendant ce temps Aline a préparé la soupe aux choux, garnie de lard et de saucisses. Nelly et Annie feuilletent le catalogue « Manufrance » posé sur la table. Aline, pose la grosse marmite sur un dessous-de-plat bancal, et devinez la suite : la marmite se renverse et le contenu bouillant se déverse dans le cou de la fillette. Germaine conduit sa fille, gravement brûlée, chez les sœurs de la Charité à Ville-en-Sallaz. Il faut y retourner souvent pour les pansements : on y va en luge. La sœur

Maria lui applique sur le cou une pommade rapportée de l'usine du Giffre par Emile Gay, ouvrier dans cette usine où les brûlures sont fréquentes.

## La guerre se termine, on attend le retour des prisonniers

Le retour de Paul et de Félix ne devrait plus tarder ! Arriveront-ils ensemble ? Lequel des deux reviendra en premier ? Germaine reçoit un télégramme ainsi libellé « *Arrive demain* ». Pas de signature. Mais pour Germaine, il n'y a aucun doute, enfin Paul est de retour ! Heureuse, elle prépare sa fille à retrouver ce papa dont elle ne connaît l'aspect que par la photo envoyée depuis le stalag. L'attente est pénible, pour anticiper ce moment de retrouvailles, on avance à la rencontre du petit train. A la gare du Pont-de-Fillings, le train est à quai ; il suffit de passer en revue tous les wagons. C'est dans l'un d'eux que Germaine tombe nez à nez avec son frère Félix ; elle ne peut s'empêcher de lui dire d'une petite voix où perce une déception contenue « *Ah, c'est toi ?* » « *Oui, mais tu n'as pas l'air contente de me revoir ?* » « *Mais si, mais si !!* »

La déception est grande, mais la joie de revoir son frère prend vite le dessus. Les uns après les autres, les prisonniers rentrent au pays. Paul rentre parmi les derniers. Le chemin du retour vers la France et vers la liberté a été long, semé d'embûches. Enfin, le télégramme que reçoit Germaine et qui annonce son arrivée est bien signé « *Paul* » cette fois. Germaine sait qu'elle va retrouver son mari. Toute la famille va l'attendre en gare d'Annemasse ; c'est le copain Gaby, avec son camion à gazogène qui emmène tout le monde. La cabine est étroite, Joseph et Annie sont installés à l'arrière sur le plateau de la camionnette. Annie a revêtu sa plus belle robe et mis dans ses cheveux un énorme « chou ».

Le train entre en gare, il est 13 h 30, le temps est beau et clair. L'homme qui descend du train est noir comme un ramoneur. Annie le reconnaît tout de suite et se précipite vers ce papa dont elle a encore si peu profité. Germaine, inutile de le dire, est en larmes, des larmes de joie bien sûr. Les effusions terminées on va chez Métral, un ancien voisin établi à Annemasse près de la gare où sa femme a ouvert une petite épicerie. Paul fait une toilette sommaire ; on lui trouve un pantalon, une chemisette et des souliers. L'arrivée à Ville-en-Sallaz est émouvante : tous les autres prisonniers et leurs familles sont là pour l'accueillir. La fête a été préparée par le maire Jean Mermin et son conseil municipal.

Le soir, toute la troupe va aux "Tattes" chez Laurence et François Freyre. Accordéon, musique à bouche, on chante, on danse. Retour à la maison et pour Annie, la fête



A Mantes-la-Jolie, Germaine et Annie sur les ruines de la maison en 1945.

Carte délivrée pour recevoir l'aide aux sinistrés.



est gâchée. Elle, qui a pris l'habitude depuis longtemps, de dormir avec sa maman, n'est pas la bienvenue dans le lit conjugal ! La petite fille n'accepte pas de dormir seule ; d'un geste rageur, elle pointe le doigt vers son père et dit « J'aime mieux celui qui est en photo sur le buffet ! »

## Quand la vie familiale reprend sa place

En août 1945, Paul et sa petite famille vont à Paris, et logent chez des amis. Annie découvre la capitale et surtout le zoo de Vincennes. On se rend à Mantes-la-Jolie où la réalité est pire que tout ce qu'on avait pu imaginer. Les ruines et les gravats sont restés en place depuis le bombardement de mai 1944. C'est le pont sur la Seine qui était visé pour couper la retraite des troupes allemandes, le pont a bien été détruit, mais toutes les maisons situées aux alentours aussi. Devant cette vision d'apocalypse, Germaine et Paul éclatent en sanglots. A hauteur de leur ancienne maison, dominant un tas de pierres, poutres et autres débris, Germaine aperçoit sa belle cuisinière en fonte bleue... tout au moins ce qu'il en reste ! Elle serre les dents, et retrouve un peu de son humour pour déclarer stoïquement « Adieu les meubles Lévitane ». Il ne reste rien de leur deux-pièces cuisine. Trois ans après la destruction, en 1947, l'État a accordé des aides aux sinistrés. Piètres dédommagements : une table, six chaises, un bahut, un lit double, un lit simple, une armoire, une cuisinière. Et pour bénéficier de ce pactole, Germaine a dû aller à Annecy remplir des papiers administratifs.

Arrive 1948, une heureuse année pour le couple. L'hiver se passe tranquillement. Pendant les veillées, Paul joue à la belote avec les voisins. Les femmes tricotent et tout particulièrement, Germaine, appliquée, prépare le trousseau de son futur bébé. Le 15 mars à Annemasse Germaine donne le jour à Joël-Patrick-Joseph. Tout le monde se réjouit de l'arrivée de ce petit garçon, surtout Paul, qui espère cette fois profiter de cet enfant. Baptisé à Annemasse, Joël a pour marraine Annie sa sœur, et pour parrain Joseph son oncle. Au mois de mai suivant Annie a dix ans. Ses parents lui offrent une montre, un cadeau rare à l'époque. Joseph, avec la complicité de Dédé Duchosal lui a retapé un vélo d'occasion. Annie saute de joie. Elle est restée très attachée à ce vélo qui lui a permis de faire de superbes balades, jusqu'à l'acquisition d'une Vespa 125 neuf ans plus tard.

Oui, vraiment, cette année 1948 a été une superbe année ; un petit frère, une montre et un vélo, que demander de mieux ?

Témoignage de Germaine Mordier, recueilli par sa fille Annie Bramm

# Les grottes de Mégevette

Les grottes de Mégevette, labyrinthe difficile à explorer, s'ouvrent sur la rive droite du Risse au-dessus du lieu-dit La Culaz. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elles suscitent l'intérêt des spéléologues, des géologues et des archéologues, mais aussi des habitants du village qui en colportent les légendes ainsi que des récits liés entre autres à la Résistance ou encore au braconnage.

## Situation géologique des grottes

Le réseau souterrain des grottes de Mégevette<sup>1</sup> se développe dans les calcaires de couleur claire, durs et compacts du Malm<sup>2</sup> des Préalpes du Chablais<sup>3</sup>. Les couches de cette formation sont fortement redressées et encadrées par les calcaires marneux et noirs du Dogger et les roches marno-calcaires rougeâtres du Crétacé supérieur<sup>4</sup> formant un trait d'union entre les pertes du plateau de Plaine-Joux et les résurgences qui se trouvent dans les gorges du Risse. Ce cours d'eau, d'un peu plus de 18 km, prend sa source à Bellevaux au nord de la montagne d'Hirmentaz. Après avoir effectué une boucle à 180°, il coule droit vers le sud, traverse les communes de Mégevette et d'Onnion et se jette au lieu-dit « Pont du Giffre » dans le Giffre, lui-même affluent de l'Arve.



Vue en contre-plongée de la salle d'attente (source SCASSE Serge Caillaud).

## Les grottes

Le développement<sup>5</sup> du réseau est de 2 046 m et le dénivelé de 122 m. Deux des trois ouvertures principales se trouvent au sud de Mégevette, au-dessus du hameau de La Culaz, sous la montagne dite « sous le Rocher ». Lorsqu'on y pénètre par la première entrée, après de nombreux couloirs boueux, on arrive sous une voûte très vaste et élevée d'où partent plusieurs galeries, tapissées d'un tuf très blanc<sup>6</sup> ; le sol est souvent argileux et glissant, parfois mouillé par les eaux qui suintent de tous côtés.

## L'intérêt de ces grottes

Les grottes de Mégevette<sup>7</sup> ont fait l'objet de nombreuses explorations spéléologiques et études diverses, à l'occasion desquelles des désobstructions ont dû être réalisées. Le premier relevé topographique d'une partie du réseau a été dressé en 1897 par le physicien Alexandre Le Royer, maître de physique au Collège de Genève. En 1905, le géologue H. Douxami

a publié dans la revue Savoisiennne un article intitulé « Une excursion à Mégevette » : « C'est qu'en effet, à côté de l'intérêt pittoresque que présente toujours l'exploration d'une grotte, celles de Mégevette présentent en outre un intérêt scientifique de premier ordre par les ossements qui y ont été recueillis et qui indiquent un gisement fossilifère exceptionnel pour la Haute-Savoie [...]. Les ossements recueillis dans les fouilles antérieures [...] ont été étudiés par le professeur Studer [...] ».

1 - Pittard J.-J., 1968 ; Lavorel C., 2015.

2 - Malm : nom donné à la période du Jurassique supérieur (ère mésozoïque), comprise entre - 163 et - 145 millions d'années.

3 - Les Préalpes du Chablais sont un ensemble rocheux dont la majeure partie des roches proviennent de zones plus internes. Elles ont été transportées à l'avant des Alpes lors de leur édification. Les grottes de Mégevette se situent dans le paquet de roches appelé la nappe des Préalpes Médiannes.

4 - Dogger : nom donné à la période du Jurassique moyen (ère mésozoïque), comprise entre - 174 et - 163 millions d'années. Crétacé supérieur : troisième période de l'ère mésozoïque comprise entre - 100 et - 66 millions d'années.

5 - Lavorel C., 2015.

6 - Roche calcaire poreuse.

7 - Lavorel C., 2015.

*Que sont devenus ces ossements qui étaient très nombreux : les uns ont dû rester à Berne ou à Genève, une partie aurait été expédiée à Montpellier. L'étude rapide que nous avons pu faire des ossements que possède encore M. Decroux, hôtelier à Mégevette, nous a permis de reconnaître : L'Homme (bassins, vertèbres, cubitus, radius) ; Le Mouton, la Chèvre ; Bois de Renne, d'Elan, de Cerf (dents et ossements divers) ; Ours (paraissant de plus grande taille que l'ours brun), (canines et différents ossements) ; Débris de charbons et de poteries.*

*Un fait qui nous a frappé et... : les ossements que nous avons examinés ne nous ont pas paru tous du même âge d'après leur couleur et leur degré de conservation. Les ossements humains, en particulier, nous paraissent beaucoup plus récents que ceux de la plupart des autres animaux que nous avons étudiés : aussi sommes-nous très hésitants pour affirmer que les grottes de Mégevette aient pu être habitées dès les temps post-glaciaires malgré la présence de débris de charbons et de poteries.*

*Des personnes dignes de foi nous avaient affirmé que l'on avait rencontré dans ces grottes de Mégevette des débris d'éléphant... »*

D'autres spéléologues<sup>8</sup> ont contribué par la suite à une meilleure connaissance de ce réseau. Les relevés actuels<sup>9</sup> ont été réalisés entre 2013 et 2015. Les grottes intéressent autant les savants que les sportifs cherchant des émotions fortes. S'y rendent de nombreux groupes de visiteurs : isolés, chercheurs, et ce, toute l'année. De même, l'activité spéléologique organisée par les clubs ainsi que par divers organismes sportifs et de loisirs s'est considérablement développée ces dernières années. Une recommandation néanmoins : il ne faut jamais s'y hasarder sans l'aide d'un accompagnateur, comme stipulé sur l'arrêté municipal pris en 1983 affiché à l'entrée des grottes.

## Légendes, témoignages, anecdotes

Une vieille légende prétend que des souterrains, creusés par les eaux, traversent tout le massif montagneux et permettent de relier les vallées de Mégevette, d'Onnion et Bogève. Il est parfois raconté qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, cette partie souterraine, comme ce fut le cas d'ailleurs pour beaucoup d'autres grottes du département, a été utilisée par des Résistants.

8 - Lavorel C., 2015.

9 - Ces relevés sont consultables sur demande auprès des clubs de spéléologie d'Annemasse et Gaillard.

10 - Flaque, mare, petit étang.

Au début des années 1960 les grottes de Mégevette étaient encore entourées de mystères pour les locaux, et ne présentaient pas grand intérêt, si ce n'est pour les clubs de spéléologie. Quelques rares pionniers à l'esprit curieux, des habitants, s'y sont néanmoins aventurés et en avaient même dressé un plan succinct...

Un groupe de Mégevans, habitants du chef-lieu et de La Culaz, dont Jean et Jean-Joseph, âgés de 8 à 13 ans à l'époque, racontent : « Nous connaissons bien les grottes pour y avoir été souvent, une vingtaine de fois et même plus, en groupe et parfois seuls, munis d'une lampe électrique, équipés de cordes, de ficelles, de bois pour faire des échelles, dans l'espoir de faire des découvertes préhistoriques. Au début nous restions dans un petit périmètre autour de la première salle, puis nous nous sommes enhardis, poursuivant dans les boyaux dont nous ressortions parfois en rampant à reculons, ceux-ci étant des culs de sac ; nous sommes même une fois ressortis par une autre ouverture en contrebas, après avoir pratiqué la descente d'un puits de 6 à 8 m de hauteur, et nous avons découvert un lac, plus exactement une gouille<sup>10</sup> souterraine... » Autres traces des grottes dans les mémoires collectives, au début du XX<sup>e</sup> siècle un homme s'était aventuré seul dans les grottes, et n'avait pas réussi à retrouver la sortie ; c'est seulement après quelques heures, que, ne le voyant pas revenir, un voisin de La Culaz partit à sa recherche pour retrouver l'aventurier.

Précisons de surcroît que ces grottes sont également, dans les récits de tradition orale, le lieu de rencontre de nombreuses fées protectrices !

Depuis leur ouverture au public, bon nombre d'habitants, vacanciers et classes viennent dorénavant découvrir ces grottes, véritable richesse pour le tourisme local.

*Claudette Félisaz et Gabriel Corbet*

### REMERCIEMENTS :

- SCASSE, Spéléo-Club d'Annemasse membre de la fédération française de spéléologie, pour sa participation iconographique.
- GSG Groupe Spéléo de Gaillard.

### SOURCES :

- Douxami H. Une excursion à Mégevette. Revue savoisiennne, 46<sup>e</sup> année, p. 135-143, 1905.
- Forestier L. Monographie géographique et descriptive illustrée de Saint-Jeoire et de la Vallée du Risse. Notice sur Marignier. Guide pour les Touristes et Villégiateurs, Taninges, 1926.
- Lavorel C. Haute-Savoie découverte. Grotte de Mégevette. Spéléo Magazine, 91, p. 21-25, 2015.
- Pittard J.-J. Un remarquable labyrinthe savoyard : les grottes de Mégevette. « Les Boueux ». Bulletin de la Section de Genève de la Société suisse de Spéléologie, 6<sup>e</sup> année, No 3, 47 p. 1968.

### En couverture : La maison des sœurs

Auprès de l'église, l'ancienne maison des sœurs datant de 1841 a trouvé une nouvelle vie. Après être devenue centre de colonie de vacances puis maintenant chambres d'hôtes, cette bâtisse a gardé tout son cachet avec ses murs en pierre.

### Ci-contre :

#### Le vieux four à pain

Le vieux four à pain familial de Boisriants se dresse sur les hauteurs de Mieussy.

#### La chapelle Saint-Grat

Au-dessus de Matringes, à 850 m d'altitude, au pied de la falaise de la Chapelle, site d'escalade situé plein sud, se dresse face au Mont-Blanc la chapelle Saint-Grat fondée en 1697 par deux habitants du village, Joseph et François Fertaz, cousins germains. Elle a été restaurée en 1865 par Joseph Gaudin et son épouse Marie Humbert.

Saint Grat, évêque d'Aoste au V<sup>e</sup> siècle, était vénéré comme protecteur des récoltes contre les nuisibles et les intempéries.

#### Dernière page de couverture : Le cirque d'Anglay

L'ancien chemin de Sommand débouche sur un cirque naturel avec des parois rocheuses, servant de cadre à une belle demeure joliment restaurée datant de 1856. Le linteau de la porte de l'appartement du bas indique que cette maison a été édifiée par Gervais Guebey (1820-1877) et sa femme Véronique Gay (1823-1897), vraisemblablement sur les plans de son frère Pierre Marie Guebey, géomètre. Le Foron de Mieussy prend sa source à Sommand et franchit la barre rocheuse du Bartou en formant la cascade du Saix. Avant la route goudronnée et son paravalanche, l'accès à l'alpage se faisait par *les égras* (les degrés), un escalier d'environ 300 marches taillées dans le roc.



*Dans un écrin de verdure  
apaisant, la falaise se mire  
dans les eaux du lac d'Anthon.*

**Le Petit Colporteur - Revue d'histoire locale**  
151, place du village - le Presbytère - 74130 Faucigny  
<http://www.lepetitcolporteur.com/>

Directeur de la publication :  
CHAVANNE Yannick  
n° I.S.S.N. : 1271 - 3864

Avertissement : Les auteurs relatent des faits, écrits, rapports, etc. qui sont issus de la mémoire orale ou qu'ils trouvent dans les archives.

#### Site internet :

Webmaster Bernard Bocard  
Ne manquez pas de visiter notre site internet  
<http://www.lepetitcolporteur.com>



#### Réalisation et impression :

Imprimerie Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville  
Tél. 04 50 97 24 79



Avril 2017

Dépôt légal 1996 - 74130 Bonneville

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation de l'auteur et de l'éditeur.





A. TERRA-VECCHIA